

# JEYNITAARE

*Revue panafricaine de linguistique pour le développement*

VOLUME 1 - NUMÉRO 1 - 2021

UNE REVUE SCIENTIFIQUE DU GRENIER DES SAVOIRS



JEYNITAARE

*Revue panafricaine de linguistique pour le  
développement*

La revue *Jeynitaare*, sous licence Creative Commons CC BY-SA 4.0, est disponible en ligne, en format PDF et, dans certains contextes, en version imprimée.

Créée par l'équipe de chercheurs et chercheuses du laboratoire Langues, dynamiques et usages – LADYRUS – de l'Université de Ngaoundéré (Cameroun), *Jeynitaare* répond au besoin de diffusion en libre accès des travaux en linguistique pour le développement. Ouverte à une diversité d'approches théoriques et d'appareils méthodologiques, *Jeynitaare* entend accueillir des textes qui traitent de la gestion des langues et cultures en vue du développement humain et social ou en situation de crise, brisant le plafond de verre qui cantonnait jadis les linguistes dans des sphères éthérées, éloignées sur le terrain du mieux-être des sociétés humaines.

Cette revue fait partie du Grenier des savoirs et est en ligne à <https://www.revues.scienceafrique.org/jeynitaare>. Pour en savoir plus ou publier dans cette revue, visitez son site et lisez les instructions aux auteurs et autrices, ainsi que les appels à contributions en cours.



# JEYNITAARE

*Revue panafricaine de linguistique pour le développement*

**Dossier :** La fabrique langagière du vivre ensemble. Lexique, discours, représentations

Coordonné par :  
Léonie MÉTANGMO-TATOU et Mohamadou OUSMANOU

Volume 1 – n°1 – 2021

DOI : 10.46711/jeynitaare.2021.1.1



## Comité de rédaction et comité scientifique

Directrice de publication : Léonie Métangmo-Tatou, Université de Ngaoundéré (Cameroun)

Responsable : Mohamadou Ousmanou, Université de Maroua (Cameroun)

Le comité de rédaction 2020-2021 de Jeynitaare est formé de :

- Assana Brahim, Université de Ngaoundéré (Cameroun)
- Daouaga Samari Gilbert, Université de Ngaoundéré (Cameroun)
- Gemdjom Candice, Université de Ngaoundéré (Cameroun)
- Sow Zeïnabou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- Téguia Bogni, Centre National d'Éducation, MINRESI (Cameroun)

Une revue du Grenier des savoirs

- Warayanssa Mawoune, Université de Maroua (Cameroun)
- Zra Jacques, Université de Ngaoundéré (Cameroun)

Les membres du comité scientifique 2020-2021 de la revue *Jeynitaare* sont :

- Agresti Giovanni, Université de Bordeaux Montaigne (France)
- Assoumou Jules, Université de Douala (Cameroun)
- Atindogbe Gratien, Université de Buea (Cameroun)
- Beyer Klaus, Goethe Universität, Frankfurt Am Main (Allemagne)
- Biloa Edmond, Université de Yaoundé 1 (Cameroun)
- Calaïna Théophile, Université de Ngaoundéré (Cameroun)
- Chumbow Sammy Beban, Université de Yaoundé 1 (Cameroun)
- Diki Kidiri Marcel, LLACAN-UMR 8135 (France & Centrafrique)
- Essono Jean-Marie, Université de Yaoundé 1 (Cameroun)
- Mba Gabriel, Université de Yaoundé 1 (Cameroun)
- Morel Mary-Annick, Université Sorbonne nouvelle (France)
- Rabatel Alain, Université Claude-Bernard – Lyon 1 (France)
- Tonyè Alphonse Joseph, Université de Yaoundé 1 (Cameroun)

Pour contacter le secrétaire général de la revue, Dr Gilbert Babena, lui écrire un message à [secretariatgeneral@revues.scienceafrique.org](mailto:secretariatgeneral@revues.scienceafrique.org)

# Table des matières

Présentation	1
Léonie MÉTANGMO-TATOU et Mohamadou Ousmanou	
Le préconstruit du vivre-ensemble dans l'espace discursif camerounais	9
Joseph Avodo Avodo	
Discours de campagne politique et relations entre les instances	31
NOUSSAÏBA ADAMOU	
Discours médiatique et impact sur la construction du vivre ensemble au Cameroun. Regard panoramique de deux quotidiens : "Cameroon Tribune" et "Le Messenger"	49
Anne-Clotilde KAMENI WENDEU	
Réflexions sur le discours haineux : la loi face à la praxis langagière	75
Gilbert Willy Tio Babena	
À chacun son dialogue national. Analyse multimodale du vidéoblogue « 03 minutes du peuple »	101
Mohamadou Ousmanou	
De l'introduction des langues locales dans l'enseignement professionnel au Cameroun. Le cas du personnel de santé	131
Haoua ADJI OUMAR LIMAN	
VARIA	153
Pratique du bilinguisme et enseignement dans les universités au Tchad	155
Alhadji Mahamat	
Analyse énonciative des discours de Paul Biya sur la crise anglophone	187
Dieudonné Bayang WILBA LOUMBÉLÉ	



# Présentation

LÉONIE MÉTANGMO-TATOU ET MOHAMADOU OUSMANOU

**Type de texte :** Éditorial

Une nouvelle page de l'histoire des sciences du langage est désormais définitivement ouverte. Un courant nouveau a émergé, qui acquiert patiemment ses lettres de noblesse et tire ses principes d'action de deux postulats essentiels : la solidarité fondamentale entre la langue et le développement humain d'une part, et, d'autre part, l'urgence pour la recherche, linguistique dans le cas d'espèce, de se détacher de l'injonction de neutralité du positivisme. C'est à ce prix que les sciences du langage pourront elles aussi, de concert avec d'autres champs disciplinaires, assumer la mission essentielle de contribuer au mieux-être de l'humain.

Dans cette perspective pragmatiste, comment l'*homo loquens*, l'homme de paroles (Hagège, 1985, p. 9), peut-il gérer la communication de manière efficiente? Par quelle action délibérée sur la langue – sa matérialité ainsi que ses statut et fonctions au sein de la communauté des locuteurs – l'*homo loquens* peut-il tirer parti de la complexité linguistique et culturelle et non la subir, afin de maîtriser son environnement dans son acception la plus large? Comment assumer une orientation résolument interventionniste en faveur de la justice cognitive (Piron et al., 2016)? Voici

le questionnement qui fonde et charpente ce que Léonie Métangmo-Tatou a choisi jadis de nommer *linguistique du développement* (Métangmo-Tatou, 2003) portée par une audace heuristique dont elle soupçonnait à peine la portée à ce moment-là...

Une actualité scientifique récente consacre la pertinence de cette *linguistique du développement* : publication d'ouvrages, création d'un Réseau d'envergure internationale, le Réseau Poclande (Populations, Cultures, Langues et Développement), naissance de nouveaux laboratoires, de revues spécialement dédiées. Conception de projets fabuleux qu'il serait inopportun et surtout prématuré de mentionner ici. Foisonnement de textes encadrés par une pensée rigoureuse et nourris d'une culture scientifique documentée. Leurs auteurs et autrices se font le devoir d'approfondir des pistes naguère entraperçues ; ils et elles étendent, en outre, le champ de cette linguistique du développement au-delà même des horizons prévisibles *a priori*. C'est le cas, entre autres, des textes constituant la première livraison de la revue *Jeynitaare – Revue panafricaine de linguistique pour le développement* – que nous avons le privilège de présenter en ce jour.

Voici un florilège de textes venant de postures disciplinaires diverses, s'appuyant sur des matériaux linguistiques variés, mais qui s'inscrivent tous dans ce que nous avons convenu de nommer la *fabrique langagière du vivre ensemble*.

Dans ce premier numéro de *Jeynitaare* (en peul « émancipation », « richesse » et « développement par extension), nous avons voulu mettre en avant l'indispensable connexion entre le développement humain et les attentes sociétales. Point de *Jeynitaare* sans *deyyeende*, la tranquillité, la paix, sans *narral* l'entente, sans *ballotiral*, la solidarité. Tout comme le peul, le sanngo use d'appellations diverses en lien avec la notion de vivre ensemble : *Lenngo-sonngo* (littéralement : faire la familiarité) signifie « vivre ensemble comme une famille » alors que « *sallango-koddoro* » (littéralement : faire village) a pour signification « vivre ensemble en communauté ».



## Présentation

Le terme *manngo-terê* renvoie à « entente, concorde » (Marcel Diki-Kidiri, communication personnelle, février 2021). En fait, les langues africaines s'avèrent particulièrement prolixes en ce qui concerne l'expression de la cohésion sociale. Et ce n'est pas indifférent. Elles nous enseignent, elles aussi, que l'amélioration des conditions de vie humaine passe inéluctablement par la quête des moyens d'instauration des rapports humains respectueux de la diversité sociale et culturelle. Cette quête est majoritairement linguistique, car les accords comme les désaccords, les connivences comme les divergences, sont cristallisés par des faits langagiers : ils naissent et prospèrent dans les sociétés à travers les langues et les discours. Qu'ils soient perçus en termes de rapprochement ou en termes de distanciation, les rapports entre les communautés prennent source dans les dires et trouvent leur pleine matérialité dans ces dires. À l'échelle du mot, comme à celle de la phrase et du discours, l'expression de ces rapports est repérable.

En clair, il s'agit d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes : par quels mécanismes langagiers les sujets parlants construisent-ils/elles leurs relations au sein de la communauté, et avec les autres communautés, étant entendu que la problématique du vivre ensemble peut avoir une extension nationale mais aussi supranationale? Quels sont les dispositifs et les contextes d'apprentissage qui favorisent la cohésion sociale? Comment caractériser les discours sur les communautés? Quelles représentations sociales et (socio)linguistiques se dégagent de ces discours?

Le volume s'ouvre justement par la contribution de **Joseph Avodo Avodo** qui analyse les conditions historiques de l'émergence de la notion de *vivre ensemble* en tant qu'élément de propagande politique à travers les réseaux discursifs et lexico-sémantiques qui favorisent sa circularité. L'étude, qui s'appuie sur les allocutions du chef de l'État camerounais, tente de répondre à la question de l'émergence et de la manifestation d'une idéologie autour de cette notion. Toujours dans le champ politique, **Noussaïba Adamou** s'intéresse aux discours de campagne et aux relations entre différentes instances. Elle décrit la démarche de l'instance politique

comme un acte de séduction en direction de l'instance citoyenne : mise en scène discursive, jeu d'influence, promesses, discours-bilan sont au cœur des relations entre les deux. Ces discours sont donc construits suivant un objectif précis. C'est à l'analyse d'une autre forme de construction discursive, issue de la presse écrite, que nous convie **Anne-Clotilde Kameni Wendeu**. Elle situe le rôle de deux organes de presse importants, *Cameroun Tribune* et *Le Messenger*, dans la construction discursive de l'opinion médiatique, leur implication et leur engagement pour l'édification d'une société paisible. Les médias sont encore interpellés dans la contribution de **Gilbert Willy Tio Babena**. Cette dernière porte sur le discours de la haine qui s'est répandu ces dernières années du fait, notamment, des réseaux sociaux. Dans sa réflexion, l'auteur montre que la question du vivre ensemble tire son bienfondé du présupposé selon lequel les rapports harmonieux entre les composantes sociologiques et idéologiques sont menacés d'être rompus. Le discours politique, en l'occurrence, est impliqué dans cette rupture qui prend forme dans les confrontations médiatiques. Dans ces cas de figure, le rôle des médias est à souligner. C'est notamment au vlogue « les 03 minutes du peuple » que **Mohamadou Ousmanou** consacre son article. Dans une approche multimodale, il décrit la vidéo consacrée par ce vlogueur au Grand dialogue national, une rencontre visant à trouver des solutions à la crise dans les régions anglophones au Cameroun. Après avoir situé son étude dans le domaine de la linguistique du développement, l'auteur analyse les différentes ressources sémiotiques mises en œuvre par le vlogueur pour bâtir son discours satirique. Pour clôturer le dossier, **Haoua Adji Oumar Liman** nous propose un examen de la situation des langues nationales dans le système éducatif. Dans une démarche qui prône l'approche fonctionnelle de l'enseignement de ces langues, elle propose d'introduire les langues véhiculaires dans la formation du personnel de santé. Elle soutient qu'une connaissance et une pratique des langues véhiculaires améliorerait les interactions entre le personnel soignant et les patient·e·s en Afrique en général, étant donné la puissance du levier que constitue la santé pour le développement humain.

## Présentation

Nous ne pouvons que nous réjouir de ce que l'actualité scientifique vienne heureusement contribuer à la documentation du paradigme d'une linguistique pour le développement, s'insérant dans le domaine plus vaste de ce que Puech (2014) a appelé les « linguistiques d'intervention ». Et l'on se souvient qu'Ela (2001 : 12) évoquait déjà la « nécessité de briser les solitudes et de surmonter la dichotomie entre recherche académique et recherche d'intervention ».

## Références

- Ela, Jean-Marc, 2001. *Guide pédagogique de formation à la recherche pour le développement en Afrique*. Paris : l'Harmattan.
- Hagège, Claude, 1985. *L'homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences de l'homme*. Paris : Fayard.
- Mammadu Abul Sek et Aliw Mohammodu. 2009. *Payka. Pulareeje e Konnguđi dabbı*. Paris : Timtimol/KJPF
- Métangmo-Tatou, Léonie, 2003. La koinè peule du Cameroun septentrional et les enjeux du développement, *African Journal of Applied Linguistics – AJAL* 4, p. 119-138.
- Noye, Dominique, 1989. *Dictionnaire foulfouldé-français. Dialecte peul du Diamaré (Nord-Cameroun)*. Paris : Librairie orientaliste Paul Geuthner.
- Piron, Florence, Samuel Regulus et Marie Sophie Dibounje Madiba (sous la direction de). 2016. *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable*. Québec : Éditions science et bien commun.  
Url : <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1>
- Puech, Christian, 2014. Présentation : Linguistiques d'intervention. Des usages socio-politiques des savoirs sur le langage et les langues. *Dossiers d'HEL, SHESL* p. 1-13.

### **Léonie MÉTANGMO-TATOU**

Léonie Tatou est professeure des universités HDR en sciences du langage à l'Université de Ngaoundéré (Cameroun). Elle est fondatrice et responsable du laboratoire Langues, Dynamiques et Usages (LADYRUS). Ses travaux de recherche ainsi que son engagement social s'articulent autour des dynamiques multilingues et multiculturelles observables en Afrique et de la problématique du développement durable par le biais de la formation du capital humain et de la circulation des sciences et des savoirs, tout cela en lien avec la dynamique des langues et des cultures. Elle s'intéresse particulièrement à la mise en cohérence de ces dynamiques avec la problématique du développement humain et la promotion de la justice cognitive.

Elle est chercheuse associée au CIRAM (Centre international de recherche sur l'Afrique et le Moyen Orient de l'Université Laval, Canada) et membre de plusieurs organisations savantes. Elle a obtenu la distinction de Chevalier dans l'Ordre national de la Valeur. Parmi ses livres récents, Pour une linguistique du développement (2020) en libre accès aux Éditions science et bien commun et, en collaboration avec Joseph Fometeu et Philippe Briand, La langue et le droit (L'Harmattan, 2018).

### **MOHAMADOU OUSMANOU**

L'auteur est enseignant de linguistique à l'Université de Maroua. Ses travaux portent sur l'analyse multimodale des discours médiatiques (intonation, morphosyntaxe, gestualité) et la didactique des langues africaines.

### **ISSN : Version imprimée**

2756-7222

### **ISSN : Version en ligne**

2756-7222

## Présentation

### **En ligne à :**

<https://www.revues.scienceafrique.org/jeynitaare/texte/introductionvivreensemble/>

**Pour citer cet article :** Métangmo-Tatou, Léonie et Mohamadou, Ousmanou. 2021. Présentation. JEYNITAARE. Revue panafricaine de linguistique pour le développement, 1(1), 1-7. DOI : 10.46711/jeynitaare.2021.1.1.9





# Le préconstruit du vivre-ensemble dans l'espace discursif camerounais

JOSEPH AVODO AVODO

## Résumé :

L'article décrit le préconstruit du vivre-ensemble dans l'espace discursif camerounais à partir de l'étude de quatre types de discours politique. L'analyse, qui repose sur l'hypothèse d'un *continuum* idéologique et se fonde sur le dialogisme discursif, révèle que la répétition du préconstruit à tous les niveaux de formulation étudiés aboutit à la stabilisation de l'idéologie du vivre-ensemble dans la mémoire collective. En construisant et diffusant l'idée d'une République unie, indivisible, démocratique et sociale, les réseaux de formulation et ceux lexico-sémantiques du vivre-ensemble suscitent en chaque citoyen-ne le sentiment d'appartenir à une même nation.

**Mots-clés :** dialogisme, discours, idéologie, préconstruit, vivre-ensemble

## Abstract :

This article describes the préconstruit of living together in the Cameroonian discursive space base on the study of four types of political discourse. The analysis, which is based on the hypothesis of an ideological continuum and founded on dialogism reveals that the repetition of the

préconstruit at all the levels of formulation leads to the stabilization of the ideology of living together in the collective memory. By constructing and disseminating the idea of a united, democratic and social republic, the networks of formulation and lexico-semantic network of living together give every citizen the feeling of belonging to the same nation.

**Keywords :** dialogism, discourse, ideology, living together, préconstruit

**Résumé (swahili) :**

Nakala hiyo inaelezea ujenzi wa kuishi pamoja katika nafasi ya kufuturu ya Kameruni kutoka kwa utafiti wa aina nne za mazungumzo ya kisiasa. Uchambuzi, ambao unategemea nadharia ya mwendelezo wa kiitikadi, na unategemea mazungumzo yasiyofaa, unaonyesha kuwa urejesho wa uliojengwa katika viwango vyote vya uundaji uliosomwa, na kusababisha utulivu wa itikadi ya kuishi pamoja katika kumbukumbu ya pamoja. Kwa kujenga na kusambaza wazo la Jamhuri ya umoja, isiyogawanyika, ya kidemokrasia na ya kijamii, mitandao ya uundaji na mitandao ya lexico-semantic ya kuishi pamoja inaamsha kwa kila raia hisia ya kuwa wa taifa moja.

**Mots-clés (swahili) :** iliojengwa upya, itikadi, kuishi pamoja, mazungumzo

**Historique de l'article**

**Date de réception :** 23 septembre 2020

**Date d'acceptation :** 5 janvier 2021

**Date de publication :** 28 février 2021

**Type de texte :** Article



## Introduction

Le vivre-ensemble – entendu comme le processus dynamique par lequel les êtres humains s'engagent, à travers des pratiques sociales et des attitudes, à vivre de manière harmonieuse dans un contexte de diversité – est un invariant des sociétés multiculturelles. Cette expression domine l'espace social, devenant un référent social, un instrument idéologique, face à la multiculturalité (Caune, 2015). En effet, le vivre-ensemble s'impose comme « l'une des voies [...] pour dépasser les perspectives identitaires et les dérives communautaristes, d'une part, et d'autre part, celles des critiques convenues dirigées contre les sociétés contemporaines, postmodernes, à la fois fragmentées et globalisées » (Saillant, 2015b, p. 1). La pertinence et l'actualité de la problématique justifient l'intérêt des chercheurs, chercheuses, penseurs et penseuses dans le domaine (Amougou et Ngwe, 2019; Ngwe, 2019; Saillant, 2015a; Finkielkraut, 2013; Massumi, 2002; Arendt, 1990). Situé à l'intersection entre la singularité de la personne<sup>1</sup> et l'impératif politique, le vivre-ensemble se fonde sur la capacité à concilier l'épanouissement personnel avec le bien-être collectif. Vivre-ensemble, c'est donc « faire corps », « faire société », être engagé politiquement dans un projet de cohabitation pacifique (Caune, 2015). Dès lors, il apparaît comme une construction sociale, un engagement mutuel et consentant vers une conscience collective. Le vivre-ensemble est par ailleurs un préconstruit, un référent social dont la source originelle et le parcours sont plus ou moins connus. Au Cameroun, il constitue, depuis la post-indépendance, la voie par excellence de « l'homogénéisation » de la société. Depuis le début de la crise politique dite anglophone, le discours sur le vivre-ensemble est devenu plus prégnant dans les sphères politiques, médiatiques et sociales.

Cette contribution analyse les conditions historiques de l'émergence de cette idéologie, les réseaux discursifs et lexico-sémantiques de sa circularité. Trois questions sous-tendent l'étude : comment l'idéal

1. La singularité de la personne, à distinguer de celle de l'individu, renvoie chez Caune (2015) à l'individualité humaine face à la collectivité.

sociopolitique du vivre-ensemble surgit-il dans l'espace discursif camerounais? Par quels réseaux énonciatifs de formulation est-il véhiculé? À quels réseaux de significations renvoie-t-il dans cet espace discursif? L'hypothèse qui sous-tend l'étude s'articule sur l'idée d'un *continuum* idéologique entre le discours constitutionnel, le discours politique et l'onomastique partisane résultant de la stabilisation du vocable dans l'espace public. Pour la vérifier, l'analyse met en évidence les traces du vivre-ensemble dans les trois types de discours précités et décrit les réseaux lexico-sémantiques qui le dénotent. Au plan théorique, l'étude emprunte à l'analyse du discours française les notions de préconstruit (Paveau, 2007, 2015), d'interdiscours (Pêcheux 1975) et de dialogisme (Bakhtine, 1977).

## Le dialogisme, le préconstruit et l'interdiscours

Les notions de dialogisme, préconstruit et interdiscours sont centrales dans cette analyse. Le dialogisme admet que tout discours reprend un autre qui lui est antérieur, avec un degré de précision et de partialité varié. Le discours est donc « un maillon de la chaîne des actes de parole » (Bakhtine, 1977, p.105), car la propriété constitutive de tout énoncé est de se nourrir de la parole d'autrui, des formules anonymes plus ou moins reconnaissables. Tout discours, en dépit de toute forme monologique, est dans sa structure sémantique et stylistique essentiellement dialogique. La nature dialogique du discours appelle la notion de préconstruit.

Le préconstruit renvoie aux notions de clichés, stéréotypes, lieux communs, d'idées reçues, topoï, préjugés (Paveau, 2015). Il définit la trace dans l'énoncé d'un discours antérieur auquel s'attache un sentiment d'évidence, de déjà dit et dont on a oublié l'énonciateur. Le préconstruit est aussi l'effet idéologique, l'ancrage culturel et situationnel de tout discours. Ainsi, il est établi sur « un mode de relation entre les

productions discursives et leurs extérieurs, même si cette relation est élaborée au niveau linguistique » (Paveau, 2015, en ligne). Au demeurant, le préconstruit est situé à l'extérieur du texte, devenant par conséquent une construction, une interface langagière fondée sur les représentations et établie matériellement au niveau langagier et discursif. Enfin, le préconstruit fournit l'ancrage linguistique de saisie de l'interdiscours.

La théorie de l'interdiscours (Pêcheux, 1990), fondée sur l'hétérogénéité constitutive, postule que l'on ne peut analyser le sens d'un discours qu'en référence à la formation discursive, autrement dit, « l'ensemble des discours possibles à partir d'un état des conditions de productions » (Pêcheux, 1990, p. 115). L'interdiscours est l'ensemble des unités discursives avec lesquelles un discours particulier entre en relation implicite ou explicite avec un autre (Maingueneau, 2002). L'approche interdiscursive dérive de l'évidence qu'aucun discours n'est autarcique : tout discours est marqué par l'interdiscursivité, des relations qu'il entretient avec d'autres relevant plus ou moins du même genre, de la même époque, du même contexte.

## Le corpus

Trois types de discours servent de corpus à l'étude : le discours constitutionnel, le discours politique et l'onomastique politique. Le discours constitutionnel constitué des 4 Constitutions du Cameroun<sup>2</sup>. Son choix est lié à la « fondativité » (Abesso Zambo, 2011, p. 41). En tant que discours constituant<sup>3</sup>, le discours constitutionnel d'un État incarne les valeurs fondamentales; il est l'« archè », la source, l'origine, la genèse

2. Les Constitutions de 1960, 1961, 1972 et 1996.

3. Selon Maingueneau et Cossutta (1995), deux types de discours structurent la vie sociale : les discours dits fondateurs et les discours seconds. Les discours fondateurs sont encore appelés discours constituants, car ils servent de base, de source à la production des discours seconds.

(Abesso Zambo, 2010). Les discours constitutants sont le socle pour d'autres discours; ils définissent les idéaux qui régissent les collectivités et fondent les grandes questions de la vie sociale.

Le discours politique se compose de 20 allocutions du Chef de l'État couvrant la période 1990-2015. La période précitée se caractérise par un ensemble de faits historiques majeurs : le passage du parti unique au multipartisme, la crise politique dite des « villes mortes<sup>4</sup> », les programmes d'ajustement structurels, la situation socio-économique instable des années 92 et les émeutes de la faim de février 2008. Dans cette catégorie, j'ai privilégié les discours adressés au peuple camerounais; ceux traitant de l'actualité brûlante de la société. Par ailleurs, l'option prise a été en faveur des discours couvrant la période de naissance du multipartisme jusqu'à nos jours. Cette délimitation n'occulte pas le fait que la problématique du vivre-ensemble est antérieure. Les discours étudiés se répartissent comme suit : 3 discours de période de crise, 5 discours de célébration, 6 discours de campagne et 6 discours conventionnels. Le troisième support textuel est la liste des partis politiques<sup>5</sup> légalisés au Cameroun .

## La méthode et les outils d'analyse

Pour mettre en relief la circularité du préconstruit, j'opte pour l'analyse du discours qui me permet d'appréhender la signification des mots en rapport avec l'idée du vivre-ensemble. Mon analyse se fonde sur l'idée que dans le discours politique, le sens est souvent occulté dans les mots. Déceler l'idée du vivre-ensemble revient donc à examiner des traces discursives. Partant de cette considération, l'enjeu est d'étudier le sens des unités lexicales porteuses du référent social « vivre-ensemble » et de déterminer les réseaux de significations à travers lesquels ce référent

4. Crise consécutive à l'élection présidentielle de 1992.

5. La liste est consultable en ligne sur le site du Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation (MINTATD).

## Le préconstruit du vivre-ensemble dans l'espace discursif camerounais

circule. L'approche lexico-sémantique permet de déterminer les réseaux de signification dans les discours. Ces réseaux construisent le sens et les valeurs qui fondent le vivre-ensemble. Pour cela, je fais appel à l'implicite, l'onomastique et le champ lexical.

## Les réseaux de formulation du vivre-ensemble

Le réseau de formulation du préconstruit « vivre-ensemble », dans l'espace discursif camerounais est varié, pluri-sémiotique et intègre les canaux traditionnels de la communication étatique, les médias classiques, les nouveaux médias numériques, les arts et les autres supports communicationnels événementiels (banderoles, posters de campagne électorale, pancartes, etc.). La présente analyse explore trois réseaux de formulation : le discours constitutionnel, le discours politique du Chef de l'État et l'onomastique politique.

### Le discours constitutionnel

Bien que n'étant pas la source originelle du *vivre-ensemble*, le discours constitutionnel, entendu comme le discours qui établit la loi fondamentale d'un État, structure et constitutionnalise cet idéal social sous le vocable « unité nationale ». Par sa « capacité d'autoconstituance et d'autodiscursivité » (Abesso Zambo, 2010, p. 42), le discours constitutionnel donne vie à d'autres types de discours. Il constitue de ce fait l'ancrage contextuel de l'idéologie du vivre-ensemble. L'analyse diachronique des 4 Constitutions permet d'apprécier l'évolution de la portée constitutionnelle du préconstruit du vivre-ensemble. La circularité du préconstruit se présente comme suit.

(1) La Constitution du 4 mars 1960, dans son article premier, mentionne pour la première fois, à ce niveau de formulation, l'idéal politique du vivre-ensemble, à travers les principes d'unité et d'indivisibilité : « Le Cameroun est une République unie et indivisible, laïque, démocratique et sociale ».

(2) La construction de l'unité nationale est réitérée dans la loi n°61-24 du 1er septembre 1961 instaurant le fédéralisme. « La République fédérale du Cameroun est formée, à compter du 1er octobre 1961, du territoire de la République du Cameroun désormais appelé Cameroun oriental et du territoire du Cameroun méridional sous tutelle britannique, désormais appelé Cameroun occidental ».

(3) La Constitution du 2 juin 1972 institutionnalise la République unie fondée sur « la réaffirmation des principes d'unité du pouvoir ou de la souveraineté, d'indivisibilité du territoire et d'indivisibilité du peuple et de rattachement à la citoyenneté unique » (Nouazi Kemkeng, 2015, p. 167). L'article 1 alinéa 2 de la même Constitution consacre l'unité de l'État et réitère le caractère « indivisible » de la nation.

(4) La Constitution de 1996 reprend les principes d'indivisibilité, d'unité et fixe les conditions de l'opérationnalisation du vivre-ensemble : la démocratie, la laïcité, le bilinguisme, la fraternité, la justice et le progrès (cf. article 1, alinéa 2).

L'intérêt accordé par le législateur et la législatrice au vivre-ensemble découle des facteurs socio-historiques et politiques. Au lendemain de l'indépendance, les défis du Cameroun sont de deux ordres : renforcer l'autorité de l'État embryonnaire et bâtir une nation. Au Cameroun, la mission a été gargantuesque au regard du triple héritage colonial<sup>6</sup>, de

6. Le Cameroun a été une colonie allemande depuis 1884. Il a ensuite placé entre la période de l'entre les deux guerres (1919-1946) sous le mandat de la France et de la Grande-Bretagne, puis en régime de tutelle après la Deuxième Guerre. Les historiens considèrent que les régimes de mandat et tutelle sont des formes de colonisation.

la multiculturalité et de la crise sociopolitique relative à l'indépendance<sup>7</sup>. L'idée du vivre-ensemble, au sein de la société camerounaise multiculturelle, surgit dans l'espace public, dans la Constitution de 1960. Un réseau sémantique résolument lié au vivre-ensemble est établi à ce niveau de formulation. Quatre items, chargés d'imaginaires sociopolitiques en faveur du vivre-ensemble, structurent le discours constitutionnel : « la nation », « la laïcité », « la démocratie » et « le bilinguisme ».

La nation, d'abord. Debarid explique qu'« une population ne forme une nation que si les individus qui la composent ont conscience de faire partie d'une communauté ancrée dans l'histoire, caractérisée par certains traits culturels (langue, la religion...) et animée d'un vouloir vivre ensemble » (Debarid, 2002, p. 199). La nation est une âme, un principe spirituel; elle a pour socle le partage d'un héritage commun et le consentement mutuel de faire valoir (Renan, 1882). Cette conception justifie l'interrogation rhétorique du Chef de l'État, à l'occasion du Cinquantième de l'indépendance : « Étions-nous une nation? » Un questionnement qui réactualise la polémique des années 60 sur le caractère indivisible de la nation camerounaise et rappelle, par le même coup, que l'idée d'une nation camerounaise n'était qu'embryonnaire.

La laïcité, ensuite. La laïcité, une valeur cardinale des sociétés libérales, aux côtés de la démocratie, la liberté et l'égalité, garantit la libre manifestation des croyances religieuses en accord avec le respect de l'ordre public. En assurant aux croyant-e-s et aux non-croyant-e-s le droit à l'expression de leurs convictions religieuses, la laïcité prône le vivre-ensemble. L'État laïc apparaît donc comme un cadre pour une sociabilité harmonieuse, indépendamment des croyances religieuses. Lors d'une interview en 1992, suite aux troubles de Kousséri, le Chef de l'État a rappelé cette évidence : « Ce pays comporte plusieurs religions, il y a les chrétiens, il y a les musulmans; il y a les animistes. Les chrétiens avec

7. Dès 1959, l'Union des Populations du Cameroun (UPC), une formation politique de l'opposition, et en faveur d'une indépendance totale du Cameroun, lance une organisation armée pour faire obstacle à l'indépendance de façade programmée par l'ONU et la France.

plusieurs obédiences catholiques, protestants, adventistes. Depuis que ce pays a accédé à l'indépendance, ces différentes religions ont toujours vécu en paix<sup>8</sup> ».

La démocratie, en outre. La démocratie un système politique qui soutient que le gouvernement est établi au profit de l'individu dont il est chargé de protéger les droits et les libertés dans la mesure de ses capacités. Elle préconise le vivre-ensemble dans le pluralisme d'opinions, de pensées, de convictions et de filiations politiques. Le respect des principes démocratiques exige la remise en cause des frontières sociales pour faire valoir la voix de la majorité et la force des idées.

Le bilinguisme, enfin. Le bilinguisme officiel (anglais-français) exprime le désir d'« homogénéisation » des parties anglophone et francophone. En effet, le bilinguisme et le biculturalisme reposent sur un pacte social dont la finalité est de mettre en place un État-nation fondé sur le partage de deux langues. Selon Engolo Ekomo,

L'État bilingue se donne – entre autres – pour objectif de favoriser la cohabitation entre deux communautés différentes par la langue et la culture, de réguler les rapports sociaux qui en découlent, de fixer les normes de comportements collectifs pour une vision du monde commune (Engolo Ekomo, 2001, en ligne).

Pour le législateur et la législatrice camerounais-e, le citoyen ou la citoyenne bilingue est capable de communiquer dans des situations de diversité culturelle. Il ou elle développe ainsi la tolérance, le sens de l'ouverture et de la compréhension mutuelle.

La réitération de l'idéal du vivre-ensemble, à travers le vocable de l'unité nationale, aboutit ainsi à sa constitutionnalisation. Les différentes Constitutions camerounaises concourent à la stabilisation de cette notion dans l'opinion publique en l'érigeant en une norme constitutionnelle. La centralité des items « nation », « démocratie », « laïcité » et

8. Interview du Chef de l'État à l'occasion des émeutes de Yaoundé et des troubles Kousséri en 1992.



« bilinguisme » dans le discours constitutionnel témoigne de l'intérêt accordé par le législateur et la législatrice à la cohésion sociale, comme gage de la stabilité et du progrès.

## Le discours politique du Chef de l'État

Le discours politique, en tant que système de pensée, est une pratique discursive dont le but est de fonder une idéalité politique, véhiculer une idéologie, une vision du monde, à laquelle l'instance énonciatrice souhaite l'adhésion de l'auditoire (Charaudeau, 2005). Ghiglione le conçoit comme un discours d'influence visant « le faire agir, le faire faire penser, le faire croire » (1989, p. 9). Il est analysé ici du point de vue l'instance politique, celle assurée par le Président de la République. Selon l'article 5 de la Constitution camerounaise, ce dernier est établi comme le garant de l'unité nationale. Assurément, la voix présidentielle devient une instance forte dans la légitimation, la facilitation et la sauvegarde du vivre-ensemble.

L'analyse de 20 discours du Chef de l'État révèle que la thématique du vivre-ensemble est un invariant; confirmant les dispositions de l'article 5 énoncé *supra*. Du point de vue pragmatique, tous les discours n'obéissent pas à la même finalité. Les discours de célébration<sup>9</sup> légitiment le vivre-ensemble : célébrer les actions en valeur de la cohésion sociale [1], mettre en valeur le bien-fondé de cet idéal [2], manifester les valeurs qu'il véhicule [3].

[1] Étions-nous une nation? Pas encore, puisqu'il nous faudrait attendre la réunification avec nos frères du Cameroun occidental et faire naître ce « désir de vivre ensemble » qui caractérise une nation (Extrait du discours du Cinquantenaire de l'Indépendance, mai 2010).

9. Discours à l'occasion du retrait des forces armées nigérianes de Bakassi, du Cinquantenaire de l'indépendance, de la réunification et de l'ENAM.

[2] Aujourd'hui plus qu'hier, nous leur disons que nous tenons indéfectiblement à l'unité nationale qu'ils nous ont léguée, que nous préserverons notre souveraineté qu'ils ont conquise et notre indépendance qu'ils ont payée quelquefois au prix de leur sang (Extrait du discours du Cinquantenaire de la Réunification, Bamenda, février 2014).

[3] We have every reason to be proud of our Reunification and the best way of being worthy of it is to spare no effort to preserve our national unity (Extrait du discours du cinquantenaire de la Réunification, Bamenda, février 2014).

En revanche, les discours de crise portent sur deux valeurs illocutoires : dénoncer les ennemis du vivre-ensemble [4] et mobiliser le peuple en faveur de l'idéal [5].

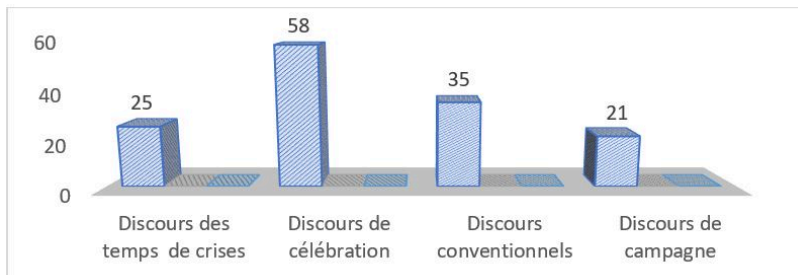
[4] Les apprentis sorciers qui dans l'ombre ont manipulé ces jeunes ne se sont pas préoccupés du risque qu'ils leur faisaient courir en les exposant à des affrontements avec les forces de l'ordre (Discours lors des émeutes de 2008, Yaoundé, 27 février 2008).

[5] L'immense majorité de notre peuple aspire à la paix et à la stabilité. Les dernières consultations électorales en ont apporté la preuve. Les Camerounais savent que le désordre ne peut apporter que malheur et misère. Nous ne le permettrons pas (Discours lors des émeutes de 2008, Yaoundé, 27 février 2008).

Dans les discours conventionnels et ceux de campagne, le préconstruit est réitéré avec des niveaux différentiels d'importance. Le diagramme 1 présente la prégnance de la thématique du vivre-ensemble dans les 4 catégories de discours.

Graph 1. Les références au vivre-ensemble dans le discours du Chef de l'État.

## Le préconstruit du vivre-ensemble dans l'espace discursif camerounais



La résurgence significative de la sociabilité et de l'unité est donc observée dans le discours politique, particulièrement dans l'instance assumée par le Chef de l'État. L'analyse des réseaux sémantiques rend compte de la richesse lexicale du préconstruit : « unité nationale », « fraternité », « dialogue », « nation », « symbiose exemplaire », « peace and stability », « cohésion nationale », « démocratie », « intégration nationale », etc. Le délitement du lien, orchestré par les contre-discours, a contribué à une stabilisation de la thématique dans le champ discursif de l'instance politique. Pour le pouvoir politique, les progrès accomplis en faveur de l'unification du peuple depuis l'indépendance méritent d'être pérennisés, consolider, car ils conditionnent le bien-être social et économique de la nation.

## La dénomination politique

Depuis Nicolaisen (1990) et Murray (2002), l'onomastique politique est un champ d'études pertinent, particulièrement en contexte démocratique. Le choix de la dénomination politique est pourvu d'un enjeu sémantique : le nom doit refléter une vision, une idéologie, mais aussi être attractif dans l'espace social. La dénomination politique est par ailleurs un acte de langage aux multiples fonctions (Bacot et Lecolle, 2019). Sur le plan lexical, le nom de parti est un nom propre caractérisé par une polylexicalité qui lui confère un sens collectif (Lecolle, 2014). Au niveau sémantique et référentiel, il est porteur de sens, révèle l'idéologie et la vision politique.

La dénomination politique au Cameroun porte les traces de l'interdiscours sur le vivre-ensemble. Autrement dit, les noms de partis politiques trouvent partiellement leur fondement dans les idéaux républicains prônés par la Constitution. Par conséquent, ils véhiculent l'idéal sociopolitique républicain. L'analyse montre que l'onomastique politique revêt des variantes nominales, toutes convergentes vers la sociabilité, l'idéal constitutionnel et républicain du vivre-ensemble. Les patrons lexico-sémantiques dominants identifiés sont : « alliance », « union », « front », « mouvement », « rassemblement ».

**Tableau 1. Les patrons lexico-sémantiques dominants de l'onomastique politique. Source : notre enquête documentaire, 2020.**

<b>Patron lexico-sémantique</b>	<b>Dénomination politique</b>
Alliance	ADD : Alliance pour la Démocratie et le Développement APPE : Alliance Plus pour l'Émergence du Cameroun ANDP : Alliance Nationale pour la Démocratie et le Progrès
Union	UNDP : Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès UPC : Union des Populations du Cameroun UCD : Union Camerounaise pour la Démocratie
Mouvement	MDR : Mouvement pour la Défense de la République MRC : Mouvement pour la Réconciliation du Cameroun MP : Mouvement Progressiste
Front	SDF : Social Democratic Front FNSC : Front National pour le Salut du Cameroun FDC : Front Démocrate Camerounais
Rassemblement	RDPC : Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais RUN : Rassemblement pour l'Unité Nationale RND : Rassemblement National pour la Démocratie et le Développement

Les patrons lexico-sémantiques renvoient aux thématiques du rassemblement, de la réconciliation et de l'unité. Ils convergent vers un sens collectif, sous-tendu par le vivre-ensemble, le faire équipe, le faire corps. La construction syntaxique de la majorité des polylexèmes des différents noms montre que les patrons lexico-syntaxiques dominants ont la structure « GN Prép GN (le régime) » : Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès, Mouvement pour la Réconciliation du

Cameroun, Front National pour le Salut du Cameroun, Rassemblement pour l'Unité Nationale, etc. Le premier constituant de la structure nominale est celui qui porte le préconstruit; le deuxième constituant, encore appelé le régime, exprime la vision politique (la démocratie, le progrès, le salut, la réconciliation...). Les deux constituants sont reliés par le morphème prépositionnel « pour » qui exprime le but, la finalité. Certains, par contre, n'obéissent pas à cette structure syntaxique : Union progressiste, Union des populations du Cameroun, Rassemblement démocratique du peuple camerounais. Il apparaît donc que le nom des partis politiques est un discours à part entière.

En outre, le préconstruit du vivre-ensemble est établi au niveau de l'onomastique politique. Les noms des partis politiques, en tant qu'unités discursives, sont des socles de l'idéologie du vivre-ensemble. La dénomination des formations politiques est donc en congruence avec les idéaux de la Constitution. En baptisant leurs formations politiques par les noms propres construits à partir des patrons, les promoteurs et/ou promotrices rappellent implicitement la centralité du vivre-ensemble, de la cohésion sociale et de l'unité nationale dans l'accomplissement de leur vision politique.

## Les réseaux lexico-sémantiques de formulation

Les réseaux lexico-sémantiques du vivre-ensemble renvoient à l'ensemble des unités lexicales associées contextuellement à la notion de vivre-ensemble. 223 unités lexicales ont été recensées et réparties entre les catégories lexico-sémantiques ci-après.

(1) Les synonymes : on distingue des cas de synonymie quasi absolue (symbiose exemplaire), partielle (unité nationale, réunification, conscience collective) et approximative (solidarité, fraternité, hospitalité).

(2) Les lexies complexes sont : « la nation camerounaise », « l'histoire commune », « l'intérêt national », « l'unité nationale », « l'intégration nationale », « l'État unitaire ». À travers leur réitération dans les réseaux de formulation, ces lexies entrent dans un processus de stabilisation mémorielle dans l'opinion publique.

(3) Les noms du même domaine renvoient aux secteurs de la vie sociale dans lesquels le vivre-ensemble est prôné : « les partis politiques », « le pluralisme linguistique et culturel », « le multipartisme », « la pluralité des candidatures », « les syndicats », « les associations », « la démocratie », « le gouvernement multicolore ». Le deuxième groupe de lexies désigne les valeurs civiques qui structurent le vivre-ensemble : « le patriotisme », « la paix », « la justice », « la bonne gouvernance », « Peace and stability », « le suffrage universel direct », « la réconciliation nationale », « l'ordre », « la discipline », « le respect des lois », « la paix sociale ».

(4) Les unités hyponymiques du vivre-ensemble : « l'esprit constructif », « le dialogue », « l'ouverture », « le compromis », « la pondération », « le véritable esprit de négociation », « la concertation », « le débat », « les voix du dialogue », « des consultations », « construction nationale », « citoyens engagés », « la tolérance ».

(5) Les constructions verbales : « consolider la démocratie », « construire un État », « résoudre les problèmes », « aplanir nos dissensions », « consolider la démocratie », « construire la nation », « parfaire notre unité », « Must work together ».

(6) La catégorie adjectivale est constituée des qualificatifs définissant les bases juridiques de l'État : « unie et libre », « décentralisé », « une et indivisible », « laïque », « démocratique et sociale ». Elle est complétée par des formes adverbiales à l'exemple de « sans aucune discrimination », « together ».

(7) Les termes antonymiques regroupent les manifestations sociales contraires à la sociabilité (le combat, l'instrumentalisation, la violence, la délinquance, les pillages, les manipulations, le chaos) et les acteurs sociopolitiques dont l'idéologie est susceptible de compromettre l'idéal

## Le préconstruit du vivre-ensemble dans l'espace discursif camerounais

commun du vivre-ensemble (les apprentis sorciers, les oiseaux de mauvais augure, les forces centrifuges régionales, tribales ou religieuses, les idéologies dépassées, les ambitions malsaines).

(8) Une formule prononcée par le Président de la République à l'occasion du Cinquantenaire de l'armée : « One people, one nation, one prosperous future ».

Le préconstruit vivre-ensemble inonde l'espace politique camerounais grâce à une pluralité d'instances énonciatives et des réseaux lexico-sémantiques dont la source est probablement antérieure au discours constitutionnel. Toutefois, ce dernier peut, à la lumière de l'analyse précédente, être considéré comme la source, la base pour les différentes formulations aux plans politique, médiatique, voire de la doxa. La reprise du préconstruit, avec plus ou moins diverses formes de formulation, dans le discours constitutionnel, politique et dans l'onomastique partisane contribue à sa stabilisation dans l'opinion.

## Conclusion

Le parcours analytique des trois corpus aboutit à la stabilisation de l'idéologie du vivre-ensemble dans l'espace discursif camerounais, validant *ipso facto* l'hypothèse de base. La réitération, avec diverses formulations, du préconstruit dans les réseaux énonciatifs révèle la forte résonance et la forte prégnance sociale de cet idéal sociopolitique. Au Cameroun, le vivre-ensemble émerge comme la voie royale de la politogénèse fondée sur le double paradigme de l'unité et de l'intégration nationale, au travers du bilinguisme. Face à la montée des manipulations identitaires, religieuses, politiques et ethniques à des fins idéologiques, le discours sur le « vivre-ensemble » s'est imposé dans l'espace discursif, aboutissant à sa stabilisation. Bien plus, la reprise de ce discours a généré un effet affectif fraternel au sein de la population camerounaise qui s'observe dans les échanges conversationnels au quotidien. Mais, la

persistante crise politique dans les régions anglophones, couplée à celle résultant de l'élection présidentielle de 2018, semble révéler que cette construction nationale n'est pas encore accomplie. Elle met ainsi en évidence le fait que le vivre-ensemble au Cameroun ne serait qu'une construction.

## Références

- Abesso Zambo, Edgard. 2011. *L'interdiscursivité juridique et socioculturelle dans le discours jurisprudentiel francophone*. Thèse de PhD, Université de Bergen.
- Amougou Ndi, Stéphane et Ngwe, Raphaël. 2019. *Les Maquisards de Hemley Boum: un art du vivre-ensemble*. Paris : Connaissances et savoirs.
- Arendt, Hannah. 1990. *La Crise de la culture*. Paris : Gallimard.
- Bacot, Paul et Lecolle, Michelle. 2019. Noms de partis politiques : une onomastique atypique. *Mots. Les langages du politique*, 120.  
<http://journals.openedition.org/mots/25099>
- Bakhtine, Mikhaïl. 1977. *Le Marxisme et la philosophie du langage*. Paris : Minuit.
- Caune, Jean. 2015. Tisser le trait d'union du vivre-ensemble : l'enjeu de la médiation culturelle. Dans Saillant, Francine (dir). *Pluralité et vivre-ensemble* (209-226). Laval : Presses universitaires de Laval.
- Charaudeau, Patrick. 2005. *Le Discours politique : les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert.
- Debard, Thierry. 2002. *Dictionnaire de Droit constitutionnel*. Paris : Ellipses.



- Engolo Ekomo, Camille. 2001. Analyse sociologique du bilinguisme d'enseignement au Cameroun. *Éducation et sociétés*, 8, 135-161.  
[www.cairn.info/revue-education-et-societe-2001-2-page-135.htm](http://www.cairn.info/revue-education-et-societe-2001-2-page-135.htm)
- Finkielkraut, Alain. 2013. *L'Identité malheureuse*. Paris : Stock.
- Foucault, Michel. 1969. *L'Archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- Khadiyatoulah, Fall. 2015. De quoi l'expression « le vivre-ensemble » est-il le nom? Cartographie d'une notion. Dans Saillant, Francine (dir.), *Pluralité et vivre-ensemble* (p. 21-36). Laval : Presses universitaires de Laval.
- Lecolle, Michelle. 2014. Dénomination de groupes sociaux : approches sémantique et discursive d'une catégorie de noms propres. Dans F. Neveu, P. Blumenthal, L. Hriba et al. (dir.), *4eme Congrès mondial de linguistique française* (p. 2265-2281).  
<http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801063>
- Maingueneau, Dominique et Cossutta, Dominique. 1995. L'analyse des discours constituants. *Langages*, 115, 112-125.
- Massumi, Brian. 2002. *Parables for the Virtual*. Durha : Duke University Press.
- Murray, John Damien. 2002. *Politics and Place-Names: Changing names in the Last Soviet Period*. Birmingham: University of Birmingham.
- Ngwe, Raphael. 2019. La citadelle inachevée du roi Christophe ou la vision du vivre-ensemble comme « poétique » du développement. Dans Mokwe, Édouard (dir.), *Les pensées littéraires d'Aimé Césaire et d'Édouard Glissant aujourd'hui, pour un vivre-ensemble harmonieux* (p. 46-55). München : Lincom.
- Nicolaisen, Wilhelm F-H. 1990. Place-Names and Politics. *Names*, 38 (3), 193-207.
- Njimeni Njotang, Clébard Agenor. 2018. *Le discours de Paul BIYA à l'ère du multipartisme au Cameroun : mises en scène argumentatives et relation au pouvoir*. Thèse de doctorat, Université Bordeaux Montaigne.

- Nouazi Kemkeng, Carole Valérie. 2015. L'idéologie de l'unité nationale et le révisionnisme constitutionnel au Cameroun. *Jurisdoctoria*, 12, 155-181.
- Paveau, Marie-Anne. 2015. Le préconstruit. Généalogie et déploiements d'une notion plastique. Communication présentée à la journée d'étude sur le préconstruit, Université Jean Moulin, le 09 avril.  
<http://penseedudiscours.hypotheses.org/13667>
- Paveau, Marie-Anne. 2007. Discours et cognition. Les prédiscours entre cadres internes et environnement extérieur. *Cognition, Représentation, langage*, HS-6.  
<http://corela.revues.org/1550>
- Pêcheux, Michel. 1990. *L'Inquiétude du discours : textes choisis et présentés par D. Maldidier*. Paris : Éditions des Cendres.
- Pêcheux, Michel, 1975. *Les Vérités de La Palice. Linguistique, sémantique, philosophie*. Paris : Maspero.
- Renan, Ernest. 1882. Qu'est-ce que la nation?. Communication présentée à la Sorbonne, le 11 mars.
- Saillant, Francine (dir.). 2015a. *Pluralité et vivre-ensemble*. Laval : Presses universitaires de Laval.
- Saillant, Francine. 2015b. Pluralité de vivre-ensemble et paradoxes. Dans Francine Saillant (dir.), *Pluralité et vivre-ensemble (1-20)*. Laval : Presses universitaires de Laval.

---

### **Joseph AVODO AVODO**

L'auteur enseigne la linguistique et la didactique des langues à l'Université de Maroua (Cameroun). Il est titulaire d'un PhD en Sciences du langage de l'Université de Bergen (Norvège). Ses intérêts de recherche sont la linguistique interactionnelle, l'analyse du discours, la pragmatique linguistique et la didactique des langues. Il est auteur de plusieurs

Le préconstruit du vivre-ensemble dans l'espace discursif  
camerounais

publications dans ces domaines.

Courriel : yosephum@yahoo.fr

**ISSN : Version imprimée**

2756-7222

**ISSN : Version en ligne**

2756-7222

**En ligne à :**

<https://www.revues.scienceafrique.org/jeynitaare/texte/avodo2021/>

**Pour citer cet article :** AVODO AVODO, Joseph. 2021. Le préconstruit du vivre-ensemble dans l'espace discursif camerounais. JEYNITAARE. Revue panafricaine de linguistique pour le développement, 1(1), 9-29. DOI : 10.46711/jeynitaare.2021.1.1.1





# Discours de campagne politique et relations entre les instances

NOUSSAÏBA ADAMOU

## **Résumé :**

L'article se propose d'analyser les productions discursives en période de campagne présidentielle au Cameroun. La campagne électorale étant un espace de discussion et de propagande de la pensée et de la vision politiques, elle s'effectue par une production discursive visant à négocier la conquête du pouvoir. Dès lors, les candidats à l'élection présidentielle sont amenés à établir des relations avec l'électorat et à produire des discours divers et variés dans le but d'intéresser ce dernier et le pousser ainsi à adhérer à l'offre politique proposée. Le genre discursif choisi comme objet d'étude se caractérise par l'influence qu'il exerce sur le destinataire, il contribue à le manipuler, car ce discours a avant tout une visée persuasive. Le texte se propose dès lors d'analyser quelques discours de campagne produits par le parti au pouvoir et quelques partis de l'opposition.

**Mots-clés :** discours de campagne, identité sociale, instance, persuasion, pouvoir

**Abstract :**

The paper proposes to analyse the discursive productions during the presidential campaign period in Cameroon. As the electoral campaign is a space for discussion and propaganda of political thought and vision, it is carried out through discursive production aimed at negotiating the conquest of power. Henceforth, presidential candidates are led to establish relations with the electorate and to produce diverse and varied discourse in order to interest the latter and thus push it to adhere to the proposed political offer. The discursive genre chosen as the object of study is characterized by the influence it exerts on the recipient, it contributes to manipulate him or her, because this discourse has above all a persuasive aim. The text therefore proposes to analyse some campaign speeches produced by the party in power and some opposition parties.

**Keywords :** authority, campaign discourse, persuasion, power, social identity

**Historique de l'article**

**Date de réception :** 30 mars 2020

**Date d'acceptation :** 12 décembre 2020

**Date de publication :** 28 février 2021

**Type de texte :** Article

## Introduction

La politique, en tant que gestion des affaires publiques, contribue à la construction de la société. Cette gestion, parce qu'elle met en scène les humains, passe nécessairement par le langage, d'où le discours politique.

D'après Patrick Charaudeau, le discours politique est défini dans une problématique d'influence sociale (Charaudeau, 2008) avec les *principes d'altérité* et d'*influence*, car pour lui,

Tout acte de langage émane d'un sujet qui ne peut se définir que dans sa relation à l'autre, selon un *principe d'altérité* (sans l'existence de l'autre, point de conscience de soi); dans cette relation à l'autre, il n'a de cesse de ramener cet autre à lui, selon un *principe d'influence*, pour que cet autre pense, dise ou fasse selon son intention (Charaudeau, 2005, p. 29).

Pour ce faire, l'exercice et/ou la conquête du pouvoir voulu(e)s par le sujet politique (instance politique) est motivé(e)/sont motivés par le vivre-ensemble avec les citoyen-ne-s (instance citoyenne). C'est la raison pour laquelle cette dernière est toujours prise en compte dans ses différentes productions. L'instance politique produit un discours pour séduire et manipuler l'instance citoyenne : elle veut gagner sa confiance, elle veut qu'elle adhère à son point de vue à travers le vote. La campagne électorale devient ainsi un moment de mise en scène discursive pour agir sur l'électorat et l'influencer de quelle que façon que ce soit, ce qui nous amène à nous interroger sur les types de relation qui peuvent s'opérer entre les deux instances, mais aussi sur les types de discours qui peuvent découler de cette relation. Pour y répondre, nous allons analyser quelques discours de campagne présidentielle camerounais<sup>1</sup> en faisant appel au champ théorique de l'analyse du discours, lequel prend en compte les rapports entre les candidat-e-s et les discours. Dans cette logique, nous convoquerons particulièrement la pragmatique considérée comme « la relation des signes aux usagers des signes, des phrases aux locuteurs » (Armengaud, 1985, p. 6). Pour ce faire, les analyses auront davantage un fondement argumentatif et énonciatif dans le but de décrypter cette mise en scène discursive des candidats à l'élection présidentielle.

1. Il s'agit des discours du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), du Social Democratic Front (SDF), de l'Union Démocratique du Cameroun (UDC) et de l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (UNDP) produits aux élections présidentielles de 1992, 1997, 2004 et 2011.

## Trois types de relation pour un enjeu dialogique

Le discours de campagne camerounais est de type dialogique, ce qui donne une grande marge de manœuvre à l'instance politique pour manipuler l'instance citoyenne. À travers cette manipulation, le candidat ou la candidate aspirant au pouvoir se construit une identité et construit celle de l'autre. Tout est mis en œuvre pour agir sur l'électorat comme le remarque Jacques Gerstlé dans les propos suivants :

La communication politique est utilisée pour interagir selon les modalités variables telles que, entre autres, persuader, convaincre, séduire, informer, commander, négocier, inviter à. Ce n'est pas le contenu du message ni la structure d'un système de communication qui sont en cause mais bien la forme de la relation sociale qui s'établit à l'occasion de la communication (Gerstlé, 2008, p. 20).

En effet, la parole politique consolide la relation entre les partenaires de l'échange. Cette relation est davantage perceptible dans les formules d'adresse qui ouvrent tout discours de campagne. Il s'agit d'une interpellation qui a pour but d'attirer la sympathie et créer, selon le cas, une relation de familiarité, une relation symbolique et une relation politique.

### La relation familière

C'est une relation de proximité, de rapprochement entre les candidat-e-s et leur électorat. Elle est perceptible dans les formules d'adresse, notamment à travers l'apostrophe et les formules de sympathie. En effet, l'interpellation de l'auditoire se fait par les désignants sociaux<sup>2</sup>, généralement accompagnés du terme affectif « chers » :

Mesdames, Messieurs, Mes chers compatriotes... (RDPC-2004-A)  
Camerounaises, Camerounais, Chers Compatriotes, Électeurs,  
Électrices. (UDC-2011-A)

2. Terme emprunté à Françoise Rigat (2010).



Discours de campagne politique et relations entre les instances

Mes très Chers Compatriotes... (UDC-2011-B).

Dans l'extrait ci-dessus, l'emploi de l'adjectif qualificatif « cher » laisse transparaître une familiarité voulue par le candidat qui a le souci de se rapprocher de son auditoire afin que celui-ci s'identifie à lui et se sente proche de lui. Ce terme a une fonction affective dans la mesure où il détermine l'estime, le sentiment d'affection qui lie les deux instances et que le candidat voudrait exprimer pour toucher son auditoire. Il se crée ainsi un contact familial, une relation d'affinité morale entre les instances qui s'observe aussi à travers la sympathie qui se dégage des propos des candidats.

La sympathie dans le discours de campagne camerounais permet aux candidats d'être dans la peau de l'électorat puisqu'ils se montrent agréables et laissent transparaître un sentiment chaleureux. En voici une illustration :

**Le sens de l'hospitalité légendaire** des hommes et des femmes de la province du Nord n'était plus à démontrer. Et, **vous connaissant bien**, je m'attendais à un bon accueil de votre part. Mais aujourd'hui, **vous avez encore réussi à me surprendre, agréablement!** [...] Votre **accueil si chaleureux me va droit au cœur. J'aime** la région de Garoua et **je m'y sens bien** (RDPC-1992-B).

Le 1er mars 1992, vous avez été nombreux à apporter vos suffrages aux listes de l'UNDP pour un véritable changement au Cameroun. J'ai eu l'occasion en son temps de vous marquer ma gratitude (UNDP-1992-A).

C'est pour moi un immense plaisir de me retrouver parmi vous [...] Il est bon de se sentir entouré de fidèles amis [...] Il est bon d'avoir en face de soi des gens courageux, entreprenants dont le travail acharné contribue pour une bonne part au développement de notre pays [...] C'est pourquoi, je vous le dis, je me sens bien à Monatéfé (RDPC-2004-B).

Par votre bulletin de vote, vous prendrez une décision capitale. Il ne fait plus de doute aujourd'hui que vous choisirez de revenir à la République (UDC-2011-A)

La disposition à exprimer la sympathie à l'auditoire s'observe dans ces extraits à deux niveaux. D'abord, le candidat se montre sympathique envers l'auditoire en inscrivant sa subjectivité dans ses énoncés. Il a ainsi recours aux termes évaluatifs et affectifs de nature axiologique pour

étaler ses émotions et ses sentiments. C'est le recours au pathos pour séduire l'électorat. Non seulement le candidat dit qu'il est heureux (Je suis très heureux), mais il dit également avoir du plaisir (Quel plaisir pour moi; C'est pour moi un immense plaisir) parce qu'il se sent bien dans la région qui l'accueille (je m'y sens bien! je me sens bien à Monatélé/ J'aime la région de Garoua). L'emploi des adverbes d'intensité « très, bien, agréablement », de l'exclamation « quel! », des marques de la première personne du singulier « je, me, moi » et du vocabulaire affectif traduisent cette volonté des candidats à sympathiser avec l'auditoire. En fait, la sympathie fait partie des armes d'influence dans la mesure où, comme l'affirme Robert Cialdini, « nous accédons plus volontiers aux requêtes de personnes qui nous sont connues et sympathiques » (Cialdini, 2004, p. 235).

Ensuite, les formules de sympathie participent de la description de l'auditoire. Pour le séduire, pour lui être sympathiques, les candidats projettent dans leur discours une image méliorative de l'électorat. Là encore, le recours au vocabulaire évaluatif est indispensable « enthousiastes, chaleureux, fidèles amis, entreprenants, courageux, travail acharné... ». La mention du pronom personnel de la deuxième personne du pluriel et de ses substituts « vous, votre, vos » désigne clairement l'auditoire. En effet, cette description méliorative de l'auditoire révèle l'appréciation que le candidat a de lui, ce qui pourra le pousser à se sentir flatté, car il lui prouve son estime. Aussi cette présentation prend-elle l'allure des compliments qui sont des paroles aimables proclamant les qualités et les mérites de l'électorat. Ainsi, dirons-nous avec Robert Cialdini,

l'idée que quelqu'un nous apprécie peut, par le sentiment de sympathie qu'elle suscite, être un procédé de persuasion diaboliquement efficace. C'est pourquoi nous entendons souvent ceux qui veulent obtenir quelque chose de nous nous dire des choses flatteuses ou proclamer leurs affinités avec nous (Cialdini, 2004, p. 245).

## Les relations symbolique et politique

Nous parlons ici de « relation symbolique » pour renvoyer au sentiment d'appartenance à une même entité par des valeurs communément partagées. Cette relation fait partie de la classification proposée par Françoise Rigat qui l'associe à la question d'identité. Pour elle, la relation symbolique est « actualisée par les désignants sociaux [qui] construisent un sentiment d'appartenance de l'électeur à un espace socio-politique identitaire, à un niveau micro et macro-politique » (Rigat, 2010, en ligne). Cette relation crée un effet de communauté (*homonoia* en rhétorique) qui consiste, pour le candidat ou la candidate, à intégrer l'auditoire dans le macro-espace de la patrie, de la nation camerounaise. De ce fait, le candidat a recours aux désignants sociaux qui traduisent cet « effet de communauté ». Il s'agit des termes comme « Compatriotes », « Camerounaises, Camerounais », « Citoyennes, Citoyens » qui mettent en avant son identité patriotique et citoyenne. Il se positionne donc comme l'un des leurs, avec qui il partage les mêmes valeurs, les mêmes aspirations sans pour autant décliner directement son identité politique.

La relation politique, quant à elle, situe le candidat sur la scène politique. Il se positionne comme celui qui est à la conquête du pouvoir et se présente devant l'auditoire pour lui demander son soutien. Il l'appelle à adhérer à son projet de société en portant le choix sur lui à travers ses voix. Les formules d'adresse : « Électeurs, Électrices » (UDC), « Camarades », « Sympathisants » (RDPC) sont celles qui traduisent cette relation entre les deux instances. L'un aspire au pouvoir en tant que candidat, l'autre a le pouvoir de le lui confier ou pas en tant qu'électeur.

Tout compte fait, négocier la conquête du pouvoir avec l'instance citoyenne permet d'établir des relations entre les interlocuteurs. À travers son exorde, c'est-à-dire dès sa prise de parole, le candidat débute son entreprise de persuasion par la captation de l'électorat à travers les formules d'adresse. Le type d'interpellation choisie et le sentiment qui l'anime au moment de l'échange déterminent ainsi un rapport de

familiarité, symbolique ou politique. Toutefois, le type de discours produit contribue aussi à séduire, ce qui favorise l'interdépendance entre les forces en présence.

## Séduire à travers une diversité de discours

Pour négocier la conquête du pouvoir, le candidat à l'élection présidentielle est amené à produire des discours divers et variés en vue de séduire l'électorat. En fonction de la légitimité qui lui est reconnue et du positionnement politique qu'il vise, il prend la parole pour exercer une influence, d'où la position de pouvoir qu'il occupe. Pour ce faire, le discours-bilan, la parole de promesse et le discours de coopération sont entre autres les types de discours qui visent à séduire en vue de faire adhérer l'auditoire camerounais à leur projet.

### Le discours-bilan

Comme son nom l'indique, le discours-bilan est celui qui fait un inventaire de ce qui a été accompli durant une certaine période. Jacques Gerstlé (2008, p. 23) pense qu'il est une routine de la vie politique où le Chef de l'État dresse un tableau national. En situation de campagne présidentielle, ce discours est tenu par le candidat sortant du fait de sa fonction de Chef d'État. De ce fait, son statut de candidat et celui de Président de la République se confondent dans la mesure où il se sert de cet atout pour mieux manipuler l'opinion. Pour le candidat du RDPC, le discours-bilan joue à son avantage, car c'est l'occasion pour lui de démontrer à l'auditoire qu'il est crédible et sincère. C'est donc un tableau positif des

Discours de campagne politique et relations entre les instances propositions qui avaient été faites et qui se trouvent, au moment de la campagne, réalisées. Ce bilan permet aussi de décrire la transformation positive de la société qui se trouve dans une situation améliorée.

Dans les discours de campagne du RDPC, le discours-bilan a toujours sa place. Pour donner une image d'un acteur politique qui respecte ses engagements, le candidat, avant de proposer de nouvelles actions à l'auditoire, passe par le bilan de ses réalisations. Dans cette optique, il dresse un bilan positif de l'exécution des projets qui s'est étalée sur une période de sept années, la durée d'un mandat présidentiel au Cameroun. Voici un exemple de discours-bilan à l'élection présidentielle de 2004 :

Revenons maintenant, si vous le voulez bien, à ce que nous avons fait et à ce que nous allons faire. Au cours des dernières années, nous avons, ainsi que je vous le disais, remis de l'ordre dans la maison Cameroun. Aujourd'hui, la démocratie fonctionne, l'économie progresse, le projet social est en marche, la paix et la stabilité sont assurées. Dans ce travail de redressement, l'Extrême-Nord n'a pas été oublié, car je n'ai jamais perdu de vue les engagements que j'avais pris devant vous à Maroua en 1997. [...] Il y a sept ans, le taux de scolarisation dans la province était de 37 %, il est probablement aujourd'hui supérieur à 64 %. [...] Il n'est pas exagéré de dire qu'en sept ans, le visage scolaire de l'Extrême-Nord a radicalement changé. [...] Le taux de couverture sanitaire est passé de 77 % en 1997 à 94 % actuellement (RDPC-2004-A).

L'emploi des temps du passé, l'énumération et les indicateurs temporels sont quelques procédés qui permettent de traduire les œuvres du parti au pouvoir. En partant de la situation du pays, notamment de la région de l'Extrême-Nord en 1997, il fait une comparaison pour décrire la situation en 2004 afin d'observer les changements positifs. Dès lors, son tableau de concrétisation s'intéresse au taux de scolarisation dont le pourcentage a une nette augmentation, ainsi que l'accès et la qualité de l'enseignement, l'amélioration de la situation sanitaire, la promotion de la femme, la question de l'emploi avec la mise en place des structures de lutte contre le chômage.

Le discours-bilan est aussi l'occasion pour le candidat de se montrer satisfait du travail accompli pour laisser projeter une image d'un homme politique compétent et crédible. Cette satisfaction peut se lire dans cette

appréciation qu'il fait de son bilan : « Malgré tout, sur ces différents plans, évolution démocratique, progrès économique et social, **je crois qu'au total le bilan est largement positif** » (RDPC-2004-B).

À travers le discours-bilan, le leader du RDPC se montre différent de ses adversaires. Dans ses propos, il projette l'image d'un homme de parole qui tient toujours ses engagements. À cet effet, il met en parallèle ce qu'il prend comme engagement et ce qu'il réalise comme action pour démontrer qu'il fait ce qu'il dit. Illustrons cette image à travers les énoncés ci-dessous :

Nous, nous tenons ce que nous promettons!

Nous l'avons dit, nous l'avons fait.

Nous le disons et nous le ferons!

Mais nous, nous ne promettons que ce que nous sommes sûrs de tenir (RDPC-1992-C).

Dans cet extrait, la correspondance entre le dire et le faire consiste à influencer l'auditoire sur le choix de son prochain Président de la République. Cette manipulation s'appuie sur les propositions des candidats et leur capacité à les mettre en application. Pour Paul Biya, sa compétence est visible à travers le bilan positif qui est présenté, toute chose qui lui permet de faire facilement des promesses.

## La parole de promesse

D'après Patrick Charaudeau (2007, en ligne), « La parole de promesse (et son pendant l'avertissement) doit définir une idéalité sociale, porteuse d'un certain système de valeurs et les moyens d'y parvenir ». Elle consiste à projeter une image de conviction du candidat et à toucher le public par ce qu'on lui promet. Dès lors, l'auditoire pourra s'identifier à ces idées considérées comme une source d'espoir à laquelle il se rattache et y croit fermement. Cette parole détermine aussi la légitimité du candidat qui a le pouvoir et les moyens d'honorer les promesses formulées. C'est en

Discours de campagne politique et relations entre les instances tant que Président de la République qu'il pourra les réaliser et pour cela, l'électorat devra faire son choix. Le discours de promesse peut être mis en scène par l'acte de promettre ou par d'autres actes qui expriment un serment, une parole d'honneur.

Fondée sur une idéalité sociale, la parole de promesse oriente les actions vers l'avenir. L'utilisation du futur est la caractéristique première de ce discours. Pendant la campagne électorale, le candidat peut se servir des souhaits et des attentes du peuple pour exercer une influence sur lui et ainsi le manipuler par l'énoncé d'une promesse découlant de ces souhaits. Par exemple, en faisant la promesse d'ouvrir une université à l'Extrême-Nord du pays, le candidat du RDPC a pris en compte les souhaits des habitant·e·s de cette région :

**J'ai noté également parmi les souhaits** que le Délégué du Gouvernement a exprimés **ce problème de l'université est revenu** - et ce n'est pas la première fois. J'ai pris bonne note et compte tenu de nos bonnes relations et de la complicité qui existe entre l'Extrême-Nord et moi, je crois qu'il m'est très difficile de vous refuser quelque chose. Alors, nous allons mettre à l'étude ce projet et **je pense que l'Extrême-Nord aura son Université** (RDPC-2004-A).

En outre, le candidat peut déclarer son intention de réaliser une mesure quelconque, notamment par l'emploi des expansions nominales et du futur. Il est question pour les candidats de donner des propriétés aux actions de leurs adversaires par une qualification péjorative ou à leurs propres actions par une qualification méliorative. Dans le discours de campagne, l'énonciation d'une parole de promesse est associée à une description pour identifier les caractéristiques du projet social que le candidat veut réaliser. Dans l'extrait suivant, le candidat du SDF envisage de construire une économie au service de tou·te·s. Dans ce discours de promesse, il décrit cette vision économique par le recours à la description :

Sous mon mandat, le gouvernement ne ménagera aucun effort dans la prise de **décisions adéquates** pour rendre **plus compétitives** notre économie qui devra tenir compte de l'environnement économique mondial. Nous mettrons en place **une politique appropriée de relance** de l'économie qui nous permettra de

transformer nos **avantages comparatifs en avantages compétitifs**. Le secteur financier sera reformé afin de sortir d'une **économie au service de la finance** à un secteur financier au **service de l'économie**. D'importantes mesures sociales **fortes et volontaristes** seront prises pour éviter les pertes d'emplois et protéger les couches **vulnérables** (SDF-2011-A).

Cet extrait est marqué par l'emploi de l'adjectif qualificatif et des compléments de noms. Ces procédés contribuent à caractériser les actions du candidat pour qu'elles aient une connotation méliorative, susceptible de séduire l'électorat et éveiller chez lui un intérêt. Le candidat lui promet un projet idéal qui prône des valeurs de progrès, de bien-être, de production de la richesse, de sécurité économique. À travers ce discours de promesse qui révèle les propriétés positives des propositions, John Fru Ndi place l'auditoire dans un univers idéal où il espère et croit en ces idées, il espère ainsi faciliter son adhésion. De plus, l'emploi du futur met en scène les promesses des candidats. Pour ce faire, le discours est produit sur des propositions dont les actions sont orientées vers l'avenir. Là aussi, le candidat démontre son intention de construire une société idéale, mais réaliste et réalisable afin que l'auditoire puisse s'identifier.

Ainsi, le « faire croire » et le « faire penser » caractérisent le discours de promesse qui vise à toucher l'auditoire par des idées qui lui sont présentées. Le candidat peut se servir de ses attentes et de ses souhaits pour s'engager à les réaliser; une réalisation qui ne pourra se faire qu'avec le soutien et l'adhésion de l'auditoire à travers le vote dudit candidat. La promesse se fait alors sur la base d'un contrat qu'on pourrait gloser par « votez-moi et je vous promets de réaliser cette société idéale ».

## Le discours de coopération

La coopération est un principe qui s'inscrit dans la communication politique. D'après la conception de Jacques Gerstlé, elle est « une discussion orientée par le souci d'intercompréhension. Ainsi, la



Discours de campagne politique et relations entre les instances délibération est-elle l'examen collectif en vue d'une décision » (Gerstlé, 2008, p. 20). Autrement dit, le discours de coopération favorise un échange basé sur le partage des valeurs et des intérêts, mais aussi sur la collaboration des partenaires. Dans le discours de campagne présidentielle, le discours de coopération établit une relation entre le sujet politique et l'auditoire.

En fait, la coopération entre l'instance politique et l'instance citoyenne s'opère dans un rapport de réciprocité où la première instance invite la seconde à collaborer, à s'associer dans la réalisation du projet qu'elle lui propose. De ce fait, l'emploi des termes tels que le pronom personnel « nous », l'adverbe « ensemble » ou encore le groupe verbal « je compte sur vous » expriment cette coopération et la collaboration avec l'instance citoyenne. Il est important de relever que le « nous » de coopération se réfère à « je tu et/ou il », selon Catherine Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 41). « Je » étant le sujet locuteur, c'est-dire le candidat, « tu » étant l'électorat et « il » l'ensemble du peuple camerounais avec ses différentes entités.

Dans le discours de campagne présidentielle, le candidat du RDPC est celui qui a davantage recours à ce type de discours. Après la formulation des propositions, il sollicite l'appui de ses compatriotes pour l'aider à les accomplir. Il demande leur concours pour leur montrer qu'ils croient en eux ou elles, ce qui lui permet de construire une image de l'auditoire caractérisée par le courage, la compétence et la responsabilité. Le discours de coopération est en effet une stratégie permettant au candidat de placer l'instance citoyenne face à ses responsabilités. Devant les enjeux qui en découlent, il est probable que cette dernière accepte d'accompagner le candidat dans l'accomplissement de ses projets. L'électorat se voit dès lors pris en considération parce qu'il va participer à la construction de la société.

Ces engagements que je viens de vous proposer sont réalisables, mais ils ne seront réalisés que grâce à votre concours à tous. Je sollicite vos suffrages [...] Ensemble poursuivons notre route... (RDPC-1997-A).

C'est ensemble, vous et moi, [...] que nous parviendrons à atteindre l'objectif [...]. Ensemble, nous traduisions les « Grandes Réalisations » en « Grandes Réussites »! (RDPC-2011-A).

La coopération consiste à mutualiser les efforts pour atteindre les objectifs fixés. Le recours à l'adverbe « ensemble » démontre que c'est un projet qui doit se faire en commun avec l'instance citoyenne. Par ailleurs, le discours de coopération peut amener le candidat à s'abandonner à ses concitoyen·ne·s. Cet abandon se manifeste dans sa production par l'énoncé « je compte sur vous » qui donne une position haute à l'électorat. En fait, le candidat fait croire à l'instance citoyenne que c'est à lui que revient la charge d'accomplir les projets, de rendre concrètes les propositions. Cela laisse croire que le candidat n'a aucun pouvoir, il demande de l'aide à l'auditoire sans lequel l'exécution des projets ne pourra se faire. En effet, ce discours permet de prouver à l'électorat qu'il a sa place dans l'édification de son pays.

Ainsi, le discours de coopération permet au candidat de montrer la considération qu'il a pour l'instance citoyenne. Il coopère avec lui afin qu'ils puissent partager les mêmes valeurs, les mêmes combats, les mêmes réussites. C'est une stratégie de négociation dans la mesure où le sujet politique met l'instance citoyenne devant ses responsabilités.

## Conclusion

La campagne présidentielle au Cameroun est un moment d'échange où s'établissent des relations entre les instances politique et citoyenne. Fondé sur l'influence et la manipulation, ce genre discursif se veut persuasif, car il cherche à séduire l'électorat afin que celui-ci fasse son choix face à une multitude d'offres politiques. Pour ce faire, dans l'exorde de ses productions, le candidat commence par captiver son auditoire, il attire son attention à travers la sympathie, la reconnaissance et la proximité qui se dégagent des procédés d'interpellation. Il s'opère ainsi

Discours de campagne politique et relations entre les instances des relations familière, symbolique et politique qui laissent transparaître une atmosphère de confiance et de sérénité entre les interlocuteurs. Qui plus est, la position de pouvoir qu'occupe le candidat, ajoutée à la légitimité qui lui est reconnue, lui permet de produire une diversité de discours. Ainsi, la parole de promesse, le discours-bilan et le discours de coopération favorisent la consolidation des rapports et permettent de tisser des liens qui reposent sur la communion, l'interdépendance et la confiance. Il est à noter que cette diversité de discours participe à la négociation pour la conquête du pouvoir. Les candidats y ont recours pour exercer une influence sur l'instance citoyenne, dont la finalité est l'adhésion à leurs propositions, adhésion qui se concrétise par le vote. C'est la raison pour laquelle le discours de campagne présidentielle est produit dans le seul but d'amener l'auditoire à faire le choix du candidat locuteur.

## Références

- Armengaud, Françoise. 1985. *La Pragmatique*. Paris : PUF.
- Charaudeau, Patrick. 2005. *Le Discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert.
- Charaudeau, Patrick. 2007. De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication. Consulté le 7 juin 2011 sur le site de Patrick Charaudeau – Livres, articles, publications à l'adresse : <http://www.patrick-charaudeau.com/De-l-argumentation-entre-les.html>.
- Charaudeau, Patrick. 2008. L'argumentation dans une problématique de l'influence. *Revue Argumentation et Analyse du Discours (AAD)*, 1. En ligne (<http://aad.revues.org>). Consulté le 7 juin 2011 sur le site de Patrick Charaudeau – Livres, articles, publications à l'adresse : <http://www.patrick-charaudeau.com/L-argumentation-dans-une.htm>

- Cialdini, Robert. 2004. *Influence et manipulation. L'art de la persuasion*. Paris : First-Grund.
- Gerstlé, Jacques. 2008. *La Communication politique*, 2e édition. Paris : Armand-Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1980. *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- Rigat, Françoise. 2010. « Mes chers compatriotes » : stratégies discursives de l'interpellation des électeurs dans les professions de foi. CORELA – Numéros thématiques | *L'interpellation*. [En ligne] Publié en ligne le 24 novembre 2010, consulté le 6/05/2011.  
<http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=783>

## Corpus

- RDPC-1992-B : Discours de campagne à Garoua en 1992  
RDPC-1992-C : Discours de campagne à Monatélé en 1992  
RDPC-1997-A : Discours de campagne à Maroua en 1997  
RDPC-2004-A : Discours de campagne à Maroua en 2004  
RDPC-2004-B : Discours de campagne à Monatélé en 2004  
RDPC-2011-A : Discours de campagne à Maroua en 2011  
SDF-2011-A : Manifeste du parti en 2011  
UDC-2011-A : Profession de foi en 2011  
UDC-2011-B : Lettre du candidat en 2011  
UNDP-1992-A : Profession de foi du candidat en 1992
-

Discours de campagne politique et relations entre les instances

**NOUSSAÏBA ADAMOU**

Ancienne élève de l'École Normale Supérieure de Maroua au Cameroun, l'auteure est Professeure des Lycées de l'Enseignement Général (PLEG) et titulaire d'un PhD en Sciences du langage, spécialité Analyse du discours. Auteure de plusieurs articles scientifiques, elle s'intéresse aux productions langagières dans la sphère publique, plus particulièrement au discours politique.

**ISSN : Version imprimée**

2756-7222

**ISSN : Version en ligne**

2756-7222

**En ligne à :**

<https://www.revues.scienceafrique.org/jeynitaare/texte/noussaiba2021/>

**Pour citer cet article :** Noussaïba, Adamou. 2021. Discours de campagne politique et relations entre les instances. JEYNITAARE. Revue panafricaine de linguistique pour le développement, 1(1), 31-47. DOI : 10.46711/jeynitaare.2021.1.1.2





# Discours médiatique et impact sur la construction du vivre ensemble au Cameroun. Regard panoramique de deux quotidiens : "Cameroon Tribune" et "Le Messenger"

ANNE-CLOTILDE KAMENI WENDEU

## Résumé :

Les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun sont affectées par une crise qui fragilise l'unité de ce pays. Cette crise, qui a débuté depuis 2016, remet en question le vivre-ensemble, une valeur pourtant très chère au peuple camerounais. Dans ce climat de confusion, la presse y joue un rôle majeur puisqu'elle participe au débat politique. Dès lors, ce texte ambitionne de décrypter l'impact du discours médiatique sur la construction du vivre ensemble au Cameroun. Le corpus d'étude, composé des quotidiens *Cameroon Tribune* et *Le Messenger* permet de comprendre comment ce type de discours concourt à construire le vivre-ensemble dans un contexte de crise. Il en ressort que l'orientation argumentative de la construction discursive du vivre ensemble est fortement influencée par le positionnement idéologico-discursif des deux quotidiens.

**Mots-clés** : construction, discours, idéologie, média, presse écrite, vivre-ensemble

**Abstract :**

The North-West and South-West regions of Cameroon are affected by a crisis that is undermining the unity of the country. This crisis, which began in 2016, calls into question the value of living together, a value that is very dear to the Cameroonian people. In this climate of confusion, the press plays a major role since it participates in the political debate. Therefore, this text aims to decipher the impact of media discourse on the construction of living together in Cameroon. The corpus of study, made up of the daily newspapers Cameroon Tribune and Le Messenger, allows us to understand how this type of discourse contributes to the construction of living together in a context of crisis. It emerges that the argumentative orientation of the discursive construction of living together is strongly influenced by the ideological-discursive positioning of the two newspapers.

**Keywords** : construction, discourse, ideology, living together, media, written press

**Résumé (fè'éfé'è) :**

Mfhu ná ngù' nco ntohò mōò ná nca'puá, mǒ' shwitok ywát ngūã'manshu'si kamerûn ná nũ ghě Glisi pi flansi. Bé nu le munāh lā' tám mǒ' nguá'ná nũ mbuá si ngatnshu'cicāh poàlā'. Bé mua fá le má mb'i ngwé yoh mā yáá lāfhū tā kwan. Ntientié nsienken pá Cameroon Tribune pi Messenger munkwāt mfū' tie nfā'ncāk bé lá, ghū mbuá kōsi lah njū'mbuá pá'njázū katōm ntām nsienken puá bé lá kosi lah kwat ngatnshu'cicāh póalā'ntám bé ywát nguā'le.

**Mots-clés (fè'éfé'è)** : ghə weně mb'i ngwe', kwátāk, kwátfa', len, mbuá si ngatnshu'



Discours médiatique et impact sur la construction du vivre ensemble au Cameroun. Regard panoramique de deux quotidiens :

**Historique de l'article**

**Date de réception** : 18 août 2020

**Date d'acceptation** : 8 février 2021

**Date de publication** : 28 février 2021

**Type de texte** : Article

## Introduction

La crise sécuritaire qui affecte les régions anglophones et le Cameroun tout entier a mis au-devant de la scène la question du vivre ensemble, fondement de la vie sociale dans toutes les Nations. Cette instabilité amène plusieurs chercheurs et chercheuses à réfléchir sur les voies et moyens pour faire revenir la paix et la stabilité dans ce pays. L'analyse du discours trouve dans les discours des médias, plus particulièrement ceux de la presse écrite, un terrain fertile pour apporter des pistes de résolutions qui relèvent en fait de la responsabilité de tous et toutes. En effet, sa pluridisciplinarité permet d'accorder de l'intérêt à tous types de discours : « l'analyse du discours constitue un phénomène qui n'est pas anodin : pour la première fois dans l'histoire, la totalité des énoncés d'une société appréhendée dans la multiplicité de leurs genres, est appelée à devenir objet d'étude » (Charaudeau et Maingueneau (2002, p. 45). Les discours médiatiques, par leur portée sociale, se donnent aussi pour vocation d'instruire, de sensibiliser son public. Pour cette raison, ils participent à la construction de l'opinion publique et à la nécessité des relations sociales plus apaisées. Aussi le corpus d'étude est-il constitué d'articles de presse écrite de deux quotidiens (*Cameroon Tribune* et *Le Messenger*) dont on sait que les lignes éditoriales sont opposées. En effet, *Cameroon Tribune* se singularise par sa détermination à accompagner la politique gouvernementale tandis que *Le Messenger* se démarque par

ses prises de positions toujours critiques à l'endroit du gouvernement. Il est donc question de montrer comment, à travers les différents outils de l'analyse du discours, les deux quotidiens construisent discursivement le vivre ensemble. D'autant plus qu'on sait avec Charaudeau que « l'information est essentiellement affaire de langage et le langage n'est pas transparent au monde, il présente sa propre opacité à travers laquelle se construit une vision, un sens particulier au monde » (2011, p. 12). C'est dire que les médias construisent une vision parcellaire de l'espace public et l'imposent au public.

Toute information dépend donc d'une ligne éditoriale qui prédéfinit l'orientation idéologique d'un journal. Dans le cadre de ce travail, la période choisie est celle relative à la crise anglophone qui frappe le Cameroun depuis 2016. Cette période se matérialise dans la presse par des référents qui convergent vers le vivre ensemble. Cette notion, devenue un sujet important dans notre pays, va faire l'objet d'une construction discursive singulière dans les deux quotidiens en ce sens qu'ils proposent des discours qui laissent entrevoir leurs orientations idéologiques. Dans l'optique d'étudier la circulation et la formulation des mots d'un média à l'autre, nous proposons, à partir d'une vingtaine de numéros parus entre 2016 et 2019, de décrypter toutes les stratégies discursives qui favorisent l'apaisement et le rétablissement de la paix. L'analyse s'attellera tout d'abord à l'étude de la titrairie avant de se focaliser sur les mécanismes langagiers, qui seront dégagés au travers de quelques genres d'opinions.

L'expression « vivre ensemble » qui fait florès dans les médias ces jours rend compte de la complexité des relations humaines et par le même fait met en exergue la volonté des uns et des autres de rétablir un climat social plus apaisé. King ne disait-il pas que « nous devons apprendre à vivre comme des frères, sinon nous allons mourir ensemble comme des idiots » (1968, paragr. 11)<sup>1</sup>. L'analyse du discours apparaît

1. Texte en anglais : « We must all learn to live together as brothers or we will all perish together as fools ». Sermon prononcé par King au *National Cathedral* (Washington D.C.), le 31 mars 1968. La transcription du texte original est disponible sur <https://kinginstitute.stanford.edu/king-papers/publications/knock-midnight-inspiration-great-sermons-reverend-martin-luther-king-jr-10>

Discours médiatique et impact sur la construction du vivre ensemble au Cameroun. Regard panoramique de deux quotidiens : comme une des démarches pouvant conduire à cette cohésion sociale. En effet, ce champ méthodologique multidisciplinaire étudie le contexte et le contenu des discours. Elle emprunte de nombreux concepts aux champs de la sociologie, de la philosophie, de la psychologie, de l'informatique, des sciences de la communication, de la linguistique, de la pragmatique, de la statistique textuelle et de l'histoire. Elle s'intéresse donc au discours, aux différentes unités qui le composent. Les approches en analyse du discours sont diverses, mais elles reposent sur un même principe selon lequel « les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases, mais comme des textes » (Grawitz, 1990, p. 345). Cela implique qu'on le considère comme un ensemble « qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit » (*ibid.*).

Selon Benveniste le discours est « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre de quelque manière » (1966, p. 242). Le discours est par ailleurs tributaire de trois autres concepts clés que sont le *texte*, le *contexte* et l'*intention* qui sont déterminants en analyse du discours. Le contexte par exemple renvoie à la situation concrète dans laquelle le discours est produit. Celui qui nous intéresse se rapporte à la situation de crise sécuritaire ambiante au Cameroun. Elle a fait naître une pléthore de discours allant dans le sens de l'apaisement ou du vivre ensemble. Ainsi, les discours issus de *Cameroon Tribune (CT)* et de *Le Message (LM)*, qui font l'objet de la présente étude, sont situés dans ce cadre spatiotemporel.

## L'inscription des procédés discursifs du concept de « vivre ensemble » dans la titrairie de *CT* et *LM*

Ensemble constitué du surtitre, du titre et du sous-titre, la titrairie constitue le lieu par excellence où les manifestations du vivre ensemble sont visibles. En effet, c'est elle qui donne aux lecteurs et lectrices l'essentiel de l'information contenue dans les articles : « c'est aussi par la lecture du titre que le lecteur entre dans une information. Il est écrit pour être lu rapidement, pour attirer l'attention, pour motiver la lecture de l'article » (Claude Jamet et Anne-Marie Jannet, 1999, p. 105). Dans cette logique commencer l'étude d'un texte par son titre contribuerait à une compréhension efficace du texte. Nous proposons donc de relever les éléments constitutifs de ces titres, de commenter leurs dimensions structurales et fonctionnelles à l'effet de dégager les stratégies de constructions du vivre-ensemble, ainsi que l'impact qu'il pourrait avoir sur le lecteur ou la lectrice.

### Structure du titre dans *CT* et *LM*

La titrairie apparaît sous des formes diverses dans *CT*. Nous envisageons ici d'analyser quelques titres de la une. Njoh Komé estime que « le texte journalistique est un multitexte constitué d'une mosaïque d'informations et la page une illustre cette diversité » (2009, p. 12). Il distingue, d'une part, le péri-texte du journal qui est composé des dénominations, des indicateurs du genre ou de rubrique; et d'autre part, le péri-texte de l'article qui est constitué des unités verbales (surtitre, titre, sous-titre), les unités verbo-iconiques et les unités iconiques (Njoh Komé, 2009, p. 12). Nous nous appesantirons sur les unités verbales, car le surtitre, le titre et le sous-titre donnent aux lecteurs la quintessence du message.

Discours médiatique et impact sur la construction du vivre ensemble au Cameroun. Regard panoramique de deux quotidiens : Ainsi, la titraille CT se décompose comme suit : une séquence cadrative, une séquence informative et une séquence explicative. Voici quelques exemples :

(1) Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest [**séquence cadrative**]  
Retour à la normale [**séquence informative**]

Mouvements de personnes, activités commerciales intenses, lieux publics ouverts... Tel est le visage qu'offrent depuis hier les différentes localités de ces deux régions après la fin des mesures de restriction des mouvements décidées la semaine dernière par les gouverneurs [**séquence explicative**] (CT du 04/10/17);

(2) Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest [**séquence cadrative**]

La paix retrouvée, un acquis à consolider [**séquence informative**]

Depuis cinq jours, la vie a repris son cours normal dans ces deux régions après l'échec de la sécession annoncée par les séparatistes pour le 1er octobre dernier. Il importe donc aujourd'hui de maintenir cette sérénité propice au dialogue [**séquence explicative**] (CT du 06/10/17);

(3) Présence des forces de défense dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest [**séquence cadrative**]

Indispensable [**séquence informative**]

Suggérée par les promoteurs et promotrices du projet de la Conférence générale anglophone, l'hypothèse du départ des forces de défense et de sécurité du Nord-Ouest et du Sud-Ouest apparaît irréalisable dans un contexte de préservation de l'intégrité territoriale du Cameroun [**séquence explicative**] (CT du 01/08/18);

(4) Sud-Ouest [**séquence cadrative**]

Des maisons incendiées [**séquence informative**]

Les populations incriminent l'armée, la haute hiérarchie militaire s'en défend et accuse les assaillants [**séquence explicative**] (LM du 21/09/17);

(5) Bamenda [**séquence cadrative**]

Un chef d'établissement et sept élèves enlevés [**séquence informative**]

Derrick Ndue, le principal de la Presbyterian school science and technology de Bafut et les élèves sont les otages des assaillants non encore identifiés depuis hier. [**Séquence explicative**] (LM du 04/09/18).

Les séquences cadratives dans les cas (1), (2), (3) et (4) situent d'emblée l'espace, le lieu de l'évènement du titre. Il s'agit bien des régions du Nord-Ouest et du Sud-Est du Cameroun, les deux principales régions affectées par la crise. Cependant, nous constatons qu'en (5) LM est plus explicite, car la dénomination propre « Bamenda » indique que c'est précisément le chef-lieu de la région du Nord-Ouest qui est visé. CT et LM dans ces séquences cadratives attirent l'attention sur un événement particulier qui sera dévoilé dans le titre principal. Celui-ci renvoie à la séquence informative qui est « la structure focus du discours, celle qui porte l'information » (Njoh Komé, 2009, p. 64). Dans les exemples (1), (2), (3) de CT, on observe déjà les prémices d'un retour à la paix. D'ailleurs, les séquences informatives (2) et (3) qui sont constituées pour l'un, d'un groupe nominal « Retour à la normale » (CT du 04 /10/17), et pour l'autre, d'une phrase averbale juxtaposée : « La paix retrouvée, un acquis à consolider » (CT du 06/10/17). Le premier segment (la paix retrouvée) met en perspective le participe « retrouvée ». L'adjonction du préfixe « re- » au radical « -trouv- », marque du retour à l'état antérieur, présuppose que la paix menacée il y a quelque temps règne à nouveau dans les deux régions. Bien plus, ce changement annoncé est considéré comme un « un acquis », c'est-à-dire quelque chose que l'on possède; cette possession marquerait ainsi une victoire, celle de la paix, de même qu'elle mettrait un terme à la situation d'insécurité. Mais si la paix acquise est proclamée, le journal tient à nuancer cette proclamation en la caractérisant : c'est bien « un acquis à consolider » et non pas *un acquis consolidé*. *Acquis à consolider* prend alors la structure d'une collocation<sup>2</sup> avec une base nominale (un acquis) et un collocatif (à consolider). On peut donc comprendre que le vivre ensemble est une construction et une quête permanente.

La dernière séquence explicative vient alors confirmer cette thèse annoncée précédemment en donnant aux lecteurs et lectrices des illustrations. Ainsi CT parle-t-il de la sérénité retrouvée à travers l'énumération : « Mouvements de personnes, activités commerciales

2. Les collocations sont des « cooccurrences lexicales restreintes » (Steinlin, 2003, p. 3), ou encore des combinaisons d'unités lexicales fonctionnant en paire. Voir également Hausmann et Blumenthal (2006).

Discours médiatique et impact sur la construction du vivre ensemble au Cameroun. Regard panoramique de deux quotidiens : intenses, lieux publics ouverts » (CT du 04/10/17). Le présent de l'indicatif de « offrent » donne un caractère réel à ce tableau optimiste de la situation.

En revanche, les titres principaux de LM contrastent avec cette sérénité retrouvée et décrite par CT. Même si les séquences cadratives localisent l'espace de l'événement, les destructions annoncées dans la séquence informative sont plus explicitées dans la séquence explicative. LM estime que le retour à la paix est encore incertain. On repère très vite, dans les cas (4), (5), le recourt au champ lexical de la guerre : « armée », « militaire », « assaillants » (LM du 21/09/17), « Derrick Ndue, Le principal ... », « élèves enlevés », « otages » (LM du 04/09/18). L'indicatif présent dans « incriminent » et « accuse » tend à attribuer un caractère véridique aux propos.

Tout porte à croire que les séquences cadratives, informatives et explicatives dans CT et dans LM ont une fonction captivante. Même si elles annoncent des événements heureux ou malheureux, c'est dans le but d'attirer l'attention sur la nécessité de mettre fin à cette situation. Elles participent de la volonté de faire accepter à tous les lecteurs et à toutes les lectrices l'éventualité d'un retour à la paix, condition du vivre ensemble. C'est dans cette logique qu'il faut comprendre la fonction socialisatrice des médias dont parlent contenue dans Claude Jamet et Anne-Marie Jannet : « L'information est un lieu social et, de ce fait, tend à construire l'espace social par l'intermédiaire du savoir qu'elle partage avec le lecteur et le téléspectateur » (1999, p. 183).

## Une structure antinomique des titres pour une même cause

Nous focalisons notre attention principalement sur les surtitres et les titres. Ces derniers permettent d'avoir rapidement accès à l'information principale.

## **Le cas de CT**

Ces titres se présentent comme suit :

- (6) Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest  
Retour à la normale (CT du 04/10/17);
- (7) Régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest  
La paix retrouvée, un acquis à consolider (CT du 06/10/17);
- (8) Présence des forces de défense dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest  
Indispensable (CT du 01/08/18).

Dans CT les surtitres et les titres principaux se présentent sous la forme de groupes nominaux. On peut noter que ces groupes nominaux sont reliés par la conjonction de coordination « et » : « Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (CT du 04/10/17) » ; « Présence des forces de défense dans le Nord-Ouest et le Sud-Est (CT du 01/08/18) » ; « Nord-Ouest et Sud-Ouest (CT du 16/10/19) ».

Rappelons que selon Grevisse « La conjonction est un mot invariable qui sert à joindre et à mettre en rapport, soit deux propositions, soit deux mots de même fonction dans une proposition » (1969, p. 989). La conjonction « et » dans ces exemples relie majoritairement deux groupes de mots, les groupes nominaux « Nord-Ouest/Sud-Ouest » qui désignent les deux régions du Cameroun affectées par la crise. On y note une absence de verbes conjugués et de déterminants. Cette construction permet de rendre l'énoncé bref, et focaliser ainsi l'attention du lectorat uniquement sur ces deux régions. La conjonction « et » relie deux entités qui jadis passaient inaperçues, mais sont aujourd'hui liées parce qu'elles partagent une même réalité, celle de la crise anglophone.

En effet, la paix comme nous l'avons signalé plus haut est l'élément clé dans la matérialisation du vivre ensemble. On note dans CT des groupes nominaux composés de sèmes majoritairement positifs : « retour à la Normale » (CT du 04/10/17), « la paix retrouvée », « acquis à consolider » (CT du 06/10/17), « indispensable » (CT du 01/08/18), « affluence grandissante » (CT du 04/10/19), « l'appel des Nations Unies » (CT du 05/09/19). La plupart de ces groupes nominaux présentent deux types de



Discours médiatique et impact sur la construction du vivre ensemble au Cameroun. Regard panoramique de deux quotidiens : structure : [Nom Nom] dans les cas (1) et (8), [Nom Adjectif] dans les cas (2) et (7). On note un apaisement après une période trouble dans (1) « Retour à la normale ». Cette expression figée, en même temps qu'elle signale un changement, elle renvoie le lectorat à la période d'avant la crise où il faisait bon vivre dans cette partie du pays. On perçoit par là la volonté du quotidien de donner au lectorat des informations qui visent à tranquilliser, à apaiser et cultiver dans les esprits l'idée selon laquelle le vivre ensemble sera à nouveau possible.

Ceci est d'autant plus vrai que ce combat pour la paix et le retour de la stabilité dans ces deux régions sont soutenus par les États-Unis qui jouent le rôle d'arbitre dans cette crise. Le titre (8) (L'appel des Nations Unies) marque l'intervention des Nations Unies, référent qui renvoie à une notoriété connue du lectorat. Moirand précise qu'« il s'agit en effet de mots porteurs des savoirs qu'ils ont acquis au fil des discours qu'ils ont traversés, de mots "habités" au sens de Bakhtine » (2007, p. 135). Autrement dit, la mention de « Nations Unies » évoque, dans la mémoire collective du lectorat, le rôle que cette organisation a toujours joué dans la résolution des conflits dans le monde en général. La désignation détournée de cet organisme montre la gravité du problème et la nécessité d'y remédier. Reste à voir à présent comment se manifeste le vivre ensemble dans les titres de LM.

### **Le cas de LM**

Les surtitres et les titres principaux apparaissent sous la forme

- de groupes nominaux : nom adjectif et nom nom
- (9) *Sud-Ouest*  
Des maisons incendiées (LM du 21/10/17)
- (10) Crise anglophone  
Le temps des assassins (LM du 12/12/16)
- des phrases averbales avec absence de la copule
- (11) Bamenda  
Un chef d'établissement et sept élèves enlevés (LM du 04/09/18)
- (12) Le convoi de Lélé Lafrique attaqué (LM du 04/09/19)

- phrase verbale : sujet verbe

(13) Émeutes de Bamenda

Le bilan s'alourdit (LM du 12/12/16).

D'entrée de jeu, ces titres présentent un contexte situationnel où le vivre ensemble est très perturbé. Cette perturbation prend corps à travers le réseau isotopique de la guerre : des élèves enlevé·e·s, un convoi attaqué, des émeutes. En effet, l'exemple (10) souligne particulièrement cette scénographie macabre. Le titre met en avant, de façon sobre, un énoncé plutôt de type collocation qui frappe par sa binarité : [le temps/des assassins]. Le défini « le » revêt ici une valeur particularisante dans la mesure où le collocatif « des assassins » particularise le contexte. On trouve des constructions comparables en langue : *le temps des escrocs*, *le temps des bonnes affaires*, *le temps des opportunités*, etc. LM lève ainsi un pan de voile sur le climat délétère qui prévaut dans ces deux régions et qui ne peut nullement favoriser le vivre ensemble.

LM s'attarde par ailleurs sur le bilan matériel de cette crise. Le titre principal (9) (des maisons incendiées) évoque des dommages déplorables. Les destructions matérielles concernent les habitations, des lieux ayant une portée sociologique et psychologique importante dans toutes les cultures. La question porte donc une dose d'émotion considérable. Amossy souligne à ce propos qu'il « apparaît clairement que l'émotion s'inscrit dans un savoir de croyance qui déclenche un certain type de réaction face à une représentation socialement et moralement prégnante » (2000, p. 172). Dans les traditions africaines, un homme bien accompli est celui qui se démarque par capacité à bâtir un logement, un abri pour sa famille. Lorsque cet abri se trouve, pour une raison ou pour une autre, emporté par les flammes, le choc émotionnel est ressenti et partagé par tout son entourage. Ainsi, *maisons* et *incendiées* dans ce titre portent des pathèmes qui peuvent mener à une conclusion affective : la pitié et l'effroi. L'évocation en titre des maisons détruites provoque chez le lectorat l'image d'une guerre atroce, sans merci qui dépossède les citoyen·ne·s de leurs biens. Cette sensation de frayeur est croissante puisque le titre (13) (le bilan s'alourdit) semble donner une

Discours médiatique et impact sur la construction du vivre ensemble au Cameroun. Regard panoramique de deux quotidiens : vision hyperbolique du surtitre : « Émeutes de Bamenda ». Ce titre phrase captive par sa simplicité et sa brièveté (sujet verbe) et traduit la volonté d'aller à l'essentiel en concentrant l'attention sur le verbe « s'alourdit », point de chute de la lecture.

Les titres à la une de CT et LM révèlent une qualification différentielle de la construction du vivre ensemble à travers leur titraille. L'analyse de cet ensemble textuel indique que le vivre ensemble doit passer essentiellement par le rétablissement de la paix dans les deux régions. Ce qui explique la prédominance, dans les titres de CT, des sèmes mélioratifs connotant un retour progressif de la paix d'une part; et des sèmes péjoratifs matérialisant la persistance de la crise dans les titres du quotidien LM d'autre part. Le vivre ensemble s'inscrit à la fois explicitement et implicitement dans la titraille de ces deux quotidiens. On peut y lire, en filigrane, la volonté de diffuser, de manière tacite, la notion de « vivre ensemble » au sein de l'opinion commune : « Là où une opinion exerce une influence sur l'“action”; le devoir d'informer impose au journaliste le rôle d'“influenceur” et la pratique d'un type d'objectivité nécessairement particulier puisque la rationalité et le parti pris discursif y coexistent inéluctablement » (Perelman, cité par Koren, 1996, p. 126). Comment cette volonté d'établir le vivre ensemble est construite dans les genres rédactionnels, plus précisément dans les genres d'opinions?

## Les stratégies discursives liées au vivre ensemble dans CT et dans LM

Il est question d'analyser la façon dont les deux quotidiens traitent discursivement les thèmes liés à la crise anglophone afin de construire le vivre ensemble.

## La doxa ou le pouvoir de l'opinion commune

Un moyen discursif de la construction du vivre ensemble est le recours à « la doxa ou le pouvoir de l'opinion commune » (Amossy, 2000, p. 90). CT emprunte aux arguments de communauté, en d'autres termes à la sagesse collective, pour construire le vivre ensemble. Ceux-ci renferment les proverbes, les formules et les maximes. Ces types d'énoncés ont la particularité de faire entendre, en plus de la voix du journaliste, celle « de la sagesse des nations à laquelle on attribue la responsabilité de l'énoncé » (Maingueneau, 2002, p. 148).

### **Les proverbes**

Les proverbes font partie de ce type d'énoncés qui sont construits sur l'opinion commune : « Le proverbe se définit par son indexation à une sagesse populaire et par sa forme figée. Il apparaît nécessairement comme une citation et permet au locuteur qui fait appel à lui de se donner la garantie d'un savoir collectif emmagasiné dans un répertoire culturel » (Amossy, 2000, p. 109). Voici deux extraits :

(14) Il faut préférer une injuste paix, à une juste guerre. (CT du 08/10/19);

(15) Attention à ce que vous demandez car vous pourriez bien l'obtenir! (CT du 11/09/19).

Ce proverbe constitue « la chute », c'est-à-dire la dernière phrase de l'article qui sert à marquer la fin du texte. Pour soutenir l'argument selon lequel il est urgent de mettre un terme à la crise anglophone et de réenchanter le vivre ensemble, le journal a recours à des proverbes. Pour Maingueneau, « Dire un proverbe [...] c'est faire entendre à travers sa propre voix une autre voix, celle de la "Sagesse des nations", à laquelle on attribue la responsabilité de l'énoncé » (2000, p. 147-148). Une manière d'impliquer le lectorat, donc les Camerounais-es dans l'énoncé du moment où ceux-ci et celles-ci sont membres de la communauté. Cette phrase injonctive qui débute par l'auxiliaire modal (Il faut), suivi de l'infinitif (préférer), traduit la recommandation que Marie Claire Nnana, autrice du texte, veut impulser aux Camerounais-es. Cette recommandation se

Discours médiatique et impact sur la construction du vivre ensemble au Cameroun. Regard panoramique de deux quotidiens : résume dans une séquence de mots juxtaposés qui s'opposent (une injuste paix, à une juste guerre). Tout l'énoncé est centré sur ces quatre termes antinomiques : « injuste paix »/« juste guerre »; un véritable parallélisme qui traduit la complexité de la situation dans laquelle se retrouvent les Camerounais-es. D'après l'autrice, les raisons avancées pour justifier la crise anglophone seraient pertinentes; d'où l'oxymore « la juste guerre ». Mais les conséquences de cette « juste guerre » sont sans appel : « crimes de sang dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, l'exode des populations [...] haine, tribalisme et appel à la rébellion » (CT du 08/10/19). Le vivre ensemble s'avère une utopie dans un tel contexte. Face à ce dilemme, la journaliste, à travers l'auxiliaire modal et l'infinitif (il faut préférer), invite à choisir « une injuste paix ». Cette alliance de mots laisse sous-entendre que la paix, la sérénité, la cohésion sociale, bref le vivre ensemble n'a pas de prix et que tous les Camerounais et toutes les Camerounaises devraient soutenir impérativement la paix.

Cette aspiration à un retour à la sérénité se manifeste dans le grand dialogue initié par le président de la République; cela mettrait ainsi fin au préjugé qui veut que « le pouvoir [soit] hostile au dialogue et aurait fait le choix d'une solution militaire plutôt que politique » (CT du 11/09/19). Ce dernier énoncé met exergue des termes dévalorisant l'éthos du gouvernement (hostile au dialogue, choix militaire) qui exhibe l'esprit belliqueux du pouvoir en place. Amossy estime justement que les préjugés font partie des lieux communs comme les stéréotypes en ce sens qu'il « est affecté d'un fort coefficient de péjoration : il manifeste la pensée grégaire qui dévalue la doxa aux yeux des contemporains » (2000, p. 110). L'éditorialiste s'inscrit en faux contre cette idée préconçue et brandit le proverbe (15) comme une riposte. Ce proverbe se subdivise en deux segments coordonnés. De prime à bord le terme (attention) placé en début de phrase retient la curiosité. C'est une interpellation à l'adresse des Camerounais-es sceptiques qui ne croyaient pas au dialogue national. En effet, après moult appels au dialogue, les Camerounais-es obtiennent gain de cause. Le second segment du proverbe est introduit par la conjonction de coordination : « car vous pourriez bien l'obtenir ». Ce segment vient justifier la première énonciation. Pour Amossy, l'emploi

de « car » « suppose deux actes d'énonciations successifs, une première énonciation qui pose P, puis une seconde qui la justifie en disant Q » (2000, p. 161). Il s'agit donc de justifier la première énonciation et faire croire aux Camerounais-es que tout est encore possible puisque le dialogue tant attendu finit par être concédé. Comment LM construit discursivement le vivre ensemble?

### **Les qualifications axiologiques**

On peut compter ici certains axiologiques qui traduisent la dénégation du grand dialogue par LM depuis sa genèse. Dans sa chronique du 19 septembre 2019, Alain Njipou fait remarquer que le chef du gouvernement, médiateur désigné par le président de la République pour mener le grand dialogue national, n'est pas une personnalité neutre. Pour le chroniqueur, « le PM [premier ministre] est un thuriféraire du régime, membre du comité central du parti au pouvoir ». L'emploi de l'axiologique « thuriféraire » caractérise péjorativement le PM pour remettre ainsi en question son impartialité. LM considère qu'il ne serait pas la personne indiquée pour conduire le dialogue national du fait de ses accointances avec le régime en place. Cette thèse est soutenue à travers cette formule ironique : « qu'il sert et continue de servir ». C'est donc une manière de rappeler le dévouement inébranlable de cet homme politique envers le parti au pouvoir.

Le thème du vivre ensemble affleure également au travers du discours de discrédit du gouvernement en place. Dans l'extrait du LM suivant, le journaliste souligne son mécontentement vis-à-vis du choix du médiateur.

(16) la médiation de ce banquet national porte l'estampille de Dion Ngute. Un médiateur plutôt dépendant. Pratiquement aux mains liées. Sous les fourches caudines d'un pouvoir vieillot vacillant qui ne cède pas le gouvernail pour une retraite méritée... (LM du 09/ 09/ 19).

Dans cet énoncé, le dialogue national est substitué par « banquet national », métaphore qui matérialise l'idée que LM se fait du grand dialogue, c'est-à-dire un grand festin organisé par le gouvernement et

Discours médiatique et impact sur la construction du vivre ensemble au Cameroun. Regard panoramique de deux quotidiens : auquel les membres du gouvernement et du parti au pouvoir sont convié-e-s. Les axiologiques telles que « médiateurs indépendants », « mains liées », « fourches caudines », « pouvoir vacillant » renchérisent la thèse d'une liaison coupable entre l'homme d'État Dion Ngute et le pouvoir. Ces termes dysphoriques dénoncent la connivence entre les membres du parti au pouvoir et les organisateurs et organisatrices du dialogue. Le grand dialogue serait par conséquent un échec parce que le pouvoir en place veut faire main basse sur son organisation.

LM s'implique davantage en proposant une piste de solution.

(17) Nous pensons qu'un recadrage est impératif si on veut vraiment aller au dialogue. Qui en dehors de nos compatriotes sont-ils qualifiés pour exposer les frustrations et le mal être des populations du Noso, toutes choses à l'origine du climat délétère qui prévaut dans ces zones...? (LM du 19/09/09).

Le pronom personnel « nous » et l'adjectif possessif « nos » témoignent de l'engagement du quotidien sur la question de la crise anglophone. Ce pronom désigne un sujet collectif dont le journaliste fait partie. Maingueneau se référant à Benveniste explique que « Le nous<sup>3</sup> en effet, n'est pas une collection de je, "c'est un je dilaté au-delà de la personne stricte, à la fois accru et de contours vagues" » (2000, p. 105). Dans le nous de LM, il y a une forte prédominance du je qui renvoie au journaliste (le nous de majesté) et le journal. L'adjectif possessif vient renforcer son appartenance à une collectivité à laquelle il se sent inclus (nos compatriotes) et dont il défend la cause. L'interrogation oratoire suivante est une interpellation du gouvernement : « Qui en dehors de nos compatriotes sont-ils qualifiés pour exposer les frustrations et le mal être des populations du NOSO [...] ? ». On peut penser que l'auteur de l'article tente de réorienter le dialogue national dans l'intérêt de la partie anglophone en particulier et l'ensemble des Camerounais-es en général.

D'un point de vue discursif, LM développe la question du vivre ensemble à travers une critique acerbe des actions de l'État, notamment celles qui sont liées à l'organisation du dialogue national. Sa liberté de ton est telle que le journal considère que le grand dialogue est une mascarade.

3. C'est l'auteur qui souligne.

On le voit à travers l'emploi des marques axiologiques péjoratives, mettant en arrière-plan les principales personnes concernées. La construction discursive de la crise dans les quotidiens emprunte des chemins diamétralement opposés. Mais à la croisée de ces chemins se dessine la volonté de réconcilier les Camerounais-es de réinventer, mieux de réenchanter le vivre ensemble afin qu'Anglophones et Francophones se réjouissent à partager à nouveau un destin commun. Chez *CT* comme chez *LM*, cette volonté est clairement destinée à émouvoir le pôle récepteur.

## Le pathos dans la construction du vivre-ensemble dans *CT* et *LM*

Dans sa description des dispositifs médiatiques, Charaudeau (2011) distingue trois types de conditions constitutives de cette machine la machine médiatique présente trois lieux de condition de production : les conditions de production, les conditions d'interprétation et le lieu d'élaboration du discours médiatique. Les deux premières conditions correspondent respectivement aux instances énonciatrice et réceptrice. En nous intéressant à cette dernière, nous nous posons la question de savoir comment le vivre ensemble s'inscrit, sur le plan affectif, dans les deux quotidiens.

Le pathos est l'effet émotionnel qu'un locuteur ou une locutrice cherche à exercer sur l'allocutaire. Dans cette perspective, l'échange qui a lieu entre les sujets parlants a pour finalité de modifier leurs visions du monde. *CT* par exemple recourt à l'éthos pour toucher et sensibiliser le lectorat sur la nécessité de préserver le vivre ensemble.

### **L'éthos dans *CT***

Le quotidien *CT* construit discursivement l'émotion en attirant tout d'abord l'attention sur les actions du Président de la République. Il dresse alors un portrait moral qui stimule le lectorat à considérer sa posture



Discours médiatique et impact sur la construction du vivre ensemble au Cameroun. Regard panoramique de deux quotidiens : paternaliste. Construire une image favorable du président constitue l'un des principaux ressorts de la stratégie de CT. Marie Claire Nnana affirme d'ailleurs que le président agit :

(18) comme un chef de famille à l'écoute, impitoyable envers les criminels, mais convaincu que seul le dialogue peut colmater les brèches et réparer les fractures (CT du 02/10/19).

La comparaison du président à un « chef de famille » est chargée d'émotions. Il porte en lui des pathèmes qui font appel à l'affect. On voit dans ce terme un rassembleur, une personne ouverte au dialogue et lorsqu'on y associe le sème pathémique « impitoyable », formule consacrée pour susciter la peur, on voit se dessiner subtilement l'image d'un chef qui souhaite le meilleur pour sa progéniture, mais qui sait aussi châtier quand il le faut. Les sentiments suscités à travers ces marqueurs sont le respect, l'admiration et la crainte qui peuvent amener les récepteurs et réceptrices à garder une image positive du président. Par cette tendance à donner une représentation favorable d'un fait ou d'une personnalité, l'instance médiatique, selon Charaudeau, se conforme à une contrainte, celle qui consiste à « faire ressentir des émotions à son public, à mobiliser son affect, afin de déclencher chez lui intérêt et passion pour l'information qui lui est transmise » (Charaudeau, 2011, p. 74). En effet, l'attente de la résolution de la crise anglophone a suscité suspens et spéculations, parfois fallacieuses, au sein de l'opinion publique. Ainsi, en redorant le blason du père de la nation, on fait en sorte que les Camerounais-es croient à nouveau à la bonne foi de celui-ci. Consolider son pouvoir de dirigeant crédible et proche de son peuple revient aussi à répondre aux attentes de ce peuple-là. CT dévoile cette marque d'attention du président soucieux du bien-être de ses populations par des actes concrets :

(19) Le chef de l'État a donc tranché : il faut conduire toute la famille sous l'arbre à palabre et exorciser les démons de la division. Ouvrir les plaies béantes, pour mieux les cautériser. Écouter les victimes, les bourreaux et toutes les âmes de bonne volonté, afin de trouver un consensus et sauvegarder l'avenir commun (CT du 02/10/19).

L'évocation de l'arbre à palabre dans cet extrait, par analogie au grand dialogue national, permet de consolider la figure paternelle du président. Ce rapprochement procède d'une volonté d'atteindre l'affect du lectorat : « L'analogie est un puissant instrument de construction de l'émotion. Elle permet de transférer l'émotion associée à un événement pour lequel la tonalité émotionnelle est stabilisée à d'autres événements en cours d'évaluation émotionnelle » (Plantin, 2011, p. 177). En fait, l'arbre à palabre symbolise cet espace d'échanges auquel sont attachées un certain nombre de représentations relatives aux sociétés africaines : assemblée de notables, assujettissement aux règles coutumières, profération de paroles sentencieuses, etc. Ainsi, la notion de « palabre », combinée à celle de « chef de famille », situe résolument le lectorat dans cette quête d'instauration d'une figure patriarcale et africaine qu'incarnerait le président. La raison en est compréhensible : la parole d'un père, par surcroît un chef, n'est pas sujette à contestation dans un tel cadre spatiotemporel. La figure d'autorité est ainsi convoquée afin d'amener les protagonistes de faire cesser le conflit. Cette cessation est alors conçue comme une sorte de transformation cathartique, une conjuration puisqu'il faut « exorciser les démons de la division ». Le *modus operandi* est par ailleurs indiqué : « Écouter les victimes, les bourreaux et toutes les âmes de bonne volonté, afin de trouver un consensus et sauvegarder l'avenir commun ». Comme on peut le constater, autant au niveau des marqueurs discursifs qu'au niveau de la scène énonciative<sup>4</sup>, tout ramène à une représentation idéalisée de l'Afrique, mystique et mystérieuse, patriarcale et autoritaire.

Le dialogue national est ainsi présenté comme l'événement qui permettra de réconcilier les Camerounais-es avec leur président. Les considérations de CT portées à son égard visent à anéantir parallèlement les préjugés véhiculés à son sujet. L'image du président est revalorisée par l'adjonction des citations des autorités religieuses. Le Souverain pontife, François 1er dans déclare « s'associer aux souffrances et aux espérances du peuple bien-aimé camerounais » (CT du 02/10/19). Le cardinal Tumi martèle son rejet de la violence au nom du fédéralisme (CT du 08/10/

4. Voir Maingueneau, 2000.

Discours médiatique et impact sur la construction du vivre ensemble au Cameroun. Regard panoramique de deux quotidiens : 19). Ces personnalités connues donnent de la légitimité aux actions du président et le soutiennent dans le combat qui doit ramener la paix au Cameroun. En effet, mentionner les propos des autorités fonde la crédibilité du locuteur. Claude Jamet et Anne-Marie Jannet pensent que cette crédibilité confère au locuteur ou à la locutrice « une certaine autorité qui fait que s'il informe, ce qu'il dit peut être considéré comme digne de foi » (1999, p. 258). CT utilise les dires de ces autorités religieuses pour amener à soutenir le grand dialogue national et, en même temps, rehausser l'image du président qui, à travers ce dialogue, veut ramener de meilleurs rapports entre les communautés.

Si chez CT le vivre ensemble se construit de par la célébration de la personne et des actions du président de la République, LM s'appuie sur d'autres stratégies pour émouvoir son lectorat.

### **La dramatisation du discours dans LM : des données émouvantes**

Sur le plan lexical, nous constatons que le vocabulaire de LM renvoie régulièrement à l'idée de la guerre. On le constate dans de nombreux articles, notamment dans les chroniques du 15/05/19, celle du 29/05/19, celle du 17/07/19 et celle du 28/10/19. Le terme « crise », employé comme synonyme de « guerre », entre dans une forme de mise en spectacle, c'est-à-dire un « ensemble d'opérations linguistiques par lesquelles le réel est représenté » (Détrie *et al.*, 2017, p. 225). Crise est donc un marqueur qui actualise cette dramatisation en amplifiant ses effets. Charaudeau conçoit la dramatisation comme « un processus de stratégie discursive qui consiste à toucher l'affect du destinataire. » (2006, paragr. 31).

(20) Au commencement étaient les revendications corporatistes... (LM du 28/10/19);

(21) La crise prend une autre envergure. Au fur et à mesure que le temps passe elle ne fait que s'enliser. Les sécessionnistes sèment la terreur. Ils décident de casser, de piller, et d'interdire aux populations d'aller et venir librement. La situation devient au jour le jour incontrôlable... (LM du 28/10/19).

L'exemple (20) situe le lectorat par rapport l'historique des événements alors que l'extrait (21) leur fournit des éléments d'appréhension du climat qui règne dans les régions en indiquant à la fois les actants (les sécessionnistes, les populations) et les circonstants (une autre envergure, au fur et à mesure, la terreur, de casser, de piller, d'interdire). Ce sont autant de marqueurs discursifs qui dépeignent une atmosphère effroyable. La dysphorie atteint alors son comble lorsque LM compare cette crise à la guerre du Biafra du Nigéria voisin dans sa chronique du 15/05/19. Elle est d'ailleurs truffée d'indications chiffrées qui ont pour but d'authentifier et d'émouvoir en même temps sur la gravité de la situation : « 2 millions de morts », « 5 millions de déplacés », « 3 millions de réfugiés », « 4,3 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire ». Cette gradation chiffrée montre combien le Cameroun a déjà atteint des proportions.

(22) La guerre du Biafra a fait 2 millions de morts, près de 5 millions de déplacés, et plus de 3 millions de réfugiés! Pour rien! (LM du 15/05/19).

L'exclamation qui clôture cet extrait et qui est répétitive dans tout le texte (27 occurrences) révèle l'investissement affectif du journaliste dans son texte. Il marque ainsi sa déception, sa tristesse face à cette tragédie. L'émotion redouble d'ardeur lorsque le journaliste ajoute à la première une autre exclamation « Pour rien! ». Celle-ci revient comme un leitmotiv dans tout le texte : « La guerre ne sert à rien du tout! », « La guerre ne sert à rien! », « À quoi tout cela servira-t-il? À rien! ». Cette insistance permet au journaliste de sensibiliser le lectorat sur l'inutilité de cette crise et, par ricochet, sur la nécessité d'y mettre un terme. Cette nécessité devient impérative quand LM dévoile les conséquences de cette crise sur les enfants déplacé.e.s.

L'effet pathémique atteint son paroxysme lorsque LM, dans sa chronique du 29/05/19, nous fait vivre le quotidien des mineurs qui sont contraints de se livrer à des pratiques peu orthodoxes pour survivre.

Discours médiatique et impact sur la construction du vivre ensemble au Cameroun. Regard panoramique de deux quotidiens : Dans « des dessous d'une sale guerre », Édouard Kingue s'attarde sur les maux tels que le banditisme et la prostitution qui se sont accrus dans les métropoles du fait de la crise.

Le journaliste relate ainsi les déboires de ces enfants qui s'abandonnent à la prostitution pour gagner leur pain quotidien. L'âge de ces enfants (entre 12 et 15 ans) ajoute une dose de mélancolie à cette narration dramatique. Le récit d'Édouard Kingué vise justement la sensibilité du lectorat en brochant sur un fait social tabou : la prostitution.

(23) Il arrive et très souvent que parmi ces exilées sexuelles, mères et filles travaillent ensemble; l'une l'autre ou partageant le même amant occasionnel. Entre mourir d'une infection au virus et mourir sous les bombes, le choix a été fait depuis (LM du 29/05/19).

On comprend dès lors que la misère a atteint son point culminant chez ces exilés qui sont toujours sous le joug de « l'épée de Damoclès » puisque, si on ne meurt pas de balles on risquerait plutôt mourir de faim. Voilà comment LM dénonce l'ignominie de cette crise en mettant en alerte nos émotions. À travers ces victimes chacun et chacune de nous peut reconnaître un proche ou une proche, un-e parent-e. LM veut ainsi cultiver chez le lectorat l'esprit de solidarité, voire d'altruisme et pousser à militer pour un retour une vie paisible entre les communautés du pays. Dans la même veine, LM du 10/07/19 célèbre le courage de celui-là qui a sacrifié sa vie pour rester auprès des siens dans cette rude épreuve. Il s'agit du *Chairman*<sup>5</sup> Ni John Fru Ndi valorisé par ces propos :

(24) Ni John est le seul leader politique à continuer de vivre dans la zone de guerre. Contre vents et marrées, seul au milieu d'une population orpheline dont près de la moitié se retrouve en déshérence ou en exil dans les autres régions du pays ou au Nigéria voisin. Fru Ndi est partout où malheur frappe, funérailles des victimes de la guerre, visites aux blessés dans les hôpitaux, lors des rixes entre éleveurs et cultivateurs, des problèmes dans les chefferies [...] Tout cela dans un champ de ruine et de désolation (LM du 10/07/19).

5. Terme anglais qui désigne le titre du président du parti d'opposition, le Social Democratic Front (SDF).

LM glorifie ce héros de la crise qui est devenu un symbole du patriotisme. L'émotion est portée à son comble lorsqu'on lit son dévouement pour sa population. Les lecteurs et lectrices sont attendri·e·s par cette personnalité qui veille au grain et assiste les siens dans cette épreuve douloureuse. La série « funérailles des victimes de la guerre, visites aux blessés, lors des rixes entre éleveurs et cultivateurs, des problèmes dans les chefferies » marque la compassion débordante de cette élite, qui est présentée par LM, comme un symbole un modèle à suivre, surtout pour tous. La chute de cette chronique épideictique parachève cette célébration : « Dans cette posture, tout le monde a fui l'enfer sauf lui, le Chairman est devenu le dernier des Mohicans ». Ici, on peut établir un parallèle entre le traitement de l'information fait par les deux journaux : l'image valorisante du président de la République construite par CT contraste avec celle du *Chairman* dépeinte par LM. Ce procédé révèle que les deux organes de presse restent après tout fidèles à leurs idéologies incarnées dans leurs lignes éditoriales.

## Conclusion

La lecture croisée de la construction discursive du vivre ensemble dans les quotidiens CT et LM amène à reconsidérer l'écriture d'engagement dans la presse camerounaise. La fabrique langagière du vivre ensemble dans les deux quotidiens s'opère suivant diverses stratégies divergentes, dans leur forme, mais convergentes sur l'essentiel : la nécessité de faire cesser la guerre dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. L'émotion s'invite dans ce cadre pour orienter le plus grand nombre vers le besoin de « reconstruire » le vivre ensemble au Cameroun. On voit ainsi se dessiner la logique symbolique qui amène chaque média à participer à la construction de l'opinion publique de son pays. Breton pense qu'« on associe souvent la manipulation avec les méthodes consistant à faire intervenir émotivement, affectivement sur la relation qui s'établit entre

Discours médiatique et impact sur la construction du vivre ensemble au Cameroun. Regard panoramique de deux quotidiens : ceux qui veulent convaincre et le public » (1997, p. 84). Dans ces conditions, susciter la peur ou provoquer l'admiration relève de ce type de manipulation.

## Références

- Amossy, Ruth. 2000. *L'argumentation dans le discours*. Paris : Nathan.
- Benveniste, Émile. 1966. *Problèmes de linguistique générale* tome 1. Paris : Gallimard.
- Breton, Philippe. 1997. *La Parole manipulée*. Montréal : Boréal.
- Charaudeau, Patrick et Maingueneau, Dominique. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Charaudeau, Patrick. 2006. Discours journalistique et positionnements énonciatifs. *Frontières et dérivés. Semen*, 22. En ligne : <https://doi.org/10.4000/semen.2793>
- Charaudeau, Patrick. 2011. *Les Médias de l'information. L'impossible transparence du discours*. Bruxelles : De boeck.
- Grawitz, Madeleine. 1990. *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Dalloz.
- Grevisse, Maurice. 1966. *Le bon Usage*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- Hausmann, Franz Josef et Blumenthal, Peter. 2006. Présentation : collocations, corpus, dictionnaires. *Langue française*, 150, 3-13.
- Jamet, Claude et Jannet, Anne-Marie. 1999. *Les Stratégies de l'information*. Paris : L'Harmattan.
- King, Martin Luther Junior. 1968. *Remaining Awake Through a Great Revolution*. Sermon prononcé au National Cathedral, Washington D. C. Transcription du texte en ligne : <https://kinginstitute.stanford.edu/king-papers/publications/knock-midnight-inspiration-great-sermons-reverend-martin-luther-king-jr-10>

- Koren, Roselyne. 1996. *Les Enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme*. Paris : L'Harmattan.
- Maingueneau, Dominique. 2002. *Analyser les textes de communication*. Paris : Nathan.
- Moirand, Sophie. 2007. *Le Discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*. Paris : PUF.
- Njoh Komé, Ferdinand. 2009. *Approche sociolinguistique des titres à la une des journaux francophones*. Thèse de doctorat, Université de Rennes.
- Plantin, Christian. 2011. *Les bonnes Raisons des émotions. Principes et méthodes pour l'étude du discours émotionné*. Berne : Peter Lang.

---

**Anne-Clotilde KAMENI WENDEU**

Enseignante-chercheuse à l'Université de Buéa, l'autrice est titulaire d'un doctorat/PhD en sciences du langage obtenu en 2019 à l'Université de Dschang. Elle s'intéresse particulièrement au positionnement idéologico-discursif dans le discours médiatique.

**ISSN : Version imprimée**

2756-7222

**ISSN : Version en ligne**

2756-7222

**En ligne à :**

<https://www.revues.scienceafrique.org/jeynitaare/texte/kameni2021/>

**Pour citer cet article :** Kameni Wendeu, Anne-Clotilde. 2021. Discours médiatique et impact sur la construction du vivre ensemble au Cameroun. Regard panoramique de deux quotidiens : « Cameroon Tribune » et « Le Messager ». JEYNITAARE. Revue panafricaine de linguistique pour le développement, 1(1), 49-74. DOI : 10.46711/jeynitaare.2021.1.1.3





# Réflexions sur le discours haineux : la loi face à la praxis langagière

GILBERT WILLY TIO BABENA

## Résumé :

Les menaces à la paix et à la stabilité sont des présupposés consubstantiels de la notion de vivre ensemble. Le législatif, dans l'optique d'y faire face et d'assurer l'harmonie sociale, propose un ensemble d'instruments juridiques qui se résument pour l'essentiel à pénaliser le discours haineux dans le but d'éviter l'embrasement. La logique pénale approche le problème sous l'angle de la sanction, mais s'appuie pourtant sur l'objet langagier dont la plasticité autorise des tours et détours en rendant difficile l'établissement des atteintes au vivre ensemble. L'article entend questionner les contours du discours haineux dans l'optique de mettre en évidence les défis de la praxis langagière posés aux textes de droit. Il s'appuie sur des exemples puisés dans la sphère médiatique. Dans les pays constitués de plusieurs ethnies, les rivalités sociopolitiques renforcent la haine et accentuent du même coup la difficulté d'apprécier le discours outrageux prononcé sous cape d'une liberté d'expression. Au demeurant, la complexité des jeux de langage et des situations énonciatives devrait forcer le judiciaire à recourir à des expertises linguistiques, parmi tant d'autres, pour examiner les discours incriminés.

**Mots-clés** : expertise, haine, loi, outrage, praxis, vivre-ensemble

**Abstract** :

Threats to peace and stability are consubstantial presuppositions of the notion of living together. In order to address these threats and to ensure social harmony, the legislature proposes a set of legal instruments that essentially consist of penalizing hate speech in order to prevent the flare-up of hatred. The criminal logic approaches the problem from the point of view of punishment, but nevertheless relies on the language object, whose plasticity allows for twists and turns, making it difficult to establish violations of community life. The article seeks to question the contours of hate speech in order to highlight the challenges of language praxis posed to legal texts. It is based on examples drawn from the media. In multi-ethnic countries, socio-political rivalries reinforce hatred and, at the same time, make it more difficult to appreciate outrageous speech delivered under the cloak of freedom of expression. Moreover, the complexity of language games and enunciative situations should force the judiciary to resort to linguistic expertise, among many others, to examine incriminated discourse.

**Keywords** : Cameroon, expertise, hate, law, living together, outrage, praxis

**Historique de l'article**

**Date de réception** : 15 août 2020

**Date d'acceptation** : 8 février 2021

**Date de publication** : 28 février 2021

**Type de texte** : Article

## Introduction

L'observation de la carte des foyers de tension dans le monde, la multiplication des discours de haine (racisme, xénophobie, menaces de guerre, etc.), leur amplification par les médias et le partage impulsif dans les réseaux sociaux donnent l'impression que le compteur de morts s'affole, que le monde dépérit. La réalité, quant à elle, peut-on lire dans un billet de Honnet (2018) écrit à partir des données d'institutions sérieuses, est différente de l'idée que l'on se fait de la guerre – laquelle, au demeurant, est une haute manifestation du conflit.

Entre 1946 et 2007, découvre-t-on sous de la plume du billettiste, le nombre de morts causés par les armes a drastiquement baissé – passant d'environ 700 000 à moins de 50 000 – alors que l'on a assisté dans le même temps à une sophistication des armes. Ces chiffres, à peine croyables, laissent penser que le monde connaît une nouvelle configuration du conflit, plus psychologique et plus effrayant au regard des facilités avec lesquelles la barbarie physique et verbale sont publicisées. Au rang des actrices et acteurs les plus actif·ve·s, on dénombre certain·e·s activistes et politiques, des populations politisées, des suprémacistes, mais surtout des terroristes qui trouvent en les médias une opportunité de donner un visage à la terreur. Le texte de droit apparaît, dans ce climat de panique, comme l'instrument de base pensé pour faire face à la menace. La solution juridique mérite dès lors d'être examinée non pas de manière isolée, mais en la confrontant à la praxis communicationnelle. Ce faisant, elle met aussi en débat les fondements praxiques de la liberté de parole qui s'emboîte elle-même, avec celle de pensée, dans la notion plus large de liberté d'expression. La prise de position sur les questions polémiques apparaît potentiellement comme une source de tension lorsqu'elle s'oppose, d'une part, aux valeurs communes du groupe social ou de ses membres et, d'autre part, lorsque l'activité de production discursive, le ton et le sens des mots s'écartent d'un sens social ou des pratiques langagières admises comme étant correctes par un groupe. Mettre la loi face aux activités langagières

produites en contexte de haine, c'est analyser les corrélations existantes entre la praxis linguistique et d'autres mécanismes d'influence sociale. Jacques Bres dira à ce propos que

Parler de *praxis linguistique*, c'est concevoir les phénomènes linguistiques comme activités de production de sens reliées aux autres praxis sociales : *praxis manipulative-transformatrice* par laquelle l'homme transforme le monde, et *praxis socio-culturelle* par laquelle il règle socialement cette appropriation (Bres, 1998, p. 22).

Dans un monde globalisé qui ne veut pas taire les particularités des entités constitutives de l'ensemble, pourrait-on donner un statut universel à la liberté d'expression, notion aux contours opaques, ou l'appréhender dans une perspective pluriverselle<sup>1</sup> qui prendrait en compte les évolutions sociétales et s'adapterait aux cultures qui donnent vie à la parole? L'interrogation semble lointaine de mon objet, mais c'est justement à partir de cette libre expression que la haine se décèle; les un·e·s revendiquant la jouissance d'un droit, les autres accusant les un·e·s d'offense.

L'approche du discours haineux, on le verra, ne saurait se départir de ce rapprochement et du crible pragma-linguistique de la règle de droit qui en fixe les bornes définitionnelles, essayant ainsi de circonscrire la libre expression de la pensée tout en la distinguant de ce qui n'en est qu'un débordement. La construction implicite du vivre ensemble par le biais de l'encadrement des outrages, qui prolifèrent entre autres dans la médiasphère, pourrait être perçue comme une tentative juridique d'embrigader le franc-parler. La langue du droit – sa précision en est communément vantée – ne tendrait-elle pas à imposer une langue droite susceptible de freiner le génie de l'appropriation de la langue par les locuteurs et locutrices pour user des petits et gros mots dont le retentissement rend visible une opinion dérangeante? La complexité de la parole agissante rappelle la transversalité de l'objet-parole dans les

1. Par opposition à l'« universalité monologique impériale », la « pluriversalité décoloniale [ouvre] sur la possibilité d'une pensée-autre et d'un monde où entrent beaucoup de mondes » (Hurtado López, 2009, paragr. 25). Appliquée à l'analyse du discours, elle autorise ainsi des interprétations qui s'affranchissent du sens commun ou des thèses et cultures dominantes.

sciences humaines et sociales. J'aimerais, pour ma part, analyser le rapport d'influence qui existe entre la praxis communicationnelle et le texte juridique. Je prendrai quelques exemples dans l'espace médiatique pour illustrer mon propos. Les réalités évoquées sont principalement camerounaises ou françaises, mais elles peuvent aussi bien retrouver l'actualité américaine que celle du Moyen-Orient de quelque manière.

## Liberté d'expression et discours de haine

À l'époque contemporaine, il serait difficile d'évoquer la liberté d'expression sans faire mention de la proposition principale de l'article 19 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948 dans lequel on peut lire que « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression ». Le syntagme nominal « tout individu » renforce la valeur universalisante en levant l'ambiguïté sur le genre suggérée par la traduction française du titre de la déclaration. La forme abrégée « liberté d'expression » s'est ancrée dans les usages en raison de la relation d'inclusion des compléments « expression » et « opinion », laquelle justifie l'effacement naturel du second. L'universalité de ce droit reste principiel dans la mesure où ses bornes et interprétations sont fonction des lois spécifiques aux États. Les conséquences pénales applicables à un·e citoyen·ne saoudien·ne critiquant âprement Mohamed Ben Salman seraient différentes si un·e Américain·e affichait le même comportement à l'endroit de Donald Trump. En opposant la démocratie au monarchisme pour réfuter l'exemple précédent, on n'en donnerait qu'une explication partielle. La liberté d'expression demeure certes la matrice universelle du principe puisqu'elle souligne l'enracinement de la pensée critique chez *l'homo loquens*, mais c'est la loi qui fonde sa pluriversalité. L'article 11 de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* (DDHC, 1789), repris en écho dans l'article 19-1948, conserve le socle universel susmentionné et imprime les marques d'une anthropologie juridique française qui, dans

une perspective pluriverselle, ne saurait par exemple convenir au communautarisme africain (Eberhard, 2000). En consacrant la « libre communication des pensées et des opinions » comme étant l'« un des droits les plus précieux de l'Homme » en 1789, le Conseil constitutionnel français a ainsi estimé que les citoyen-ne-s français-e-s pourraient diversement s'exprimer sur les questions qui engagent la vie sociale, mais devront pour autant « répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi ». Les États peuvent évoquer le discours de haine par une palette de formules juridiques (atteinte, mépris, provocation, incitation, outrage...) dans la Constitution ou le Code pénal et afficher, de manière frontale, une attitude répressive et pénale (Cammilleri-Subrenat, 2002), mais la liberté d'expression est non figée, car elle provoque le débat au sujet des cas particuliers, inexplorés ou restés imprécis dans la loi et pousse parfois le juge constitutionnel ou la Cour suprême à revoir la copie pour contenter les parties (Atherton, 1992; Fried, 2012). L'assassinat des journalistes de *Charlie Hebdo* le 7 janvier 2015, considéré par certain-e-s comme une atteinte à la liberté d'expression et par d'autres comme une menace permanente qui pèserait désormais sur la vie des journalistes, a mis en évidence les controverses de cette notion au-delà de l'émoi (Girard, 2016).

Les lois visant à garantir la liberté d'expression s'emploient donc à refuser d'interdire l'élaboration de la pensée dérangeante quoiqu'elles soient plus ou moins accompagnées d'un corpus co(n)textuel, ou d'un dispositif juridico-constitutionnel, qui fixent les interdits et arbitrent les restrictions excessives. Quoique les grands principes universalistes donnent un fondement ontologique à l'acte de parole, ils marquent insuffisamment le point de départ de la parole outrageante qui devient du discours haineux après les interprétations qui en sont faites dans les lois ou par ceux et celles qui en sont socialement garant-e-s. Selon la théorie de l'action (Bouchard, 2006; M. Girard, 2007), la liberté d'expression ne peut se départir d'une liberté d'action. Et il semble que le désir d'agir avec l'intention de modifier un état du monde est même celui qui provoque l'expression.

## Réflexions sur le discours haineux : la loi face à la praxis langagière

L'expression, écrit Charles Girard, entretient aussi un lien étroit avec l'action. S'exprimer face à autrui, c'est souvent agir sur lui, d'une façon qui altère ses affects, ses opinions ou ses propres actions. Or, ces effets de l'acte expressif peuvent être nuisibles. Si le lien de l'expression à la pensée motive qu'on la protège contre les interférences étatiques, son rapport à l'action implique donc que cette protection ne peut être absolue (C. Girard, 2016, p. 18).

Dans une self-vidéo<sup>2</sup>, on peut voir un livreur de la société FedEx en larmes pour avoir été insulté « nigger » (nègre) par un homme blanc qui lui a craché dessus par la même occasion<sup>3</sup>. Quoique la charge connotative du terme ait été amenuisée par son usage dans la culture hip-hop et le mouvement philosophico-artistique de la négritude, la violence de cette interaction verbale entre Brandon Brackins et son agresseur est ravivée par les manifestations liées à la mort de George Floyd et, partant, le mouvement Black Lives Matter (Keeanga-Yamahtta, 2017). Le discours à l'origine des souffrances du livreur s'enrichit certes d'un contexte historique qui évoque la mémoire cognitive de l'esclavage et de toutes les injustices dont les peuples noirs ont été victimes à travers l'histoire, mais c'est la situation de communication – prise au sens de l'ensemble des circonstances immédiates qui entourent cet acte de communication (Portine, 2017) – qui provoque la charge offensive et communique un sentiment de haine à l'heure où le monde se mobilise pour interroger et réparer symboliquement les affres de ce passé douloureux. Dans son rapport à la liberté d'expression, le mot « nègre » aurait pu traduire la liberté qu'un individu dispose de se représenter un autre à partir du moment où il n'est pas explicitement pénalisé dans la loi américaine. Il pourrait potentiellement neutraliser sa valeur menaçante en s'habillant d'une rhétorique soucieuse du respect de l'autre. Cependant, le crachat qui l'accompagne relève explicitement du mépris puisqu'il octroie à l'agresseur un droit que ne lui garantit nullement sa liberté d'expression. « Le mépris, comme le rappellent Geneviève Bernard Barbeau et Claudine

2. Toujours disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=KWidRAQIAMk> à la date du 15/08/2020.

3. Bien qu'il existe des différences de connotation entre le mot « nigger » et l'équivalent français « nègre », selon le territoire et les circonstances d'énonciation, il faut néanmoins signaler que les deux termes pourraient traduire en contexte la haine ou le mépris de celui ou celle qui l'utilise.

Moïse, est d'autant plus destructeur qu'il réactive chez le méprisé des blessures plus ou moins conscientes qui vont accuser chez lui le sentiment d'être méprisable » (2020, paragr. 2).

## Éléments pour l'analyse du discours de haine

Si on exclut la catégorie de haines dites silencieuses, parce que non exprimées, l'on pourrait avancer que la haine fait corps avec le discours à telle enseigne qu'elle deviendrait imperceptible si elle venait à en être départie. On n'y aurait tout simplement pas ou difficilement accès, car le niveau non verbal indiquerait visiblement des émotions (peur, mépris, colère) dont les gestes porteurs auront besoin d'être combinés et associés au dire pour produire de la signification. Le discours de haine devient sémantiquement pertinent avec l'explicitation du complément « haine » et l'isolement de ses traits caractéristiques. En fait, la haine est une émotion, un « sentiment violent qui pousse à vouloir du mal à quelqu'un et à se réjouir du mal qui lui arrive » (*Le Petit Robert*). Il s'agit généralement d'une haine *pour* ou *contre* quelqu'un-e ou quelque chose. Dans une certaine mesure, l'individu peut être envahi par un ressentiment violent et permanent qu'il pourrait traduire par la construction absolue « avoir la haine ». L'intelligibilité de cette dernière s'opère, entre autres, par une assimilation au dégoût, à la répulsion, à la répugnance, à l'hostilité, au ressentiment et est particulièrement marquée dans les compositions comportant ou se rapportant à la base savante *-phobie*. Une part importante des phobies, dira-t-on, se nourrit d'un sentiment de haine qui peut être dirigé contre une race (racisme, négrophobie), une catégorie sexuelle (homophobie, misogynie), une religion (islamophobie), un peuple (antisémitisme), etc.

Si la gestualité peut trahir cette aversion comme le traduit l'expression « regard haineux », c'est surtout dans le dire qu'on pourra véritablement mesurer sa force illocutoire, vers qui est-ce qu'elle est



dirigée, déterminer la nature du mal et l'origine de ce qui divise. La ténacité des passions qui tiennent l'humain et l'incitent à se venger de l'autre s'enrobe dans l'expression discursive. Par glissement, l'on admettra que le discours haineux procède, dans son fonctionnement, par quelques opérations énonciatives, déduites des traits pragmatiques de la notion de discours (Maingueneau, 2002), à savoir l'*orientation*, l'*action*, l'*interactivité*, l'*interdiscursivité*, la *contextualisation*, la *prise en charge* et la *modalisation*. C'est en premier un discours orienté qui implique un auditoire composite. Dans le camp de l'énonciateur ou de l'énonciatrice, il y a les personnes qui partagent la même vision du monde et qui participent souvent à distiller la haine. Les destinataires sont très souvent des ennemi-e-s et, dans une certaine mesure, les politiques qui, selon leur rapport au pouvoir, peuvent arbitrer le jeu en appelant à l'élaboration ou l'application des lois ou par une prise de position politique. Interne à la langue selon le postulat de Ducrot (Anscombe & Ducrot, 1980; Ducrot, 1980, 2005), l'opération d'orientation permet d'entrevoir l'élaboration du discours haineux et de déterminer dans le sens des mots la manière dont s'articule la charge haineuse.

En forgeant l'entreprise de dénigrement, l'orientation provoque par le même coup la réaction des victimes, des personnes, associations et personnalités engagées dans la défense des droits de l'humain et des politiques de tous bords. Cette dimension s'inscrit dans le cadre de l'interactivité évoquée en amont; la parole publique devient ainsi l'enjeu de la polémique et le moyen par lequel il faut amorcer le début d'une activité réparatrice (Goffman, 1973a, 1973b). Les actions symboliques portées par le discours de haine expliquent l'obligation de réponse, laquelle prend des formes diverses selon le niveau de démocratisation d'une société, en fonction des lois ou des cultures. Elles sont dialogiquement textualisées par voie orale, scripturale ou avec des images, mais ont surtout besoin d'un contexte pour activer l'hostilité, heurter les sensibilités et interagir avec les opinions qui s'opposent. La centralité du langage est donc une raison suffisante pour motiver l'étude des incitations à la haine, mais également pour comprendre le faisceau de relations du discours haineux (Cammilleri-Subrenat, 2002, p. 513). Le

dialogue réel ou potentiel – à partir des savoirs, stéréotypes et croyances – structure ce dernier qui, même de façon anodine, provoque des effets sur la scène politique.

La paraphrase du chef de la propagande nazie Joseph Goebbels – sous fond sonore d'une musique de Wagner, compositeur préféré d'Hitler – a forcé le secrétaire brésilien à la culture Roberto Alvim à démissionner<sup>4</sup> le 17 janvier 2020 en raison des entrelacs discursifs qui évoquent sans aucun doute un important épisode de l'histoire de l'humanité. Le projet initial du locuteur, qui entendait donner de l'aura à la culture brésilienne, s'est estompé avec les mots et les codes du nazisme. Un examen praxéologique furtif (Vernant, 2017), en tant qu'il s'intéresse à l'étude générale de l'action, donne un arrière-plan enrichi d'informations intextuelles (musique, gestes) qui, dans un effet miroir, renvoie à une image répugnante de l'histoire de l'humanité (nazisme).

L'exemple de Roberto Alvim fait apparaître les relations interdiscursives du discours de haine. Il existerait vraisemblablement un avant-discours-haineux qui en constitue la mémoire ou qui relève de l'ordre des idées reçues. La mémoire assurerait ainsi le rapport aux faits, situés dans le temps et l'espace, interprétables en termes d'événements (Possenti, 2011, paragr. 17) potentiellement conflictogènes pour une situation précaire de vivre ensemble. Les idées reçues s'abreuvent dans la mémoire historique des peuples dont la matérialité est perçue dans les « Préjugés, clichés, images allusives, allégories, représentations, topoï, traditions, prêts-à-porter de l'esprit, stéréotypes, doxa, dogmes, consensus théoriques, mythes, parémies – populaires, scientifiques et publicitaires –, prophéties, etc. » (Mbassi Atéba, 2012, p. 7). Face à ces sources, le sujet énonciateur se positionne plus ou moins consciemment par les mots qu'il choisit, mais les circonstances d'énonciation restent décisives dans la mesure où le contenu informationnel est nécessaire à la détermination de la prise en charge (PEC).

4. Voir <https://www.rfi.fr/fr/amériques/20200117-brésil-secrétaire-culture-roberto-alvim-démissionne-discours-inspiré-goebbels>

Pour approcher le discours haineux, il faudrait d'abord prendre la PEC *lato sensu*, c'est-à-dire la façon dont l'énonciateur se positionne par rapport aux référentiels polémiques entendus comme les « thèmes et les problèmes tels qu'ils sont produits par le discours, véhiculés au travers d'énoncés, et susceptibles d'être reconnus comme jeux politiques opératoires » (Olivési, 1994, p.11-12). Est-il pour ou contre l'homosexualité, l'indépendance des femmes, la violence policière sur les hommes et femmes de couleur... ou affiche-t-il simplement une attitude de tolérance? S'il ne faut toujours pas s'attendre à ce que ce positionnement soit explicitement énoncé, il est encore préférable de ne pas assimiler la liberté d'opinion au discours haineux. Pour ce faire, il convient à ce niveau d'intégrer la modalisation dans l'analyse en considérant cette fois-ci la prise en charge *stricto sensu*, laquelle permet de mettre en évidence les différents points de vue (PDV) et le positionnement de chaque énonciateur vis-à-vis d'eux (Coltier *et al.*, 2009). Cette perspective déboucherait ainsi sur des analyses fines qui donneraient à voir, à partir du dire d'un locuteur, le positionnement des énonciateurs vis-à-vis des PDV mis en évidence : engagement *vs* désengagement (Desclés, 2009), accord, désaccord, pris en compte (Rabatel, 2009).

## Praxis et haine tribale : retour sur une actualité

La diversité ethnique et culturelle du Cameroun, très souvent présentée comme une richesse, a montré des limites à la faveur de l'élection présidentielle du 07 octobre 2018. La période préélectorale et la crise qui s'en est suivie ont exacerbé les tensions tribales sur fond de lutte politique. La prise de parole du candidat Maurice Kamto, officiellement arrivé deuxième, devant le Conseil constitutionnel, est un épisode particulier puisqu'il pose sur l'espace public le problème de l'ethnisation du pouvoir et partant, celui de la discrimination vraie ou fausse liée à la

tribu. Pour rappel, cette question n'est pas une nouveauté en soi dans le contexte camerounais si on se fie à certaines sources journalistiques<sup>5</sup>. L'on apprend des révélations de Wikileaks que certains hauts fonctionnaires seraient par exemple favorables à l'exclusion de certaines communautés du fauteuil présidentiel, les Bamilékés et le groupe beti/bulu en l'occurrence<sup>6</sup>. Cette exclusion suggère une politisation secrète de la haine. La parole extériorise verbalement cette dernière. Elle peut aussi provoquer des flétrissures et contribuer à construire une histoire du dégoût de l'autre. Elle peut se faire discrète en se déployant dans les cercles fascistes<sup>7</sup>. On y voit, dans de tels cas, une autocensure du discours de haine influencé soit par les mesures pénales, soit par une aversion sociale de la mésestime d'autrui.

Par-delà l'historicité de la haine, le verbe se révèle être un déclencheur de l'action juridique. Entre lui et cette dernière, il y a soit l'offense de l'acte langagier, soit le rappel des conséquences des effets discriminants du discours de haine. Dans un cas comme dans l'autre, les événements langagiers doivent se produire dans un cadre situationnel suffisamment important pour provoquer la réponse juridique, laquelle doit elle-même transiter par un acte politique fort. Ils peuvent être aidés en cela par les médias comme ce fut le cas du problème bamiléké soulevé dans la plaidoirie de Maurice Kamto. Pour cet homme politique, le référentiel conflictuel à partir duquel se nourrit la haine est l'appartenance à cette ethnie. En déclinant son identité dans les premiers mots prononcés devant le Conseil constitutionnel, « Suivant notre nomenclature ethnique au Cameroun, je suis Bamiléké », il met implicitement en lumière les stigmates greffés sur le « moi » porteur de la parole politique et du peuple bamiléké qui définit désormais l'identité sociale et politique de celui-ci (Goffman, 1975). La préposition « suivant

5. Voir par exemple la une du numéro 22 de *Le Bamiléké* de février 1957 : « La chasse aux Bamilékés va-t-elle durer encore longtemps? »

6. Le journal *Jeune Afrique* revient sur les faits : <https://www.jeuneafrique.com/179484/politique/cameroun-quand-wikileaks-affole-les-m-dias/>

7. Le podcast « Gardiens de la paix » d'Ilham Maad (2020) revient sur le scandale d'une unité de police d'escorte à Rouen majoritairement formée des racistes, fascistes et suprémacistes blancs : <https://www.arte.tv/fr/videos/098692-000-A/violences-et-racisme-la-police-francaise-pointee-du-doigt/>

» indique qu'une première source aurait procédé à une « nomenclature ethnique », laquelle le rattache au moment de l'énonciation à l'ethnie Bamiléké. Il y a dans cette proposition un usage subtil de l'imputation qui permet à ce locuteur de négocier un positionnement non querellé qu'il introduit par le connecteur argumentatif « mais » dans la phrase suivante : « Mais je me suis toujours considéré comme Camerounais avant toute chose ».

Par imputation, Rabatel désigne une prise en charge « à responsabilité limitée, parce que construite par le locuteur premier, attribuée par lui à un locuteur/énonciateur second qui peut toujours alléguer qu'il n'est pas responsable d'un PDV que L1/E1 lui a imputé à tort » (2009, p. 74). Ce faisant, Kamto opte pour une certaine neutralité (Camerounais) quoiqu'il actionne le levier politique en rappelant, devant la plus haute instance habilitée à se prononcer sur le vainqueur de l'élection présidentielle au Cameroun, les discours de haine qui circulent dans les réseaux sociaux sur fond d'opposition Bamilékés vs Beti/Bulu : « Si pour être Bulu il faut passer un concours, dites-moi quel concours alors, je veux le passer pour devenir moi aussi Bulu ». Bien qu'il soit impossible d'examiner en profondeur les différentes opérations impliquées par cette plaidoirie connectée au tissu discursif haineux rendu visible sur internet, l'on peut néanmoins rappeler qu'elle a forcé l'instance gouvernante à regarder la haine tribale comme une entrave au vivre ensemble. Prenant la parole devant le même Conseil, Grégoire Owona, alors ministre du Travail, n'a pas manqué d'interroger le désir de Kamto d'opposer les Bulu aux Bamilékés : « Qu'est-ce que Bulu et Bamiléké viennent chercher ici ce soir? » Entre soupçons et retournements de soupçons, le moins qu'on puisse retenir c'est que cet épisode politique semble avoir contribué à l'escalade de la haine tribale en levant un pan de voile sur le tabou des tensions intercommunautaires. En tout état de cause, la loi no 2019/020 du 24 décembre 2019, adoptée à la suite de ces dérives, s'inscrit dans cette volonté politique de construire le vivre ensemble.

## Pénalisation du discours haineux

À l'observation, le texte de droit, qui est l'un des principaux instruments de lutte contre le discours haineux, est produit à la suite d'une récurrence d'événements langagiers qui sont à l'origine d'une indignation individuelle et/ou collective. Les lois pénalisant le discours entendent alors consolider le vivre ensemble en jouant en amont sur la dissuasion et en opérant en aval par la punition. Cette dernière a une fonction réparatrice pour les victimes et dessine symboliquement de nouvelles frontières à la liberté d'expression. L'action politique a ainsi pour enjeu d'assurer dorénavant la veille policière sur les opinions publiques. Elle s'inscrit très souvent à la suite des dérapages marqués d'outrage, mais elle vient soit combler un vide juridique, soit se renouveler et s'adapter aux mutations sociales ainsi qu'à l'apparition de nouvelles formes de discours de haine, lesquelles peuvent être tributaires de l'utilisation de nouveaux médias. C'est une lecture qui s'infère dès l'intitulé de la loi no 2019/020 du 24 décembre 2019 – qualifiée de « loi sur le vivre ensemble » par certain-e-s observateurs et observatrices au regard de l'accroissement des dérives langagières menaçant le vivre ensemble au Cameroun – qui modifie et complète « CERTAINES DISPOSITIONS DE LA LOI NO 2016/007 DU 12 JUILLET PORTANT CODE PÉNAL ».

Le Code pénal du 12 juillet 2016, promulgué par la loi no 2016/007, entendait déjà punir la haine, qu'il a classée dans la catégorie des outrages dans son article 241. À cette date, il semble que la couleur de la peau et l'appartenance raciale étaient les principaux lieux d'expression de l'aversion pour autrui. Le rapport entre les communautés ne montrait aucune fissure apparente qui aurait nécessité que le législateur s'y penche pour éviter la rupture. En d'autres termes, il n'existait aucune menace visible au vivre ensemble ethnique et tribal. Du point de vue de la théorie de la communication, l'outrage – défini à l'article 152 du Code pénal comme étant « La diffamation, l'injure ou la menace faites soit par des gestes, ou cris proférés dans des lieux ouverts au public » – est ramené à un acte menaçant ou offensant appelé *Face Threatening Act* (FTA) selon la

terminologie anglaise. Les FTAs peuvent être de nature verbale et/ou non verbale. Si la verbalisation de la haine apparaît comme le pivot du discours haineux, elle ne représente heureusement pas la condition *sine qua non*.

Tout le problème de la pénalisation du discours de haine réside dans sa capacité à restreindre le champ de la liberté d'expression, si chère à l'esprit et à la lettre même de la démocratie, au point où l'on vient à admettre que le discours politique ne peut s'épanouir que dans le cadre de cette liberté (Verpeaux, 2008, p. 237). La société et la classe politique peuvent s'accorder sur le constat d'une prolifération des contenus haineux, mais l'acte de légiférer devient un processus difficile dans lequel se télescopent divers intérêts (politique, économique, idéologique, etc.). On a pu l'observer en France avec la Loi Avia qui entendait s'attaquer à la cyberhaine. Malgré les réserves de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) en juillet 2019 sur les menaces à la liberté d'expression, le texte a été adopté à l'Assemblée nationale française le 13 mai 2020 pour finalement être retoqué le 18 juin 2020 pour les raisons déjà évoquées par le CNCDH.

Par ailleurs, les restrictions induites par les lois anti-haine réduisent les champs des possibles de la pensée, des sarcasmes et quolibets politiques puisqu'elles interdisent certaines allusions ou comparaisons à cause du passif historique du comparant. En l'absence d'un cadre législatif, ces interdits peuvent être implicites ou d'ordre moral et rappeler la nécessité de légiférer. C'est dans ce sillage que l'on peut inscrire le dérapage de Jean de Dieu Momo, homme politique camerounais qui explique que, de la même manière que l'« arrogance » juive aurait motivé l'holocauste, l'attitude de son groupe ethnique pourrait être à l'origine d'une guerre d'extermination :

On raconte qu'en Allemagne, il y avait un peuple qui était très riche, qui avait tous les leviers économiques, c'était n'est-ce pas les juifs et qu'ils étaient d'une arrogance. [...] Ils étaient d'une arrogance telle que les Allemands se sentaient frustrés. Puis un jour est venu un certain Hilter qui a mis, n'est-ce pas ces populations-là dans les chambres à gaz (Jean de Dieu Momo, « Actualités Hebdo » du 03 février 2019, CRTV).

Le contexte post-électoral, marqué par les tensions évoquées en amont, a glissé à l'antisémitisme. La réaction de l'ambassade d'Israël à Yaoundé, par voie de communiqué à la suite de cette sortie médiatique, est à inscrire parmi les actions politiques antérieures au renforcement des mesures pénales sur les outrages.

La modification de l'article 241 du Code pénal, dans sa version du 24 décembre de 2019, vise la prise en compte, à l'alinéa (2), des « réseaux sociaux ou de tout autre moyen susceptible d'atteindre le public », en plus des médias traditionnels (presse, radio, télévision), comme moyen de diffusion de la haine. Tout en intégrant l'apparition du canal qui a largement été utilisé au Cameroun pour attiser cette dernière, elle trouve une formulation qui prend en compte les voies de communication non encore connues à ce jour. L'outrage à la tribu et à l'ethnie, désormais référencé à l'article 241-1 du Code pénal, est le véritable complément qui vient étayer les nouvelles formes d'expression de la haine ayant cours dans les réseaux sociaux. Le texte lève le voile sur l'ethnofascisme (Mono Ndjana, 1987) longtemps resté tabou alors même que les tensions ethniques, qui étaient déjà présentes du temps du nationalisme indépendantiste, ont été instrumentalisées au fil des luttes politiques. L'outrage aux tribus et aux ethnies conforte intrinsèquement la nécessité d'une expertise linguistique dans la mesure où l'article 241-1, dans son alinéa premier, entend condamner toute personne qui « tient des discours de haine et procède à des incitations à la violence ».

## Perspectives pour une expertise linguistique

L'apport de la linguistique dans les procédures légales est une réalité depuis les années 70 dans les juridictions anglo-saxonnes. Par contre, en France comme dans de nombreux pays francophones, cette expertise n'est guère considérée bien qu'on enregistre de plus en plus des travaux qui rappellent avec force le lien entre le linguistique et le juridique



(Chatillon, 2002; Fometeu *et al.*, 2018; Lagorgette, 2010a). La langue des textes juridiques, les discours prononcés dans les procédures judiciaires et la participation des linguistes en tant que témoins expert·e·s sont les principaux champs de la *forensic linguistics* ou linguistique légale (Coulthard, 2010). En dépit des résultats obtenus dans ces différents domaines, les juridictions de droit romain, comme le souligne Dominique Lagorgette, privilégient la dimension testimoniale lorsqu'elles font appel aux linguistes pour se prononcer sur les éléments linguistiques d'un dossier judiciaire. Cette insuffisante prise en compte des compétences techniques développées en sciences du langage amène l'autrice à demander une révision de leur rôle dans les tribunaux afin qu'on puisse véritablement parler d'une expertise linguistique; ou tout au moins, des « "témoins ès qualité" (à savoir les témoins cités pour leurs compétences professionnelles et non pour leur connaissance personnelle du prévenu) » (Lagorgette, 2010b, p. 87).

Ainsi, s'il revient au juge d'appliquer la loi pour sanctionner le discours de haine, il faut bien reconnaître qu'il n'est pas forcément outillé pour analyser le matériau langagier à partir duquel il devra établir la culpabilité du présumé ou de la présumée coupable de l'un des comportements décrits et incriminés dans les articles 241 et 241-1 du Code pénal camerounais cités en amont. Parmi les expertises mobilisables, les sciences du langage devraient avoir voix au chapitre dans la mesure où ce sont les faits langagiers qui sont discutés. J'inscris ce plaidoyer dans une tendance peu affirmée d'un paradigme émergent de ce domaine. Quoique la défense des langues et des populations s'avère la principale préoccupation de l'approche linguistique du développement, il serait prudent de ne pas précocement l'y réduire au risque de limiter la notion de développement à des considérations strictement matérielles. Il est possible d'aller au-delà en incluant par exemple des concepts bien plus abstraits comme le sentiment d'une justice rendue qui procure le bien-être. L'application optimale de la règle de droit découle en partie d'une bonne connaissance des faits incriminés; et la connaissance, à

suivre Métangmo-Tatou (2019, p. 21-22) qui emboîte le pas à Pottier, résulte elle-même d'une série d'interactions impliquant les niveaux expérientiel, conceptuel, linguistique et discursif.

L'imbrication des niveaux de connaissance peut révéler des structures complexes dans l'énonciation des contenus à l'apparence haineuse. À cet effet, l'on peut donc admettre l'existence de faux discours de haine puisque le sacro-saint principe de la liberté d'expression autorise potentiellement des écarts qui peuvent choquer sans toutefois relever du champ de la haine. La parole politique s'en abreuve régulièrement et les grandes gueules médiatiques se dessinent en jouant sur ce tableau. Dans la guerre qu'elle a livrée à la Loi Avia, Marine Le Pen propose un aperçu de l'opacité de la frontière qui sépare le discours politique du discours haineux : « Mme Laetitia Avia, si je vous appelle Mme Tartuffe, est-ce un contenu haineux ou une référence littéraire à votre hypocrisie, qui fait que vos actes sont souvent en désaccord avec vos discours? » (intervention de Marine Le Pen à l'Assemblée nationale le 13/05/2020).

L'exemple de Le Pen permet de dégager deux éléments structuraux du discours de haine : « acte menaçant » et « contexte ». On peut poser, pour chaque discours présumé haineux, qu'il y a présence (+) ou absence (-) d'un discours menaçant et/ou d'une intention de haine ou d'incitation à la haine. Les quatre combinaisons structurelles de base suivantes serviront alors de point de départ pour l'investigation :

- (1) [+ FTA] et [Contexte + HAINE];
- (2) [+ FTA] et [Contexte - HAINE];
- (3) [- FTA] et [Contexte - HAINE];
- (4) [- FTA] et [Contexte + HAINE].

Toutefois, la plasticité du langage autorise des jeux avec plus ou moins ( $\pm$ ) la présence (de l'une) des deux structures, faisant ainsi passer le nombre de combinaisons structurelles de 4 à 9 :

- (5) [+ FTA] et [Contexte  $\pm$  HAINE];

(6) [- FTA] et [Contexte ± HAINÉ];

(7) [± FTA] et [Contexte + HAINÉ];

(8) [± FTA] et [Contexte - HAINÉ];

(9) [± FTA] et [Contexte ± HAINÉ].

Les cinq dernières combinaisons structurelles illustrent la complexité du discours de haine dans des contextes où l'outrage n'est pas totalement prohibé; les locuteurs et locutrices peuvent jouer de l'implicite pour entretenir le flou sur leurs intentions communicatives. L'analyse peut se situer au niveau linguistique, mais il faut toujours envisager la possibilité de convoquer les niveaux extralinguistique et épistémique. La perspective d'une expertise linguistique intègre ainsi des compétences encyclopédiques (Tourneux, 2015, p.174) ou, tout au moins, une disposition à considérer les faits langagiers comme étant ouverts aux influences multiples (psychologiques, culturelles, politiques, didactiques, stratégiques...) et dont l'heuristique, à base linguistique, admet la pluridisciplinarité comme fondement. Elle pourrait faire éclore les représentations que l'énonciateur ou l'énonciatrice du discours haineux se fait de lui-même ou d'elle-même et de l'autre, celles qu'il ou elle pense que l'autre se fait de lui ou d'elle<sup>8</sup>. Une analyse énonciative appliquée aux faces mettrait aussi en relief les attributs faciaux attaqués, la modalisation et le mode des attaques : la face positive pour les atteintes à l'estime de soi et la face négative pour celles qui concernent les possessions territoriales et matérielles (voir la synthèse de Kerbrat-Orecchioni, 1992, p. 167-180). La face partagée, en ce qu'elle s'intéresse aux partenaires qui partagent certains attributs faciaux (Tio Babena, 2019), offrirait alors une meilleure lecture des effets de la haine sur les interdépendances sociales (individu et individu, individu et groupe, groupe et groupe...).

Pour des besoins d'exemplification, je ne reviendrai que sur les propos de Marine Le Pen pour souligner qu'ils correspondent à la structure (8). L'appellatif « Mme Tartuffe » est de type [± FTA], c'est-à-dire qu'il est un acte dont la charge offensante est neutralisée. La

8. Il s'agit de la schématisation au sens de Jean-Blaise Grize.

neutralisation s'opère ici par l'usage de la conjonction « si » qui rend hypothétique l'état décrit par le contenu propositionnel « être un contenu haineux » ou « être une référence littéraire à votre hypocrisie ». Toutefois, on lit de ces propos que la députée reconnaît que l'appellatif qu'elle prend en exemple est potentiellement menaçant, car il est possible, dans un autre contexte, qu'il vise la face positive de celui ou celle à qui il pourrait être adressé. Le contexte de type [Contexte – HAINE] participe ainsi à la désactivation de ce potentiel FTA. Vu que les dires de Le Pen sont produits en interaction, on ramènera la notion de contexte au cadre communicatif dont les principales composantes sont le site (l'hémicycle), le but (interpellation d'une députée sur la loi Avia) et les participantes (les députées Marine Le Pen et Laetitia Avia). Le contenu haineux présent dans l'appellatif « Mme Tartuffe », dans cette situation de communication, est en emploi hypothétique et ne saurait être considéré, par ricochet, comme un exemple de contenu illocutoire connotant la haine puisqu'il n'attaque pas la face positive de la députée Laetitia Avia.

## Conclusion

Dans ce texte, je me suis proposé d'approcher le discours haineux en appréciant les pratiques communicatives dans leur rapport au texte de droit. La réflexion a démarré sur le constat que le vivre ensemble présuppose l'existence de potentielles menaces sur l'harmonie relative des entités sociologiques et idéologiques hétérogènes qui, malgré leurs différences, ont obligation de cohabiter. Le discours de haine figure, entre autres, parmi les causes de cette rupture. Son marquage dans l'espace public est tributaire de la liberté d'expression en ceci que le principe reprend avec force le fondement ontologique du dire dans la définition de l'être social. C'est un principe universalisant qui se particularise pourtant dans les modèles sociopolitiques de gestion de la cité. Il en découle, pour les exemples sommairement évoqués (le Cameroun et la France

notamment), que la loi lui octroie un caractère pluriversel dans sa tentative d'encadrer la libre expression de la pensée; et donc, de la haine exprimée. J'ai ensuite fait un pont, pour prolonger la réflexion sur le terrain strictement linguistique, en convoquant la notion de discours. Il ressort que les contenus haineux s'abreuvent dans les représentations péjoratives de l'autre. En l'absence d'une loi, l'indignation peut motiver l'action politique et, par conséquent, la réponse juridique.

Les tensions relatives à l'élection présidentielle d'octobre 2018 au Cameroun ont servi de terrain d'observation aux effets pratiques du discours de haine sur le texte de droit. Cette étude de cas montre que la parole politique lève le tabou sur la haine, notamment lorsque celle-ci implique des communautés ethniques ou affecte directement le jeu politique. L'évocation de ce sujet sensible sur la place publique exige au sujet politique de négocier son positionnement. En tout état de cause, pour un homme ou une femme politique visés par le discours haineux, il semble facile d'imputer le mauvais rôle à un tiers s'il ou elle veut adopter la posture de rassembleur ou de rassembleuse. Si la pénalisation du discours de haine devient inéluctable dans la préservation du vivre ensemble, elle limite néanmoins le domaine de la liberté d'expression. La pensée critique tend alors à se confiner au risque de créer des malentendus sur des questions frappées d'interdits. Le texte de droit entend ainsi réguler la parole qui offense quoique le ou la juge ne dispose pas nécessairement de tous les outils d'appréciation. Les structures du discours haineux peuvent aller du simple au complexe. Les neuf combinaisons structurelles que j'ai dégagées convoquent ainsi un examen du spécialiste ou de la spécialiste du discours dont le but serait d'apporter un éclairage utile à la prise de décision judiciaire. Voilà, à mon sens, une perspective que la linguistique pour le développement devrait pleinement intégrer. Ce texte n'en a fourni que des prolégomènes sur un type spécifique de recherche dans ce paradigme, mais aussi pour des analyses futures qui ambitionneraient d'intégrer la totalité du matériau langagier (discours de haine, réactions de la société civile et des politiques, décisions de justice, etc.) produit autour de la question de la haine.

## Références

- Anscombre, Jean-Claude et Ducrot, Oswald. 1980. *L'Argumentation dans la langue*. Lièges/Bruxelles : Mardaga.
- Atherton, John. 1992. Speech, Act and the Right to Offend in their First Amendment Context. *Revue française d'études américaines*, 52, 137-148.
- Bernard-Barbeau, Geneviève et Moïse, Claudine. 2020. Introduction. – Le mépris en discours. *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues*, 61.  
<http://journals.openedition.org/lidil/7264>
- Bouchard, Pierre. 2006. Théorie de l'action et parcours de vie. *Nouvelles Perspectives en sciences sociales*, 1(2), 67-114.  
<https://doi.org/10.7202/602471ar>
- Bres, Jacques. 1998. Brève introduction à la praxématique. *L'Information grammaticale*, 77, 22-23.
- Cammilleri-Subrenat, Anne. 2002. L'incitation à la haine et la Constitution. *Revue internationale de droit comparé*, 54(2), 513-548.
- Chatillon, Stéphane. 2002. Droit et langue. *Revue internationale de droit comparé*, 54(3), 687-715.
- Coltier, Danielle, Dendale, Patrick et De Brabanter, Philippe. 2009. *Langue française*, 162( 2). La notion de « prise en charge » en linguistique. Paris : Armand Colin.
- Coulthard, Malcolm. 2010. Forensic Linguistics: The application of language description in legal contexts. *Langage et société*, 132, 15-33.
- Desclés, Jean-Pierre. 2009. Prise en charge, engagement et désengagement. *Langue française*, 162(2), 29-53.
- Ducrot, Oswald. 1980. *Les Mots du discours*. Paris : Minuit.

- Ducrot, Oswald. 2005. Argumentation rhétorique et argumentation linguistique. Dans Doury, Marianne et Moirand, Sophie (dir.), *L'Argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation* (17-34). Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Eberhard, Christoph. 2000. Justice, droits de l'Homme et globalisation dans le miroir africain : l'image communautaire. *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, 45(2), 57-86.
- Fometeu, Joseph, Briand, Philippe et Léonie Métangmo-Tatou (dir.). 2018. *La Langue et le droit*. Paris : L'Harmattan.
- Fried, Charles. 2012. Liberté d'expression, liberté de pensée, libertés du droit? Deux décisions controversées de la Cour suprême des États-Unis. *Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel*, 36(3), 157-164.
- Girard, Charles. 2016. La liberté d'expression : État des questions. *Raisons politiques*, 63(3), 13-33.
- Girard, Mélanie. (2007). Éléments de critique des théories de l'action. *Nouvelles Perspectives en sciences sociales*, 3(1), 47-60.  
<https://doi.org/10.7202/602465ar>
- Goffman, Erving. 1973a. *La Mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, tome 1. Paris : Minuit.
- Goffman, Erving. 1973b. *La Mise en scène de la vie quotidienne. Les relations en public*, tome 2. Paris : Minuit.
- Goffman, Erving. 1975. *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps* (1963 pour la première édition). Paris : Minuit.
- Honnet, Johan. 2018. Le monde est de plus en plus violent. Vraiment? Une idée reçue sur les conflits dans le monde. *Contrepoints*. En ligne : <https://www.contrepoints.org/2018/07/30/320884-le-monde-est-de-plus-en-plus-violent-vraiment>, consulté le 11 septembre 2019.
- Hurtado López, F. (2009). Pensée critique latino-américaine: De la philosophie de la libération au tournant décolonial. *Cahiers des Amériques latines*, 62, 23-35.  
<https://doi.org/10.4000/cal.1509>

- Keeanga-Yamahtta, Taylor. 2017. *Black Lives Matter. Le renouveau de la révolte noire américaine*. Marseille : Agone.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1992. *Les Interactions verbales*, tome 2. Paris : Armand Colin.
- Lagorgette, Dominique (dir.). 2010a. *Langage et société*, 132. *Linguistique légale et demande sociale : Les linguistes au tribunal*. Maison des sciences de l'homme.
- Lagorgette, Dominique. 2010b. « Le crime est dans l'oeil de celui qui regarde le dessin » : L'analyse linguistique pour les tribunaux dans les procès Siné (2009). *Langage et société*, 132, 77-99.
- Maingueneau, Dominique. 2002. Discours. Dans Charaudeau, Patrick et Maingueneau, Dominique (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours (185-190)*. Paris : Seuil.
- Mbassi Atéba, Raymond. 2012. Présentation. Cycles et recyclages des causalités. De la rigidité des idées reçues à la fécondité épistémologique de la pensée apocryphe. *Mosaïques*, 2, 7-9.
- Métangmo-Tatou, Léonie. 2019. *Pour une linguistique du développement. Essai d'épistémologie sur l'émergence d'un nouveau paradigme en sciences du langage*. Québec : Édition science et bien commun.
- Mono Ndjana, Hubert. 1987. *De l'ethnofascisme dans la littérature politique camerounaise*. Paris : Silex.
- Olivési, Stéphane. 1994. De la politique du discours: éléments pour une analyse critique du discours politique. *Quaderni*, 24, 9-25.
- Portine, Henri. 2017. Du contexte à la situation au cotexte et à l'intertexte. *Essais. Revue interdisciplinaire d'Humanités*, 12, 17-32.
- Possenti, Sírio. 2011. Réflexions sur la mémoire discursive. *Argumentation et analyse du discours*, 7. <http://aad.revues.org/1200>
- Rabatel, Alain. 2009. Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée. *Langue française*, 162(2), 71-87.
- Roza, Stéphanie. 2020. *La Gauche contre les lumières?*. Paris : Fayard.



- Tio Babena, Gilbert Willy. 2019. De la face partagée: aux origines de l'antagonisme relationnel dans *Le Pacte* de M. Sètonджи Dossou. Dans Akoa Amougui, Pierre Roméo, Madam, Amine et Soussia, Abraham (dir.), *Discours polémiques et aspects de l'incisif dans les littératures africaines* (39-53). Paris : L'Harmattan.
- Tourneux, Henry. 2015. Pour une linguistique du développement. *Symposium on West African Languages* (163-176). Naples : University of Naples « L'Orientale ».
- Vernant, Denis. 2017. Texte et contexte en dialogue. *Essais. Revue interdisciplinaire d'Humanités*, 12, 33-50.
- Verpeaux, Michel. 2008. Liberté d'expression et discours politique. *Annuaire international de justice constitutionnelle*, 23-2007, 235-249.
- Wolff, Francis. 2019. *Plaidoyer pour l'universel*. Paris : Fayard.

---

### **Gilbert Willy TIO BABENA**

Enseignant-chercheur à l'Université de Maroua et membre du laboratoire Langues, Dynamiques & Usages de l'Université de Ngaoundéré, Gilbert Willy TIO BABENA est auteur de plusieurs textes. Il s'intéresse particulièrement à la linguistique pour le développement et est notamment membre du réseau POCLANDE (Populations, Cultures, Langues et Développement). Il anime et coordonne l'activité des revues scientifiques africaines du Grenier des savoirs, la plateforme soutenue par l'Association Science Afrique (Bénin) et les Éditions science et bien commun (Canada).

Courriel : gilbaben@gmail.com

**ISSN : Version imprimée**

2756-7222

**ISSN : Version en ligne**

2756-7222

**En ligne à :**

<https://www.revues.scienceafrique.org/jeynitaare/texte/babena2021/>

**Pour citer cet article :** Tio Babena, Gilbert Willy. 2021. Réflexions sur le discours haineux : la loi face à la praxis langagière. JEYNITAARE. Revue panafricaine de linguistique pour le développement, 1(1), 75-99. DOI : 10.46711/jeynitaare.2021.1.1.4



# À chacun son dialogue national. Analyse multimodale du vidéoblogue « 03 minutes du peuple »

MOHAMADOU OUSMANOU

## Résumé :

L'avènement du vidéoblogue comme mode de production de discours bouscule quelque peu la manière d'appréhender à la fois la production et la diffusion des discours. D'un point de vue linguistique, c'est prioritairement l'hétérogénéité et la multiplicité des ressources qui frappent. Cela témoigne de la complexité des phénomènes langagiers. Entre humour et satire sociale, les vidéoblogues constituent un ensemble de ressources sémiotiques de plus en plus populaires. L'intérêt d'un tel artefact pour la linguistique du développement réside dans les potentialités qu'il renferme et les possibilités qu'il offre pour l'appropriation des savoirs, la connaissance et l'appréhension des perceptions relatives à une communauté spécifique. Comment sont articulées les séquences du vidéoblogue de « 03 minutes du peuple »? Quels types de relation et quelles formes de transition lient les extraits de discours? Quelles ressources sémiotiques sont utilisées par le vidéaste? Quelles représentations se dégagent des discours diffusés? L'étude vise à montrer comment l'utilisation d'un artefact multimodal (vidéo) modifie de

façon significative notre manière à la fois de produire et de construire du sens. Elle décrit comment le youtubeur adapte ses pratiques et cherche à susciter un intérêt auprès de son public, afin de construire et de représenter une identité dans un espace discursif où la créativité est très valorisée.

**Mots-clés :** discours, gestualité, multimodalité, ressources sémiotiques, vlogue

**Abstract :**

The advent of the videoblog as a means of producing discourse somewhat shakes up the way of understanding both the production and the diffusion of discourse. From a linguistic point of view, it is primarily the heterogeneity and multiplicity of resources that is striking. This shows the complexity of linguistic phenomena. Between humour and social satire, videoblogs constitute an increasingly popular set of semiotic resources. The interest of such an artefact for developmental linguistics lies in the potentialities it contains and the possibilities it offers for the appropriation of knowledge and the knowledge and apprehension of perceptions relating to a specific community. How are the sequences of the videoblog « 03 minutes of the people » articulated? What types of relationships and forms of transition link the speech extracts? What semiotic resources are used by the videographer? What representations emerge from the speeches broadcast? The study aims to show how the use of a multimodal (video) artefact significantly modifies our way of both producing and constructing meaning. It describes how the youtubeur adapts its practices, and seeks to arouse interest among its audience, in order to build and represent an identity in a discursive space where creativity is highly valued.

**Keywords :** discourse, gestures, multimodality, semiotic resources, vlog

À chacun son dialogue national. Analyse multimodale du vidéoblogue « 03 minutes du peuple »

### **Historique de l'article**

**Date de réception** : 20 septembre 2020

**Date d'acceptation** : 31 janvier 2021

**Date de publication** : 28 février 2021

**Type de texte** : Article

## Introduction

Les plateformes internet offrent un nombre de possibilités d'interactions technodiscursives aux internautes qui semblent difficilement réalisables dans la vie réelle. La « vie numérique », substitut de la « vie réelle », est dans ce cas de figure un monde fait de potentialités quasi illimitées. On voit très bien que la connaissance et le contrôle des plateformes jouent un rôle central pour un pays qui souhaite émerger. Au-delà des enjeux géostratégiques, il faut aussi y voir les possibilités offertes pour la création, l'éducation, l'économie, bref le développement humain.

L'étude<sup>1</sup> pour corpus le programme *Trois minutes du peuple* (3MP), vidéoblogue<sup>1</sup> conçu et présenté par Steve Fah. Le numéro retenu ici est consacré au grand dialogue national (GDN), organisé du 30 septembre au 4 octobre 2019 au Cameroun pour trouver des solutions à la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Ce programme, qui connaît une popularité importante au Cameroun<sup>2</sup>, constitue un exemple de construction technodiscursive s'inscrivant dans la mouvance de

1. Pour une description détaillée de ces concepts, on peut consulter le glossaire de la théorie de Culioli en ligne : <https://feglossary.sil.org/sites/feglossary/files/toeen.pdf>.

2. C'est notamment le travail abattu par Paveau sur la plateforme <https://penseedudiscours.hypotheses.org/ouvrages/technologies-discursives>

nouvelles plateformes médiatiques qui s'emparent des questions d'actualité. Son principal ressort est la satire, mais une satire qui mêle d'autres genres discursifs.

L'approche adoptée se veut multimodale. Elle s'intéresse autant aux éléments discursifs, gestuels que technographiques<sup>3</sup>. La vidéo, d'une durée de 7 minutes et 21 secondes, a fait l'objet d'une transcription et d'une annotation au moyen du logiciel ELAN. Les acteurs retenus sont le présentateur-vlogueur (Steve Fah) et les personnages apparaissant dans les extraits de vidéo que nous nommons « invités ». Les annotations concernent les pistes suivantes :

- (a) les propos (nommés respectivement Steve Discours et Invités-Discours) pour les deux protagonistes;
- (b) la gestualité pour le présentateur (Steve\_Posturo-mimo-gestuel);
- (c) la cohérence technodiscursive du vlogue (Invités\_Contexte).

Les pistes (b) et (c) sont dotées de vocabulaires contrôlés. Il s'agit des mouvements de la tête, du regard et la mine du visage pour (b); du contexte rapproché et du contexte décroché pour (c). Étant donné le caractère satirique du discours, nous avons souhaité mesurer, par le biais de ce dernier paramètre, la cohérence technodiscursive en rapport avec le contexte (sujet traité, propos tenus par les intervenant-e-s, situation d'énonciation). Ce qui permet d'envisager les éléments de décalage et de grossissement, caractéristiques de la satire.

Dans cette étude, nous proposons une description du vlogue en tant que nouvel artéfact qui, de plus en plus, s'est en quelque sorte imposé dans la vie des citoyen-ne-s. Préalablement, une réflexion épistémologique, à la fois sur les questions de justice cognitive et d'éthique, tente de frayer des chemins à la linguistique du développement afin qu'elle fasse sienne des questions liées au discours numérique.

3. Toutefois, nous ne prenons pas en compte les séquences de publicité, ainsi que les commentaires des internautes en réaction à la vidéo. Ces éléments seront envisagés dans des études ultérieures.

## Le discours numérique : quels enjeux pour la linguistique du développement?

3MP est un vlogue, genre de *communication médiatisée par ordinateur* (Combe, 2019). Selon la typologie de Paveau, il ressortit aux *technogenres de discours prescrit*, par opposition aux *technogenres négociés*. Dans le premier cas, il s'agit « des genres de discours proposés dans les systèmes d'écriture en ligne et fortement contraints par les dispositifs technologiques » (Paveau, 2017, p. 301). En effet, le média (vidéo) comporte des contraintes de format, notamment. Les numéros du programme durent entre 5 et 7 minutes, et les extraits de vidéos font moins d'une minute. Mais ces contraintes techniques sont comme compensées par les effets induits grâce aux possibilités offertes par le média en termes d'affordance, car le vlogue est un technodiscours multimodal : une pluralité de modes ou de ressources sémiotiques multiplie les possibilités dans la production et le façonnage du discours, exploitables par les vlogueurs et vlogueuses. En tant que technodiscours multimodal, 3MP exploite les ressources de l'oral et de l'écrit, le son, le texte, l'image, la conjonction lecture-écriture, les technographismes, etc. Il est relativement aisé d'identifier le registre classique et prénumérique dans lequel s'inscrit le programme : la satire sociale. Il en possède les principales caractéristiques : déroulement sous la forme narrative, description critique, visée moraliste, grossissement ou transformation des faits, humour et parodie, etc. On voit bien que les technodiscours ne se substituent pas aux discours prénumériques en les annulant, mais plutôt ils les transforment en recourant aux possibilités techniques nouvelles.

L'émergence des technodiscours dans les sociétés africaines semble imposer un saut à la fois quantitatif et qualitatif dans le macrocosme communicatif global. Entre impréparation et tentatives d'adaptation, les communautés sont ainsi forcées à l'appropriation de ces outils qui prennent de plus en plus une place importante dans leur vie au quotidien.

Cette appropriation passe par la connaissance approfondie et le contrôle des mécanismes de fonctionnement à la fois des outils et des dispositifs. La linguistique du développement, qui s'appréhende comme « ce processus holistique qui apporte un mieux-être à l'humain sur les plans prioritaires de la santé, de la sécurité alimentation, de l'éducation, etc., et qui permet une évolution globale de la société » (Métangmo-Tatou, 2019, p. 7), fournit les outils conceptuels et pratiques aptes à répondre aux défis que soulèvent les technodiscours.

Une linguistique préoccupée par l'amélioration des conditions de vie des populations doit pouvoir poser les questions suivantes : quels sont outils de communication disponibles et accessibles pour les populations? Quelles connaissances ont-elles de ces outils? Quelle est la nature des rapports que ces outils entretiennent avec les cultures, croyances et traditions locales? Quel est le coût à la fois technologique, financier et humain de l'adoption de ces outils?

## De l'appropriation à la visibilisation numérique

À l'observation, la contribution du web à la démocratisation du monde, dans divers domaines, est importante : plateforme d'échanges, liberté d'expression, accès libre à des savoirs, etc. Cependant, cette avancée s'accompagne d'un revers que l'on ne saurait nier. En effet, le web est aussi le lieu d'observation par excellence d'une forme de domination sociétale et culturelle indéniable. Plus récemment encore, on a pu observer dans différents pays, le rôle central joué par les réseaux sociaux dans la construction des mouvements populistes. Ils ont largement contribué à amplifier des campagnes de discrédit des instructions politiques, et même scientifiques<sup>4</sup>.

Parmi les effets potentiellement dévastateurs de la mondialisation, l'unification linguistique – sans parler de l'anglicisation – des sociétés et des cultures a souvent été considérée comme le plus dangereux [sic].

4. Sur cette question, on peut consulter Salmon (2020).



À chacun son dialogue national. Analyse multimodale du vidéoblogue « 03 minutes du peuple »

Si dangereux, en fait, que des sommets internationaux sur la diversité culturelle et linguistique ont été organisés et que des efforts considérables ont été faits pour mettre un frein à l'homogénéisation culturelle (Osborn, 2011, p. XI).

En effet, il est aisé de constater que les contenus web proposés sont diffusés largement dans une langue dominante, l'anglais. L'on sait aujourd'hui que ces choix relèvent de la volonté politique, s'appuyant, entre autres, sur l'argument selon lequel telle langue donne une meilleure visibilité, ou encore le désir d'exercer de l'attrait à l'international. De nombreuses voix qui réclament, de nos jours, le respect de la diversité linguistique et culturelle ont montré que l'unification culturelle et le monolithisme linguistique mènent à l'*invisibilisation* des communautés. Et c'est là, une grande injustice cognitive.

Il revient alors à la linguistique du développement de veiller à ce que les langues et les cultures, dans leur diversité, soient représentées dans les espaces discursifs, notamment les discours numériques. Il est du ressort du linguiste d'interroger et d'interpeller les citoyen-ne-s, ainsi que les responsables, sur les questions de protection, de promotion des langues et des cultures. De nombreuses initiatives ont été lancées dans ce sens ces dernières années. On peut citer « Idemi<sup>5</sup> : ma langue compte! », l'Initiative d'Helsinki sur le multilinguisme dans la communication savante<sup>6</sup>, le Manifeste pour la reconnaissance du principe de diversité linguistique et culturelle dans les recherches concernant les langues<sup>7</sup>.

5. Campagne lancée par l'association Idemi Africa, en collaboration avec le laboratoire Langage, langues et cultures d'Afrique noire (LLACAN) dans le but de rendre plus visibles les langues africaines sur internet, en promouvant les sites multilingues et en produisant des données sur les cinquante langues africaines les plus répandues. Les missions et les actions de l'association sont disponibles sur <https://idemi.africa/>.

6. Cette initiative est due à un ensemble d'acteurs regroupés entre autres autour de la Fédération des sociétés savantes finlandaises (TSV), le Comité de l'information publique (TJNK), l'Association finlandaise pour l'édition savante, Universities Norway (UHR) et l'action COST "European Network for Research Evaluation in the Social Sciences and the Humanities" (ENRESSH). Pour les détails, voir <https://www.helsinki-initiative.org/fr/read>.

7. Parmi les signataires de ce manifeste, on a des chercheurs et chercheuses dans le domaine de la didactique des langues et de la communication tels que Didier de Robillard, Marc Arabyan, Véronique Castellotti Patrick Charaudeau, Sylvie Wharton. On peut consulter le manifeste sur

Par ailleurs, dans le cas spécifique du discours natif en ligne, il y a effectivement une dimension anthropologique du langage qui n'est pas négligeable. On sait, à partir des travaux de Bornand et Leguy (2013) par exemple, que l'étude des pratiques langagières fournit un accès à des renseignements non négligeables sur les communautés; une approche anthropologique des *pratiques technolangagières* est donc utile<sup>8</sup>. Ainsi, les éléments de ritualisation des vlogues ne sont-ils pas pertinents de ce point de vue?

Mais au-delà de ces aspects liés aux pratiques et aux activités des internautes, ce sont les interactions qui se nouent entre les nouveaux artefacts et les traditions qui nous semblent soulever des préoccupations importantes. Les individus, tout comme les communautés, s'identifient généralement à travers un système de valeurs et de croyances. Dans le cas des sociétés africaines, la question semble encore plus sensible dans la mesure où les pratiques culturelles paraissent visiblement être en déphasage avec l'univers numérique et certaines innovations technodiscursives. Il est sans doute utile de se demander quels changements ces outils introduisent dans la vie des citoyens et citoyennes. Comment ceux-ci et celles-ci s'y adaptent? Au prix de quels sacrifices?

## La question éthique comme pan de la justice cognitive

Une éthique technodiscursive doit pouvoir s'intéresser aux rapports entre les discours et les valeurs sociétales. Elle renvoie à « l'ensemble des critères d'acceptabilité des discours produits sur internet par rapport aux valeurs reconnues par les usagers dans un espace et dans un temps donnés » (Paveau, 2016, p. 178). La problématique de l'éthique du discours

[www.observatoireplurilinguisme.eu/les-fondamentaux/langues-et-sciences/12937-manifeste-pour-la-reconnaissance-du-principe-de-diversité-linguistique-et-culturelle-dans-les-recherches-concernant-les-langues](http://www.observatoireplurilinguisme.eu/les-fondamentaux/langues-et-sciences/12937-manifeste-pour-la-reconnaissance-du-principe-de-diversité-linguistique-et-culturelle-dans-les-recherches-concernant-les-langues)

8. On suivrait dans ce sens les travaux de Plantard (2014) dans ce qu'il nomme *anthropologie des usages du numérique*.

À chacun son dialogue national. Analyse multimodale du vidéoblogue « 03 minutes du peuple »

numérique couvre un ensemble assez large de préoccupations : le rapport à la vie privée des usager·e-s, le rapport à la notion de vérité, le respect des droits d'auteur et d'autrice, les formes de cyberviolence. Nous considérons alors que les réflexions sur l'éthique discursive font partie intégrante de la problématique de la justice cognitive<sup>9</sup> dans la mesure où elles confrontent les innovations scientifiques et technologiques avec les valeurs sociales attachées aux populations locales. Il faut inverser la conception selon laquelle les connaissances issues de ces communautés soient « considérées comme de l'ethno-science, de la superstition ou plus brutalement, du non-savoir. "Pré-scientifique" est un mot qui est souvent utilisé en parallèle avec « sauvage » ou « primitif » (Shiv Visvanathan, 2016, paragr. 13).

Dans la même perspective, Paveau (2016) parle d'une « décence technodiscursive » qui permettra, par le biais d'ajustement collectif des usager·e-s, d'éviter que des personnes soient l'objet d'humiliation, par exemple. En ce qui concerne 3MP, on peut bien remarquer des cas pouvant être assimilés à une humiliation des personnalités publiques : ministres, Président de la République entre autres.

En outre, les discours numériques en ligne bousculent également certaines conventions conversationnelles, notamment celles qui concernent la théorie de la politesse. L'usage du tutoiement, dans 3MP, illustre bien une forme de transgression rendue possible grâce au dispositif de vlogue. On aurait pu dire qu'il en est ainsi des autres formes de satire sociale, mais on sait aussi que certains éléments comme l'anonymat, le pseudonymat, l'hétéronymat<sup>10</sup> et le caractère virtuel, c'est-

9. La notion de « justice cognitive » est empruntée au savant indien Shiv Visvanathan (2016) qui l'a inventé pour décrire une conception et des pratiques hégémoniques, dans le domaine scientifique, des pays développés sur les savoirs provenant d'autres pays, moins connus sur le plan scientifique. Il promeut une visibilité juste pour tous les savoirs.

10. On sait que l'usage des pseudonymes, ainsi que les hétéronymes (noms pouvant être prononcés différemment et ayant des sens différents) fait partie de la culture de la communication digitale. Leur usage pose des problèmes d'ordre éthique, se mêlant à des enjeux relatifs à la cyberviolence. On trouve une explication détaillée de ces phénomènes énonciatifs dans les technodiscours chez Paveau (2017). De même, une typologie des pseudonymes utilisés dans les réseaux sociaux est proposée par Emerit (2014).

à-dire la non-présence physique, sont des facteurs susceptibles de modifier significativement les rapports entre individus au cours des échanges (Paveau, 2016).

Une production technodiscursive comme 3MP pose des problèmes quant à son statut juridique. Doit-on la considérer comme une œuvre artistique? Les extraits de vidéo pris çà et là deviennent-ils la propriété du vlogueur? Les propos tenus par les intervenant·e·s, qu'ils soient fidèles ou transformés, appartiennent-ils au vlogueur? Les informations diffusées sur les personnes sont-elles conformes à la réalité? Consentent-elles à cette diffusion? Les opinions politiques exprimées sont-elles assumées, et par qui? Quelle répartition aux contenus des vidéos vis-à-vis de la distinction privé/public? Quelle place faut-il réserver à l'*extimité*<sup>11</sup>? C'est-à-dire cette pratique qui « consiste sur internet, et tout particulièrement sur les réseaux sociaux numériques du web participatif, en l'extériorisation de l'intimité des internautes à des fins de validation de l'image de soi » (Paveau, 2017, p. 185). Dans le cas de la vidéo que nous analysons, le montage de plusieurs séquences issues de différentes sources tend à brouiller les frontières entre l'intime et le public. Ainsi, la scène de l'inondation (00 : 19)<sup>12</sup>, celle de la vedette de la musique qui se plaint du froid (00 : 25) ont quelque chose qui relève de l'extimité. Elles présentent la particularité d'exposer des aspects de la vie personnelle des protagonistes, en s'écartant ainsi du sujet principal de la vidéo qui est le grand dialogue national.

11. Ce terme a été proposé par Lacan (1986), puis repris par Tisseron (2011). Il est exploité par de nombreux auteurs et autrices. On trouve notamment une analyse du jeu fictionnel par Rabatel (2014) appliqué au roman d'Annie Ernaux, *Les Années*.
12. Pour faciliter le repérage d'une scène de la vidéo, nous indiquerons le temps (code temporel) correspondant entre parenthèses.

## Le grand dialogue national vu par 3MP

Depuis le mois d'octobre 2016, les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest connaissent une crise qui a engendré de sérieux problèmes de sécurité. Ce qui commença par des manifestations d'avocat·e·s et d'enseignant·e·s s'est transformé, au fil du temps, en bataille tragique entre les forces de sécurité et les séparatistes<sup>13</sup>. Dans un discours diffusé le 10 septembre 2019, le Président de la République convoque un grand dialogue national afin de trouver des réponses à cette crise. Le numéro des 3MP<sup>14</sup> sur lequel porte la présente étude s'inspire alors de ce contexte du GDN tant réclamé, et tant attendu. Il s'agit d'une construction, ou alors d'une mise en scène fictive de ce GDN, qui s'est tenu du 30 septembre au 4 octobre 2019 au palais des congrès de Yaoundé<sup>15</sup>.

### Une composition proleptique du GDN : participants et rôles sociaux

Les artéfacts numériques ont la particularité de renforcer l'affordance en augmentant les activités et les capacités cognitives. En tant que dispositif multimodal, le vidéoblogue permet au *produsager*<sup>16</sup> de réaliser une foultitude d'actions : son, texte, image immobile et/ou fixe, montage, etc. Il est un outil au service de l'inventivité humaine. Dans le cas de 3MP, on voit bien que des extraits de vidéo pris çà et là sur les réseaux sociaux

13. On parle de milliers de morts et encore plus de déplacé·e·s. Sur l'historique du conflit, on peut rapporter à <https://www.france24.com/fr/20170518-cameroun-region-anglophone-paul-biya-manifestations-origine-crise>.

14. Le vlogue a été posté le 15 septembre 2019. Il est accessible à partir de <https://www.youtube.com/watch?v=jdZ5NVJ0qOE>

15. Sur le déroulement de cette rencontre, ainsi que les résolutions qui ont été prises, on peut consulter le compte rendu du rapporteur général du GDN à partir de <https://nationaldialogue.cm/fr/category/ressources/documents/>.

16. Ce mot-valise (combinaison de *production* et d'*usage*) est un néologisme pour décrire les situations de communication numérique de type collaboratif dans lesquelles la frontière entre producteur et usager s'efface (cf. Paveau, 2017).

constituent le matériau sur lequel se bâtit le récit. Bien évidemment, ce matériau lui-même est déjà un contenant qui renferme des personnages, des lieux, un décor, une ambiance. Tous ces éléments technodiscursifs mis ensemble selon une chronologie narrative n'obéissent pas forcément à la cohérence de la situation d'énonciation de production d'origine puisqu'ils ont été déplacés de ce contexte et entrent dans une composition toute différente. Autant ces objets produisent du sens dans leur contexte de départ, autant on leur ajoute de nouvelles significations dans de nouveaux contextes. Dans la conception des 3MP, on repère les opérations technodiscursives suivantes :

- (1) élaboration d'un script vidéo;
- (2) sélection des extraits de vidéos;
- (3) montage de l'ensemble.

L'opération (1) est une activité préproduction qui permet non seulement de donner corps à l'histoire, mais prévoir tous les plans et les effets souhaités par le vlogueur. L'opération (2) elle-même est une opération complexe : elle nécessite le *visionnage* d'un ensemble de vidéos, le *choix* des extraits à exploiter et l'arrangement. En (3), il n'y a pas la seule opération d'*assemblage*, c'est-à-dire une conjonction entre « du langagier et du technique » (Paveau, 2017, p. 65), mais également un travail sur la *cohérence* multimodale à travers les différents processus (la composition, le dialogue, les liens d'information, le rythme) (Leeuwen, 2004) ou alors dans une relation de type *motivation* (Adami, 2009).

Le caractère *composite* des vidéos de 3MP fait qu'il n'est pas aisé de hiérarchiser ces opérations technodiscursives. Si on part du principe que chaque scénario de 3MP s'inspire des faits issus de l'actualité politique au Cameroun, on peut considérer que la construction du scénario précède la sélection des extraits de vidéo. Cependant, il n'est pas du tout exclu que la récurrence d'une série de vidéos portant sur un sujet donné et postées sur les plateformes numériques conduise le vlogueur à consacrer un numéro sur le thème. C'est notamment le cas des toutes premières diffusions des 3MP.

À chacun son dialogue national. Analyse multimodale du vidéoblogue « 03 minutes du peuple »

Le GDN mis en scène dans les 3MP se veut une image vraisemblable de la situation sociopolitique camerounaise. L'un des aspects de cette scénarisation du dialogue est la volonté de respecter une certaine représentativité des différentes catégories socioprofessionnelles parmi les protagonistes.

Tableau 1. Les participants au dialogue par catégories

<b>Annotation</b>	<b>Occurrences</b>	<b>Fréquence</b>
Anonyme	14	0.0317
Artiste	7	0.0158
Commerçant-e	2	0.00453
Journaliste	3	0.00679
Politique	60	0.1359

La part du discursif dans la satire multimodale : ritualisation, mémoire technodiscursive et impertinence

L'un des points forts de la critique des 3MP est le problème de la représentativité du GDN. En effet, la mise en place de personnages issus de divers domaines et catégories sociales dans le vlogue contraste avec l'approche sélective du GDN où sont intervenues quelques personnalités choisies par les organisateurs et organisatrices. Cette restriction s'observe également au niveau du thème des échanges : la crise dans les

régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. On entend d'ailleurs l'un des intervenants affirmer que la crise ne se limite pas à ces deux régions. La satire est le lieu où cohabitent les contradictions : négation et affirmation de l'existence d'une crise, interdiction des débats médiatiques sur la question et désir d'organiser un dialogue, promesses politiques non tenues, entre autres.

La scénarisation dans 3MP tient sa force dans sa capacité à reproduire une scène énonciative ayant les caractéristiques d'un échange réel. Les éléments de la composition du dialogue national incluent les rituels et les routines des conversations naturelles. La fonction jouée par les rituels conversationnels<sup>17</sup> est d'assurer « aux partenaires de la conversation le maintien de l'ordre social et leur reconnaissance mutuelle en tant que membres respectables de la société » (Heinz-Helmut, 1993, p. 16). Parmi ces éléments de ritualisation, les énoncés d'ouverture et de clôture figurent en bonne place. 3MP s'ouvre presque toujours par « salut c'est Steve Fah » et se referme par « épicétou<sup>18</sup> ». Les routines technodiscursives mises en place par le vlogueur servent aussi à instaurer une forme de connivence avec le téléspectateur ou la spectatrice. D'ailleurs, elles assument, comme le souligne Traverso, une fonction intégrative dans la mesure où « elles permettent de s'intégrer dans le groupe social et d'en renforcer les valeurs » (2007, p. 54). Ainsi, la relation qui se noue entre le présentateur-vlogueur et les téléspectateurs et téléspectatrices s'apparente à une forme de régulation coénonciative par laquelle le premier anticipe et ajuste ses comportements langagiers vis-à-vis d'un public dont il connaît les préférences, les réactions et les valeurs; en tant que membre de la communauté numérique, il en connaît les principes et le fonctionnement.

On est donc dans une opération d'ajustement coénonciatif à deux niveaux. Le premier concerne l'interaction vlogueur-personnages; cette connexion est purement et simplement fictive d'autant plus qu'il s'agit d'une construction virtuelle. Mais cette virtualité est d'une *forme*

17. Nous différencions, suivant la distinction proposée par Traverso (2007), *rituel* et *routine*. Le premier a une portée symbolique, tandis la seconde est surtout caractérisée par sa récurrence et son aspect stéréotypé.

18. Déformation de « et puis c'est tout ».



À chacun son dialogue national. Analyse multimodale du vidéoblogue « 03 minutes du peuple »

*complexe*, ne se ramenant pas strictement à l'opposition vrai/faux. En effet, les personnages apparaissant dans les extraits de vidéo existent réellement et certains sont même des personnalités publiques; pareillement, les propos tenus sont les leurs. Toutefois, ceux-ci ont subi une transformation, plus exactement une *décontextualisation*, puis une *recontextualisation*. Donc, l'enjeu, relativement à la véracité des énoncés proférés, porte beaucoup plus sur la conformité plausible avec les circonstances dans lesquelles sont produits les énoncés que l'identité même de leurs énonciateurs ou énonciatrices. Ici, s'observe la force affordancielle de l'outil technologique qu'est le vlogue, dans la capacité qu'elle confère au vlogueur de détourner un discours pour lui faire signifier différemment.

Pour ce qui est de la seconde relation, elle se rapporte à l'interaction vlogueur-télespectateur/télespectatrice. Cette interrelation obéit également à un jeu d'ajustement qui possède une *dimension discursive*, notamment à travers les commentaires des internautes en réaction à la vidéo, et une *dimension prédiscursive*, de par la mobilisation « des cadres de savoir, de croyance et de pratique qui ne sont pas seulement disponibles dans l'esprit des individus et dans la culture des groupes [...] mais sont distribués, au sens cognitif de ce terme, dans les environnements matériels de la production discursive » (Paveau, 2011, p. 4).

Sur le plan du discours, la répétition constitue une ressource de la *déformabilité*<sup>19</sup> discursive. C'est l'un des principaux ressorts de l'humour utilisé dans 3MP, pour ses effets amplificateurs. Aussi le vlogueur recourt-il à cet outil pour se moquer, ridiculiser ou tourner en dérision un personnage.

Exemple 1. Steve vs BAS<sup>20</sup> : de l'attaque à la resignification

19. Terme emprunté à Culioli (1990) pour caractériser la propriété malléable et déformable des formes linguistiques. Même s'il est vrai qu'une telle conception trouve son origine dans l'analyse des situations de communication réelles, les discours numériques sont également soumis à la plasticité linguistique; le fait même que le vlogueur puisse réorienter, à l'aide d'outils technodiscursifs, l'interprétation des énoncés témoigne de la labilité des langues naturelles.

01	Invité	tous les braqueurs qui sont sur la rue vos diplômes seront en valeur vous serez [tout] honorés 00:04:50.686 - 00:04:54.273
02		vous serez [tout] honorés 00:04:54.273 - 00:04:55.914
03		oh tous 00:04:55.941 - 00:04:56.990
04		vous serez [tout] honorés 00:04:56.990 - 00:04:58.892
05	Steve	tous 00:04:58.403 - 00:04:59.363
06	Invité	vous serez [tout] honoré 00:04:58.897 - 00:05:00.789
07	Steve	tsii bref la bas va dialoguer ou pas 00:05:00.233 - 00:05:03.005
08	Invité	tous 00:05:01.006 - 00:05:02.391

Cette séquence montre que le vlogueur est bien suivi par les internautes. Il fait ici l'objet d'une attaque de la part d'un groupe d'opposant·e·s au régime en place. La reprise, dans son propre vlogue, d'une séquence vidéo où il est mis en cause permet au vlogueur d'en retourner le contenu discursif en sa faveur. La répétition technodiscursive sert donc à une *resignification* de l'acte de dénigrement, « c'est-à-dire d'inversion ou de renégociation sémantique et axiologique par recontextualisation d'énoncés insultants (verbaux, ou iconiques, ou composites [...] avec un effet réparateur) » (Paveau, 2019, p. 111-112). En plus de l'intégration de cette image à son discours, le vlogueur en profite pour discréditer, à son tour, ses agresseurs et agresseuses. Pour ce faire, il reprend les incorrections grammaticales dans leur discours qu'il grossit grâce à la répétition de la séquence.

Exemple 2. *Dévoilement des contradictions ou dénigrement?*

20. Brigade antisardinard, groupe d'opposant·e·s au régime installé majoritairement en Europe.

À chacun son dialogue national. Analyse multimodale du vidéoblogue « 03 minutes du peuple »

01	Invité	il ne s'agit pas d'une crise 00:00:42.617 - 00:00:43.827
02	Steve	heu il s'agit de quoi 00:00:43.810 - 00:00:44.850
03	Invité	il y a tout simplement une question anglophone 00:00:44.888 - 00:00:47.049
04	Steve	le père c'est vrai 00:00:47.045 - 00:00:47.905
05	Invité	les régions du nord-ouest et du sud-ouest sont en proie à une crise 00:00:47.938 - 00:00:52.543
06	Steve	tu as suivi 00:00:52.545 - 00:00:53.225
07	Invité	c'est la question anglophone 00:00:53.259 - 00:00:54.864
08	Steve	ok d'accord laisse-moi donc te poser une question anglophone can you say something in english 00:00:54.850 - 00:00:59.020

La séquence ci-dessus cherche plutôt à confronter deux discours dont les énonciateurs sont liés politiquement. Si c'est le choix de mot (crise ou question) qui semble être le point de désaccord ciblé par le vlogueur, on ne saurait ignorer les aspects disqualifiant l'un des protagonistes. En effet, le personnage est connu des téléspectateurs et téléspectatrices des 3MP dans la mesure où il y avait fait des apparitions auparavant. Il se trouve alors que dans ces apparitions, il n'est pas toujours présenté sous une image valorisante.

## La part du visuel dans la satire multimodale : gestes amples et position de la caméra

La dimension visuelle est fondamentale dans un vlogue. Les effets d'amplification sont avant tout visuels. Nous nous limiterons ici à la gestualité du vlogueur et aux mouvements face à la caméra. Précisons que 3MP est conçu comme une narration composite, avec des passages de commentaires du narrateur-vlogueur, des passages de dialogue entre ce dernier et « ses invités », c'est-à-dire les personnages apparaissant dans les extraits de vidéo. Les mouvements corporels, combinés aux positions

face à la caméra sont mis à profit par le vlogueur comme ressort de la régulation coénonciative; la proximité participant d'un effet visuel amplifié. La mise en scène du dialogue épouse, naturellement, la structure technodiscursive se rapportant au genre, en ce sens qu'elle représente un échange de paroles, avec respect des tours de parole alternés. Ce principe d'alternance est ici facilité par le recours à la technologie. Dans les deux séries d'images suivantes, on peut observer comment fonctionne le dispositif technodialogal.



(a) le dialogue dont il est question concernera principalement la situation dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest



(b) mince le père nous aussi on a les problèmes hein

(00 : 26)

(00 : 33)

### Captures d'écran 1. Dialogue fictif

L'extrait (a) est tiré de l'adresse du Président qui précise le cadre thématique du GDN qu'il vient d'annoncer. La réplique (b) qui est produite en réaction à cet extrait est une intervention différée dans la mesure il n'y a pas eu d'interaction directe entre les deux protagonistes. C'est donc par le biais des ressources technologiques (le montage) que le dialogue s'obtient. Si, dans ce cas précis, l'échange prend l'allure d'un *dialogue fictif* (interaction entre deux protagonistes), il reste qu'il n'en est véritablement pas un. En fait, on a seulement affaire à une confrontation de points de vue, sans possibilité de réplique effective. C'est donc une construction due à l'auteur du vlogue.

À chacun son dialogue national. Analyse multimodale du vidéoblogue « 03 minutes du peuple »



(c1) il ne s'agit pas d'une crise (00 : 43)



(d1) heu il s'agit de quoi (00 : 44)

<p>(c2) il y a tout simplement une question <b>anglophone</b> (00 : 45)</p>	<p>(e) les régions du nord-ouest et du sud-ouest sont en proie à une crise (00 : 48)</p>	<p>(d2) tu as suivi (00 : 52)</p>

Captures d'écran 2. Répétition et confrontation de discours

La séquence met en scène deux hommes politiques appartenant au même parti. Le premier (c1) réfute la dénomination de crise à la situation sociopolitique dans deux régions camerounaises. Il est question pour celui-ci de ne pas donner l'impression d'une situation grave; ce qui impliquerait une certaine responsabilité de ceux et celles qui gouvernent dans cette gravité. Le choix du terme « question » relève alors d'une tendance euphémique. Toutefois, l'énoncé (e), proféré par son supérieur hiérarchique, contredit sa démarche. Le vlogueur en profite pour mettre en lumière cette contradiction en confrontant les deux propos et leurs énonciateurs. Sa réaction empreinte d'étonnement est produite en (d2).

Comme c'est le cas en communication multimodale, le cadrage constitue une ressource de construction de sens importante. Dans le cas des 3MP, le vlogueur apparaît à l'écran en plan rapproché poitrine, alternant avec le gros plan. La variation des plans renforce également les mimiques qui accompagnent le discours du vlogueur.



(00 : 44)



(04 : 44)



(07 : 02)

Captures d'écran 3. Mimiques et gestes du vlogueur

## De la cohérence à la connivence technodiscursive

Les notions de cohésion et cohérence discursives permettent de rendre compte de l'organisation et de la structuration textuelle (Détrie et al., 2017). De la même manière que « n'importe quel assemblage de mots ne produit pas une phrase » (Charolles, 1978, p. 7), n'importe quel montage vidéo ne donne pas naissance à un vlogue. Au-delà de la cohérence linguistique traditionnelle, il faut y voir également les éléments qui ne relèvent pas du linguistique, au sens strict, mais qui font des vlogues des productions composites, dont la compréhension tient davantage à une cohérence de type technodiscursif. Dans une telle conception, le concept s'appréhende autrement que par le bout du seul discursif. Si l'on prend l'aspect thématique par exemple, on est amené à constater que les séquences vidéo des 3MP ne présentent pas d'unité thématique : elles sont délinéarisées de par l'enchaînement de séquences qui basculent à la fois les téléspectateurs et les téléspectatrices dans des cadres spatiotemporels, des décors, des sujets aussi différents les uns des autres. La délinéarisation constitue un trait spécifique du discours numérique natif (Paveau, 2017, p. 117).

Pour décrire ce phénomène, nous utilisons la théorie du repérage de Culioli (1990) que nous avons réaménagée quelque peu. Nous nous intéressons spécifiquement au fonctionnement du domaine notionnel qui, organisé autour d'une occurrence de référence, se répartit en trois zones : l'intérieur, l'extérieur et la frontière. La définition de ces zones correspond respectivement aux opérations énonciatives d'*identification*, de *décrochage* et de *différenciation*<sup>21</sup>. Ainsi, les paramètres de la situation énonciative (sujet, espace, temps) peuvent être soit en adéquation avec le thème du vlogue (contexte identifié), soit en rupture avec celui-ci (contexte décroché), soit, enfin, proche mais différent (contexte différencié). Le tableau qui suit présente les statistiques des annotations du repérage contextuel.

21. Pour une description détaillée de ces concepts, on peut consulter le glossaire de la théorie de Culioli en ligne : <https://feglossary.sil.org/sites/feglossary/files/toeen.pdf>.

Tableau 3. Les paramètres du contexte d'énonciation

<b>Annotation</b>	<b>Occurrences</b>	<b>Fréquence</b>
Différencié	17	0.038
Décroché	21	0.047
Identifié	45	0.101

On peut le voir, les contextes identifiés sont les plus nombreux, avec 45 occurrences. Mais la présence des séquences à contextes différenciés et décrochés n'empêche pas la compréhension de la production dans son ensemble. Les contraintes linguistiques sont comme détournées par les moyens technologiques. La cohérence délinéaire est une autre forme d'organisation composite qui répond à une cohérence discursive autre. Les extraits de vidéo pris séparément appartiennent à des contextes d'énonciation particuliers, donc relevant chacun d'une cohérence discursive différente. Pris dans une composition, ils forment un ensemble discursif construit sur une nouvelle cohérence complexe. Cette cohérence repose aussi sur l'appareillage technologique. Par exemple, les interactions entre le présentateur-vlogueur et les personnages apparaissant dans les séquences vidéo ne tiennent qu'à une technique : le montage vidéo.

Par ailleurs, le discours du vlogueur tend toujours à agir sur le public de par l'anticipation des représentations coénonciatives, d'une part, et l'exploitation de la mémoire discursive en ligne, d'autre part. Les séquences vidéo utilisées notamment circulent beaucoup au sein de la communauté des internautes et à travers les réseaux sociaux. On peut y voir ici une reconfiguration des lieux communs. L'énonciataire-télespectateur participe alors à la construction du sens. Il ou elle peut reconnaître les scènes, les décors, les personnages et leurs paroles pourtant proférées dans un autre contexte. C'est d'ailleurs cette circularité qui facilite l'instauration d'une connivence vlogueur-public. Rabatel parle d'une connivence-complicité, par opposition à la connivence-collusion-transgression.

Cette forme de connivence renvoie à une sorte de compréhension à mi-mots entre deux individus qui partagent les mêmes valeurs (esthétiques, idéologiques, morales, politiques, etc.), les mêmes expériences jugées fondatrices de leurs identités personnelles et collectives (Rabatel, 2015, p. 195).

Les mouvements corporels du vlogueur nous renseignent sur la place des ressources posturo-mimo-gestuelles dans la communication médiée par ordinateur. Ils jouent un rôle crucial dans la communication du vlogueur qui, de ce point de vue, est très expressif; cela est significatif d'une construction multimodale du discours. Le tableau 4 donne des indications chiffrées sur les paramètres posturo-mimo-gestuels annotés.

Tableau 4. Les paramètres posturo-mimo-gestuels

<b>Annotations</b>	<b>Occurrences</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Durée Moyenne</b>	<b>Proportion de temps</b>	<b>Latence</b>
Mains	30	0.068	2.156	0.147	0.222
Mimique	20	0.045	1.326	0.060	0.0
Mimique mains	25	0.056	1.748	0.099	52.82
Posture mimique	2	0.004	1.945	0.008	415.406
Regard	1	0.002	1.05	0.002	1.259
Regard mains	4	0.009	1.7995	0.016	46.996
Tête	1	0.002	0.656	0.001	23.348
Tête Regard Mains	5	0.011	3.718	0.042	114.495

Le vlogueur recourt abondamment aux gestes manuels : des mouvements verticaux et horizontaux, en direction de l'écran, orientés vers les angles gauche et droit de l'écran. Les mouvements de la main s'accompagnent régulièrement des mimiques assez expressives, allant de la surprise à l'horreur.



## Conclusion

L'exploration des discours numériques natifs (productions verbales élaborées en ligne) tels que le vlogue apporte une double exigence : une exigence théorique dans l'aménagement conceptuel en cours d'élaboration<sup>22</sup> ; et une exigence empirique de par la qualité propre du matériau due à son hybridité (technologique et langagière). L'analyse de 3MP que nous avons esquissée ici donne un aperçu du travail et du regard du linguiste sur la question. La représentation prospective du GDN qui en ressort prend la forme d'une satire sociale qui non seulement amuse, mais aussi interpelle. Le discours satirique se trouve ici amplifié grâce aux ressources multimodales et aux potentialités du vlogue. La vidéo de 3MP étudiée se veut une sorte de reconstruction – effet fictionnel – d'une scène énonciative produisant l'illusion du réel. De par le recours aux rituels et aux routines des conversations naturelles, le vlogueur réussit à donner vie à des personnages et à faire confronter des points de vue. Les discours issus du vlogue se singularisent alors par leur caractère composite et une forme de cohérence qui transcende la linéarité du discours ordinaire. Le rôle de la linguistique du développement dans l'analyse d'un tel dispositif médiatique est central : elle doit pouvoir éduquer au numérique, concevoir et expérimenter des outils qui répondent aux nouveaux besoins des communautés locales, car si le vlogue constitue un objet de la modernité, il n'en demeure pas moins qu'il peut constituer une véritable entrave aux valeurs humaines.

22. C'est notamment le travail abattu par Paveau sur la plateforme <https://penseedudiscours.hypotheses.org/ouvrages/technologies-discursives>

## Références

- Adami, Elisabeth. 2010. "We/YouTube" : exploring sign-making in video-interaction. *Visual Communication* 8 (4), 379-399.
- Benson, Phil. 2017. *The Discourse of YouTube : Multimodal Text in a Global Context*. New York-London : Routledge.
- Bornand, Sandra et Leguy, Cécile. 2013. *Anthropologie des pratiques langagières*. Paris : Armand Colin.
- Charolles, Michel. 1978. Introduction aux problèmes de la cohérence des textes. *Langue française*, 38, 7-41.
- Combe Celik, Christelle. 2014. Vlogues sur YouTube : un nouveau genre d'interactions multimodales. Conférences *Interactions multimodales par écran* – IMPEC, université Lyon 2, 265-280. [ffhal-01507711f](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01507711f)
- Combe Celik, Christelle. 2019. Quand le technogène de discours « vlogue » éduque à la politique : le cas français d'« Osons causer ». Communication au colloque *Numérisation généralisée de la société et enjeux sociopolitiques de la culture et de la communication*, ISTE, Université du Québec à Montréal, 2, 3 et 4 mai 2018. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02194777>
- Culioli, Antoine. 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations* (tome 1). Paris : Ophrys.
- Détrie, Catherine, Siblot, Paul, Verine, Bertrand et Angès Steuckardt. 2017. *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*. Paris : Honoré Champion.
- Emerit, Laetitia. 2014. Vers une typologie des pseudonymes sur Facebook. Actes de la conférence *Interactions multimodales par écran* – IMPEC, université Lyon 2, 93-103.
- Heinz-Helmut, Lüger. 1993. Routine conversationnelle et comportement langagier. *Langage et société*, 63, 5-38.

À chacun son dialogue national. Analyse multimodale du vidéoblogue « 03 minutes du peuple »

- Lacan, Jacques. 1986. *Séminaire 7. L'éthique de la psychanalyse*. Paris : Seuil.
- Leeuwen, Theo van. 2004. *Introducing Social Semiotics. An introductory Textbook*. London : Routledge.
- Métangmo-Tatou, Léonie. 2019. *Pour une linguistique du développement. Essai d'épistémologie sur l'émergence d'un nouveau paradigme en sciences du langage*. Québec : Éditions science et bien commun.
- Osborn, Don. 2011. *Les langues africaines à l'ère du numérique : défis et opportunités*. Québec : Presses de l'université de Laval.
- Paveau, Marie-Anne. 2011. Quelles données entre l'esprit et le discours? Du préconstruit au prédiscours. Dans Ammar Azouzi (éd.), *L'analyse du discours. Notions et problèmes* (p. 19-37). Tunis : Les éditions Sahar. ffhal-00596737f
- Paveau, Marie-Anne. 2013. *Langage et morale. Une éthique des vertus discursives*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Paveau, Marie-Anne. 2016. L'éthique du discours numérique. *Linguas e Instrumentoos Lingúiticos*, 37, 177-210.
- Paveau, Marie-Anne. 2017. *L'Analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*. Paris : Hermann.
- Paveau, Marie-Anne. 2019. Technographismes en ligne. Énonciation matérielle visuelle et iconisation du texte. *Corela* 28. Url : <http://journals.openedition.org/corela/9185>
- Plantard, Pascal. 2014. *Anthropologie des usages du numérique*. Habilitation à diriger les recherches, Université de Nantes.
- Rabatel, Alain, 2014. Le jeu fictionnel de l'intériorité et de l'extériorité autour des images et photographies dans *Les Années. La Licorne*. En ligne : <https://licorne.edel.univ-poitiers.fr:443/licorne/index.php?id=6187>.
- Rabatel, Alain. 2015. Analyse pragma-énonciative de la connivence représentée dans les récits. *Cahiers du GADGES*, 13, 189-229.

- Salmon, Christian. 2020. *La tyrannie des bouffons. Sur le pouvoir grotesque*. Paris : Les liens qui libèrent.
- Tisseron, Serge, 2011. Intimité et extimité. *Communications*, 1(1), 83-91. Url : <https://doi.org/10.3917/commu.088.0083>
- Traverso, Véronique. 2007. *L'Analyse conversationnelle*. Paris : Armand Colin.
- Leeuwen, Theo van. 2004. *Introducing Social Semiotics. An Introductory Textbook*. London : Routledge.
- Visvanathan, Shiv. 2016. La quête de justice cognitive [Traduction de *The Search for Cognitive Justice*, 2009]. Dans Piron, Regulus et Dibounje Madiba (dir.), *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable*. Québec : Editions science et bien commun. Url : <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1>
- Wildfeuer, Janina, Adami, Elisabetta, Boeriis, Morten, Ravelli, Louise Jane et Francisco Osvanilson Dourado Veloso. 2018. Analysing digitized visual culture. *Visual Communication*, 17(3), 271-275.





À chacun son dialogue national. Analyse multimodale du vidéoblogue « 03 minutes du peuple »

**MOHAMADOU OUSMANOU**

L'auteur est enseignant de linguistique à l'Université de Maroua. Ses travaux portent sur l'analyse multimodale des discours médiatiques (intonation, morphosyntaxe, gestualité) et la didactique des langues africaines.

**ISSN : Version imprimée**

2756-7222

**ISSN : Version en ligne**

2756-7222

**En ligne à :**

<https://www.revues.scienceafrique.org/jeynitaare/texte/mohamadou2021/>

**Pour citer cet article :** Mohamadou, Ousmanou. 2021. À chacun son dialogue national. Analyse multimodale du vidéoblogue « 03 minutes du peuple ». JEYNITAARE. Revue panafricaine de linguistique pour le développement, 1(1), 101-129. DOI : 10.46711/jeynitaare.2021.1.1.5







# De l'introduction des langues locales dans l'enseignement professionnel au Cameroun. Le cas du personnel de santé

HAOUA ADJI OUMAR LIMAN

## Résumé :

La problématique actuelle en matière d'enseignement dans les pays d'Afrique subsaharienne en général et au Cameroun en particulier est centrée sur l'enseignement ou non en langues ou des langues locales. La politique linguistique camerounaise stipule que les deux langues officielles, le français et l'anglais, sont les langues d'enseignement. Les langues locales, quant à elles, doivent être promues en les introduisant dans les programmes d'enseignement à travers les cultures nationales. La promotion de ces langues doit être repensée en matière d'enseignement. Dans cet article, nous allons reconsidérer l'enseignement des langues locales. L'objectif ici sera de penser comment les introduire dans les différentes écoles de formation professionnelle, en l'occurrence le secteur de la santé. Ainsi, au terme de la formation, chaque apprenant-e pourra dialoguer, comprendre et se faire comprendre de ses patient-e-s; bref, il y aura donc un rapprochement certain, une sorte de confiance entre le soignant/la soignante et le ou la patient-e.

**Mots-clés :** Cameroun, éducation, enseignement professionnel, langues locales, politique linguistique

**Abstract :**

The current problem of education in sub-Saharan African countries in general and in Cameroon in particular is centred on whether or not to teach in local languages or languages. Cameroon's language policy stipulates that the two official languages, French and English, are the languages of instruction. Local languages, for their part, are to be promoted by introducing them into the curriculum across national cultures. The promotion of these languages needs to be rethought in education. In this article, we will reconsider the teaching of local languages. The aim here will be to think about how to introduce them in the various vocational training schools, in this case the health sector. In this way, at the end of the training, each learner will be able to dialogue, understand and be understood by his or her patients; in short, there will be a certain rapprochement, a kind of trust between the carer and the patient.

**Keywords :** Cameroon, health, language policy, local languages, vocational education

**Résumé (kotoko, msər) :**

Kømdí dà ghéywàn kə mí tútú lá hákùmáy bləm né ì wáká ké ghəlí kátán ì nk'ókə énsán ká tán dà lékólé gərə tà ní nk'ókə fárànsà dènká ìnglìsè lá. Hákúmá tə Kámərún tá láhé álkádéy bàm swí d'áró tá ləláv gàné ì nk'ó dà kə énsán í ghéywàn lá. Ámáná tá brò ké mígó ì sé túbú d'á í sèndà kə màté mó. Á gí nírà né dàn gər álkádá wálá, ú wáká ké hákùmà tə ngə ngər ámsálá tənbéson d'áró tə zí n'yá tə tə báldákə lékólé dən múshé lékólé ké ì nk'ókə mígó énsán ná tóbú, gərə gé lá dàn ngər lékólé kə mí ì hən dáwá tə lábitàn. Tàn né gòw lákè lá tì nálí dən mí iyángá mó ì sən í sé násará ì sən í sé mó fák'é. Sìzá mí làbitán ná bləm né ì sé énsán dən mí iyángá mó d'áró, bər záké láké lá à là ká àmshì táwáli dən ká dòkètè á kàn d'á í là sən kə màté tóbú. Dəmá lá yákí má á là vəl tən wé tà nì vùrgürì dà kádámá kán ; d'á bəlmá à yá gálám ké à də lábitán nəlì káwmó.

De l'introduction des langues locales dans l'enseignement professionnel au Cameroun. Le cas du personnel de santé

**Mots-clés (kotoko, msər ) :** ámsá án ngə énsán, dáwá, énsé ghéywàn kə mí tútú, Kámérún, nk'ókə wéy

### **Historique de l'article**

**Date de réception :** 5 août 2020

**Date d'acceptation :** 15 janvier 2021

**Date de publication :** 28 février 2021

**Type de texte :** Article

## **Introduction**

La fragilité du système de santé au Cameroun, comme dans les autres pays d'Afrique subsaharienne, est un fait. Le pays doit affronter une charge croissante des maladies transmissibles ou non, année après année. De plus en plus, des épidémies font leur apparition et les populations, ainsi que le personnel de santé, doivent y faire face. Or, pour le faire, il faut être armé : comprendre les prescriptions édictées afin de s'y conformer. Celles-ci, pour être comprises et appliquées, doivent être transmises à travers un code commun, c'est-à-dire des langues comprises par les deux parties – les populations et les professionnels de la santé. Généralement, les langues utilisées pour la communication sont les langues officielles qui sont aussi les langues de scolarisation, c'est-à-dire le français et l'anglais. Et l'on sait qu'elles ne sont comprises que par une petite tranche de la population; le plus souvent, ce sont ceux et celles qui sont allé-e-s à l'école. Pourtant, s'agissant des problèmes de santé, aucune tranche de la population n'est épargnée. C'est à ce niveau que l'on se demande s'il y a nécessité de réformer linguistiquement le personnel de santé déjà en service, et d'introduire, dans les écoles de formation du personnel de santé, les langues locales. Le Cameroun étant un pays linguistiquement

riche et diversifié, il s'agira de penser cette introduction selon les zones linguistiques définies par le PROPELCA<sup>1</sup> et l'UNESCO<sup>2</sup>. L'intérêt d'une éducation par les langues maternelles est désormais reconnu de même que l'enjeu de la diversité linguistique pour le vivre ensemble. L'objectif de cet article est de montrer l'importance de l'introduction de l'enseignement des langues locales de grande diffusion dans les écoles de formation professionnelle d'une part, et l'alphabétisation fonctionnelle des personnels de santé dans les langues locales d'autre part. L'hypothèse posée est qu'il y a un lien entre les langues, la communication ou les pratiques communicatives et les pratiques professionnelles. Sans revenir de manière incessante sur la notion de vivre ensemble, nous considérerons que le développement qui suivra indirectement dans une logique de construction d'une cohésion sociale.

## La situation sociolinguistique du Cameroun

Au Cameroun, on dénombre 250 à 300 langues : enchevêtrement des langues des familles nigéro-congolaises, nilo-sahariennes, bantoues et chamito-sémitiques (Lionel, 2019, en ligne). L'Atlas linguistique du Cameroun (ALCAM) (Dieu et Renaud, 1983) dénombre plus de 239 langues parlées dans ce pays. La Société Internationale de Linguistique (SIL) quant à elle, les inventorie à 283 (Grimes, 1996).

Certaines sont parlées par un nombre important d'individus, d'autres par peu d'individus au point où celles-ci sont considérées comme des langues disparues, en voie de disparition ou en danger réel :

La transmission intergénérationnelle de la majorité des langues identitaires connaît un fort déclin au Cameroun. Cela est le fait non seulement des brassages ethniques et de l'adoption subséquente de véhiculaires (y compris le français), mais encore du prestige de ces véhiculaires sur le marché linguistique (Métangmo-Tatou, 2019, p. 88).

1. Projet de recherche opérationnelle pour l'enseignement des langues au Cameroun
2. Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

De l'introduction des langues locales dans l'enseignement professionnel au Cameroun. Le cas du personnel de santé

Allant dans le même sens, Bitjaa Kody répartit les langues camerounaises en quatre groupes : les langues éteintes, les langues résiduelles, les langues minoritaires et les langues majoritaires (Bitjaa Kody, 2001, en ligne). Celles qui sont utilisées par un grand nombre de Camerounais jouent le rôle de langues véhiculaires.

Au Cameroun, nous pouvons en citer au moins huit, dont le fulfulde dans les trois régions septentrionales, l'ewondo au centre et à l'est sous sa forme pidginisée (mongo ewondo), le pidgin-english (zones de l'Ouest, du Littoral) qui, en relativisant une hétérogénéité linguistique que l'on ne saurait nier, contribuent à relever le défi de la communication et de la circulation de l'information compte tenu des exigences du développement (Métangmo Tatou, 2019, p. 69-70).

Mais jusque-là aucune d'entre elles n'est reconnue comme langue officielle du fait de la difficulté à effectuer un choix dans ce contexte de multilinguisme. C'est pour cette raison qu'Ouane et Glanz (2010), parlant de la gestion du multilinguisme pour l'apprentissage tout au long de la vie, constatent les difficultés rencontrées par les dirigeants africains.

Le choix des langues d'éducation pose un problème à de nombreux responsables politiques. L'un des soucis majeurs des dirigeants, des parents et des autres personnes concernées est que l'éducation en langue maternelle mènerait à un abandon de la langue officielle dans le programme scolaire et aurait des effets négatifs sur l'acquisition et l'utilisation de cette langue officielle. En effet, l'école est l'endroit où la plupart des élèves acquièrent la langue officielle. On estime que, selon les pays et les régions, seulement 5 à 15 % des élèves connaissent la langue internationale officielle avant de commencer l'école (Ouane et Glanz, 2010, p. 24).

Ce sont le français et l'anglais, langues issues de la colonisation, qui sont reconnues comme langues officielles au Cameroun. La politique linguistique du pays accorde une place de choix à ces deux langues et, par conséquent, les langues locales sont laissées pour compte.

## Politique linguistique et politique éducative du Cameroun : bref historique de l'enseignement des langues locales

Différents textes officiels, sur l'enseignement des langues locales camerounaises, depuis la période coloniale jusqu'à nos jours, existent. De la politique linguistique germanique à la politique linguistique camerounaise en passant par les politiques linguistiques française et anglaise. Plusieurs modifications ont été faites par rapport à l'introduction des langues locales dans l'enseignement au Cameroun. Pourtant, jusqu'aujourd'hui, cet enseignement évolue peu et donne à voir une situation stationnaire. En effet, on observe très peu de généralisation de cet enseignement dans les établissements en dehors des écoles-pilotes.

L'Enseignement formel des langues camerounaises a débuté au Collège Libermann de Douala, établissement privé catholique dirigé par les prêtres jésuites, comme le souligne Métangmo-Tatou : « En effet, c'est dès 1967 que l'enseignement des langues camerounaises y est lancé » (2019, p. 175). À partir de 1981, avec la collaboration du Projet de recherche opérationnelle pour l'enseignement des langues au Cameroun de l'Université de Yaoundé (PROPELCA), les programmes de cet enseignement ont été harmonisés et étendus au niveau du cycle primaire.

### La période allemande (1884-1916)

Le Cameroun sous protectorat allemand n'avait pas de politique bien définie jusqu'en 1890. En 1886, la mission de Bâle commence sa mission d'évangélisation. Elle soutient que « la lecture de la Bible ne peut s'apprendre que par l'école, et la formation des catéchistes indigènes

De l'introduction des langues locales dans l'enseignement professionnel au Cameroun. Le cas du personnel de santé nécessitait l'apprentissage d'écriture et de lecture » (Stumpf 1977, p. 32). La langue choisie pour l'évangélisation et l'enseignement à cette époque fut le *duala*.

Cette décision créa des frustrations au sein des autres ethnies. C'est ainsi qu'en 1889, dans une lettre du *Komitee Protokolle* à la mission bâloise, il y est dit : « die Eltern bitten daß ihre Kinder, statt im barbarischer Duala, im zivilisieren English other Deutsch unterrichtet werder<sup>3</sup> » (1889, paragr. 31). C'est à partir de là qu'une politique de germanisation du Kamerun<sup>4</sup> débuta en 1891 par le gouverneur allemand Von Zimmerer pour former des cadres autochtones capables de parler allemand sans délaisser les langues locales.

La politique linguistique pratiquée par les « Germaniques » a consisté à associer des langues africaines aux langues européennes aux échelons de base de l'enseignement. Il ne s'agissait en aucun cas de « valoriser » les langues africaines, mais d'éviter que les colonisés n'apprennent la langue du colonisateur : on craignait alors une perte de prestige. Au reste, était visé, dans les premiers échelons de la scolarité, la formation d'une main d'œuvre d'auxiliaires de la colonisation, interprètes et capables, entre autres, de tenir les livres de comptes des marchandises exportées vers la métropole (Leconte, 2015, p. 7).

L'arrêté du 25 avril 1910, conformément à la conférence sur l'éducation tenue à Doa le 8 décembre 1907 du gouverneur Seitz, indiquait que seul l'allemand devait être utilisé dans les écoles. Toutes les autres langues européennes et locales furent interdites. Selon Tabi-Manga, c'était pour des questions de suprématie que cet arrêté a été signé : « En effet, l'administration allemande, pour des raisons d'hégémonie politique, ne

3. Les parents demandent que leurs enfants apprennent dans les langues civilisées comme l'anglais ou l'allemand au lieu d'une langue barbare comme le douala (traduit par nous).
4. Le Cameroun alors colonie allemande s'écrivait *Kamerun*, selon la graphie allemande. C'est, dans un premier temps, le nom donné à la région de Douala qui s'appelait dès lors Kamerun-Stadt. En effet, en 1884, la colonie allemande ne comprenait pas encore la localité du Kamerun. Toutefois, progressivement, les Allemands étendirent leur domination vers le nord et les régions occidentales. En 1899, les Allemands accédèrent à la région de l'Adamaoua. C'est alors que le 1er janvier 1901, un décret allemand imposa l'usage du mot Kamerun pour l'ensemble du pays. Voir Tabi-Manga (2000).

souhaitait en aucune façon l'extension de la langue duala dans l'arrière-pays. La nouvelle politique linguistique était donc substantiellement hostile au duala » (Tabi-Manga, 2000, p. 28).

Malheureusement, cette politique échoua, car très peu de Camerounais apprirent à parler l'allemand avant la Première Guerre mondiale. Ebermaier proposa le *swahili* lors de la conférence de Berlin tenue le 7 avril 1914 par rapport au choix d'une langue véhiculaire (une « Einheitsprache ») qui répondrait aux attentes de toutes les ethnies camerounaises. Mais celle-ci a été rejetée<sup>5</sup>. Il était question de réfléchir sur la division du pays en zones linguistiques. Cependant jusqu'en 1914, aucune politique n'a été appliquée. Bref, il n'y a pas eu de politique fixe et le Cameroun est passé sous mandat français et anglais.

## L'administration française

Au Cameroun francophone, ce fut la politique d'assimilation qui fut adoptée : l'enseignement des langues africaines fut interdit. Les décrets des 1er octobre 1920, 28 décembre 1920 et 26 décembre 1924 rendirent obligatoire l'enseignement en langue française au Cameroun et interdirent l'utilisation des langues locales dans le système éducatif camerounais (Lionel, 2019, p. 10). Dans le Journal officiel de l'État du Cameroun, on peut y lire : « La langue française est la seule en usage dans les écoles. Il est interdit aux maîtres de se servir avec leurs élèves des idiomes du pays » (1924, p. 175).

La politique linguistique « latine » a consisté à n'utiliser que les langues européennes dans l'éducation scolaire et l'administration. Il s'agissait non seulement de coloniser et d'exploiter, mais aussi de « civiliser », d'éduquer les Africains aux « bonnes valeurs » de la civilisation occidentale. La seule langue écrite en Afrique occidentale française (AOF) était, officiellement, le français (Leconte, 2015, p. 7).

5. C'est une langue qui n'est pratiquée par aucune communauté au Cameroun.



De l'introduction des langues locales dans l'enseignement professionnel au Cameroun. Le cas du personnel de santé

Mais les missions chrétiennes n'ont pas voulu enseigner cette langue dans les écoles de brousse et les écoles religieuses. Ce n'est que le 19 mai 1949 que Hofherr, le haut-commissaire de la République française au Cameroun annonce un assouplissement de la politique linguistique éducative. En 1949, il accorda aux langues locales la possibilité d'être une discipline d'enseignement au même titre que les langues étrangères, par exemple l'anglais ou l'espagnol. Mais ce fut un assouplissement « trompeur » d'autant plus que l'UNESCO, après constat, remarque : « until recent years, French educational policy has been to teach the French Language from the very beginning school and to leave aside the use of the mother tongue » (UNESCO 1953, p. 18)<sup>6</sup>. Par contre, au Cameroun anglophone, ce furent les langues locales qui étaient enseignées dans les missions chrétiennes.

## L'administration britannique

L'administration anglaise comme les autres administrations coloniales a participé à l'effacement des langues locales camerounaises. En 1915, à la création du mandat britannique, le monopole de la gestion des écoles est aux mains du gouvernement. Quatre types d'écoles furent créées : les écoles gouvernementales, les écoles de l'administration camerounaise, les écoles missionnaires et les écoles non reconnues. La *School Ordinance* de 1926 permet à l'administration de s'ingérer dans le fonctionnement des écoles missionnaires. Le Code « Education Code of Nigeria » (Stumpf, 1977), n'a pas été appliqué au Cameroun à cause de l'hétérogénéité linguistique du pays.

## De l'indépendance à 1995 : le « monolithisme

6. « Jusqu'à ces dernières années, la politique éducative française a consisté à enseigner la langue française dès le début de l'école et à laisser de côté l'usage de la langue maternelle. » (Traduit par nous)

## linguistique »

Rien n'a véritablement changé de l'indépendance à 1995 : aucune loi, aucun texte juridique; sinon le renforcement de la politique coloniale française malgré quelques évocations des langues locales dans les discours politiques.

- Le 11/08/1961, devant l'Assemblée nationale, Ahmadou Ahidjo s'exprime en ces termes : « le génie d'une nation est fait plus de ses diversités qu'il convient de respecter, que de son uniformité et nous sommes persuadé que la confrontation de cultures et de pratiques (linguistiques) différentes sera éminemment profitable au Cameroun de demain » (Ahidjo, cité par Daouga Samari, 2012, p. 43).
- Le 19/11/1962, il évoque, lors de la rentrée solennelle de l'Université fédérale du Cameroun, l'intention de l'État d'orienter l'enseignement supérieur vers une spécialisation africaine.

## De 1996 à nos jours

La situation des langues locales a connu quelques progrès significatifs au Cameroun. On enregistre quelques textes juridiques allant des textes promouvant les langues nationales aux textes régissant l'enseignement de ces langues. Les textes qui promeuvent les langues nationales sont cités ci-dessous :

- la Constitution de 1996, article 1, alinéa 3;
- la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes (2004), section 3, articles 22 et 24;
- la loi n° 005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'enseignement supérieur, article 6, alinéas 1 et 2;

De l'introduction des langues locales dans l'enseignement professionnel au Cameroun. Le cas du personnel de santé

- la loi n° 98/004 du 14 avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun, article 5 (alinéa 4) et article 11 (alinéa 1).

Depuis lors, il y a au Ministère des Enseignements secondaires, l'ouverture des inspections des Langues et cultures nationales (LCN), l'ouverture d'un département et d'un laboratoire de LCN à l'École normale supérieure (ENS) de Yaoundé. On note également l'effectivité des cours de LCN dans certains lycées dans toutes les dix régions du pays, dispensés par des enseignants formés à l'ENS. Malgré tout, on remarque un retard au niveau de l'enseignement de ces langues. C'est ce que relève Métangmo-Tatou : « La plupart des linguistes et expert-e-s reconnaissent la lenteur relative des progrès accomplis dans l'institutionnalisation de l'enseignement des langues africaines » (Métangmo-Tatou, 2019, p. 145). Et elle ajoute : « Il me semble, quant à moi, que la lenteur de ces progrès est en partie imputable à la faiblesse de l'explicitation de la philosophie d'ensemble dans laquelle s'insèrent ces enseignements (Métangmo-Tatou, 2019, p. 145). C'est dire que, au-delà des problèmes d'ordre pratique, il y a un besoin à la fois de faire comprendre les enjeux de cet enseignement et de faire adhérer à l'esprit qui le sous-tend.

## L'utilisation des langues locales dans l'enseignement

Au Cameroun, que ce soit au niveau des programmes officiels de l'enseignement primaire ou de ceux des enseignements secondaires, l'enseignement des langues et cultures nationales est resté dans un état très insatisfaisant. C'est pour cette raison que Tourneux suggère de « rompre définitivement avec une vision folklorisante, qui ne retiendrait que l'aspect extérieur de cultures dépouillées de toute signification profonde » (2011, p. 32).

Pour sortir cet enseignement de la marginalité et lui donner plus de visibilité, nous proposons aux décideurs et aux décideuses de l'introduire dans les programmes des enseignements des écoles de formation professionnelle pour ceux et celles qui sont encore à l'école. Il faudra ensuite former, avec les méthodes d'alphabétisation fonctionnelle, ceux et celles qui exercent déjà des métiers techniques. Cette démarche semble d'ailleurs à la fois réaliste et moins onéreuse pour deux raisons principales : le public cible est beaucoup plus restreint, et les contenus d'enseignement-apprentissage sont contextualisés. Dans ce contexte, le rôle des langues locales est central.

La langue étant notre premier système de représentation symbolique, il est clair qu'elle a son rôle à jouer dans la formation de nos structures cognitives et de notre rapport au monde. La langue première peut ainsi jouer un rôle fondamental et décisif dans l'éducation (non) formelle et dans l'alphabétisation fonctionnelle (Métangmo-Tatou, 2019, p. 171).

Dans cette étude, nous nous intéressons principalement au domaine de la santé qui est un domaine délicat, un domaine dans lequel le praticien/la praticienne et le patient/la patiente sont en permanence en contact et doivent se comprendre. Compte tenu de la durée des formations dans les écoles professionnelles de santé – un an pour un aide-soignant et trois ans pour un infirmier diplômé d'État –, il serait judicieux de commencer par leur apprendre beaucoup plus les termes techniques du domaine de la santé en langues locales, c'est-à-dire choisir des termes adaptés aux cultures locales, à la connaissance du milieu, aux savoirs locaux et exploiter les médias locaux : radio et télévision.

Le développement d'une population passe par sa langue, sa culture, ses us et coutumes. Et une population qui aspire au développement est celle-là qui met en place des systèmes éducatifs et de santé efficaces. Pour cela, il faut que les individus comprennent la langue de la santé (terminologie, métalangue médicale, sociolectes du milieu hospitalier). Il faut également des dispositifs pour la communication technique adaptés; ceux qui sont encore produits, pour l'essentiel, en français ou en anglais, langues inaccessibles pour une partie importante de la population. Le

De l'introduction des langues locales dans l'enseignement professionnel au Cameroun. Le cas du personnel de santé

reste de cette population est comme exclu du système de santé. Aussi, l'une des premières solutions pour l'amélioration de ce système de santé en Afrique concerne les ressources humaines.

Les autorités politiques doivent également agir en matière de ressources humaines. En effet, pour fonctionner efficacement, les systèmes de santé doivent pouvoir compter sur une masse conséquente de ressources humaines, qui constituent le socle sur lequel repose l'organisation de la politique sanitaire. Ces ressources doivent être formées de façon optimale (Agbo, 2020, en ligne).

Ces ressources humaines compétentes doivent pouvoir échanger avec les patients. L'hôpital constitue le lieu par excellence où des prestations de services s'effectuent : « L'hôpital est un lieu de soins et d'espoir où les vies se côtoient, se rencontrent, se confient l'une à l'autre. Le plus souvent, elles se donnent assistance, mais parfois, elles s'affrontent, elles se jaugent, se jugent dans la mesure comme la démesure » (Moriceau 2020, paragr. 2). C'est également là où se tissent des relations sociales. Celles-ci ne peuvent se solidifier que si les deux parties arrivent à échanger. Mais de plus en plus, il se pose un problème de communication dans ce domaine entre le soignant/la soignante et le soigné/la soignée. Pour le résoudre, il faudrait, dans un premier temps, qu'il y ait des personnes compétentes; cette compétence doit être relevée à deux niveaux : un premier niveau linguistique et un deuxième niveau professionnel.

## Propositions pour l'introduction des langues locales dans les écoles professionnelles

Il s'agit ici de proposer l'introduction, dans les écoles professionnelles, de deux modules de formation intitulés : « étude des langues et civilisations camerounaises » et « langues locales, formation professionnelle et stratégies communicatives ».

Dans le premier module, il s'agira d'ancrer l'apprenant dans la culture du milieu. Dans le deuxième module, la langue choisie dans chaque école de formation doit, avec la langue officielle existante, servir de langue d'enseignement. Pratiquement, il serait judicieux de choisir pour chaque école de formation professionnelle de santé, la langue véhiculaire du milieu. Par exemple, Métangmo-Tatou (2019, p. 62) évoque l'utilisation du *fulfulde*, pour le projet Développement paysannal et gestion des terroirs (DPGT) de la Société de développement du coton (SODECOTON). Un choix motivé par le fait que c'est la langue véhiculaire dans cette zone. L'objectif de cette professionnalisation est de fournir aux groupements de paysan-ne-s des personnes capables de lire, d'écrire et de calculer dans leur langue en vue d'améliorer la gestion, grâce à la possibilité ainsi offerte d'avoir, dans le groupe, des lettré-e-s capables d'occuper des postes nécessitant ces capacités. Cet usage du *fulfulde* se rattache à un domaine professionnel précis et dans un milieu précis. On parlera de *langue au travail* : « L'hôpital constitue un de ces lieux, où s'effectuent des prestations de services et, tout à la fois, se tissent des relations sociales » (Gajo, 2004, p. 1). Pour que ces relations sociales se solidifient, et pour qu'il y ait une bonne culture socioprofessionnelle, les praticien(ne)s et les patient(e)s doivent pouvoir communiquer. La communication en question, dans le cas de figure, passe par la langue d'échange qui est l'une des langues officielles. Le bas niveau d'instruction n'empêche pas la population de s'alphabétiser que ce soit en langues officielles, ou en langues locales. Ainsi, les taux d'alphabétisation sont supérieurs aux taux d'instruction selon le 3<sup>e</sup> recensement de la population du Cameroun :

Au niveau de l'alphabétisation de la population, le 3<sup>ème</sup> recensement a permis de disposer des informations sur l'alphabétisation en langues officielles et sur l'alphabétisation en langue nationale. Ainsi, en ce qui concerne l'alphabétisation en langues officielles, le taux d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus est de 70,0 %, soit 76,3 % dans la population masculine et 64,2 % dans la population féminine. Par milieu de résidence, ce taux est de 86,6 % en milieu urbain contre 51,7 % en milieu rural (Ngoufo Yemedi et Bilo'o, 2020, en ligne).

Mais ces taux d'alphabétisation sont moindres concernant les langues locales : « l'alphabétisation en langue nationale (langue locale du Cameroun) reste encore faible soit 6,4 % dont 7,1 % en milieu urbain et 5,6 % en milieu rural » (Ngoufo Yemedi et Bilo'o, 2020, en ligne).

Dans les faits, l'alphabétisation de la population camerounaise en général est basse en langues officielles et presque inexistante en langues locales. L'État doit prôner l'alphabétisation fonctionnelle, dans les divers domaines professionnels, surtout en langues locales pour permettre aux populations de s'épanouir et de se développer. Ce qui ne se fait pas formellement sera ainsi comblé, de façon pratique, pour faciliter le travail dans le domaine de la santé. Lors des enquêtes de terrain (par exemple la santé de la mère et de l'enfant), le ministère de la santé et ses partenaires de l'UNICEF et d'autres organismes recherchent des enquêteurs qui parlent, en plus du français ou de l'anglais, les langues des localités concernées par ces enquêtes. C'est pour cette raison que le personnel soignant doit être formé dans les langues locales. Ce sont ces langues qui permettront de prévenir et de lutter efficacement contre les pandémies et toutes les maladies récurrentes à l'instar de la tuberculose, du SIDA, du paludisme, de la typhoïde, de l'onchocercose et récemment du Covid-19. C'est d'ailleurs ce que Milin, Kinoa et Yihui Zhan ont souligné : « sur le plan de la santé, l'utilisation des langues autochtones est dans bien des pays en développement un outil efficace de lutte contre les pandémies » (Milin, Kinoa et Yihui Zhan, 2015, en ligne). Si toutes les prescriptions sont comprises clairement, elles seront respectées et les populations pourront se protéger efficacement. Sinon, il y aura toujours des préjugés du genre « ce sont les maladies des Blancs », « ça ne nous concerne pas », « ça n'existe pas ».

Dans le même sens, Tourneux affirme, dans un article de presse du journal *Le Monde* (Le Hir, 08 janvier 2009), lors de la présentation de son ouvrage *Langues, cultures et développement en Afrique* qu'« En Afrique, les langues locales sont les mieux adaptées pour diffuser à grande échelle les informations concernant la santé, la prévention des maladies, l'agriculture ou l'élevage » (2009, en ligne). La maîtrise des langues locales et leur utilisation dans le cadre du développement est une nécessité : «

C'est à ce prix que les formations techniques spécifiques deviendront des armes efficaces de lutte contre la pauvreté, en permettant au plus grand nombre d'acquérir les compétences nécessaires à l'amélioration de leurs conditions d'existence » (Milin, Kinoa et Yihui Zhan, 2015, en ligne).

Le troisième module quant à lui devra permettre au personnel de santé de se former en stratégies communicatives, d'autant plus que « La communication représente un élément clef de toute démarche de développement » (Métangmo-Tatou, 2019, p. 65).

Dans le domaine de la santé, la communication est une nécessité d'autant plus qu'il y a un besoin croissant d'amélioration de la santé des individus. La formation du personnel de santé doit être renforcée dans ce sens par des stratégies de communication interpersonnelle, car les individus sont « liés l'un à l'autre dans l'interaction » (Cormier, 2008 p. 37). Le rôle de la communication<sup>7</sup> étant nécessaire et même inéluctable, le personnel de la santé doit être formé dans ce sens. Il faudra donc former ce personnel de manière à s'adapter à la communication en général et particulièrement à la communication ciblée « Mettre en place une stratégie de communication ciblée, c'est au fond rendre visibles des minorités invisibles, donner une place aux populations auxquelles on s'adresse » (Aïna, 2009, p. 37) et spécialisée. Le but est d'entrer facilement en contact avec le patient/la patiente, d'être plus proche de lui ou d'elle de manière à lui donner confiance. C'est ce que Aïna a appelé une « communication de santé publique plus affinitaire » parlant de la communication en direction des migrant·e·s.

Il s'agit d'entrer en affinité avec les personnes auxquelles on s'adresse : pour commencer, créer les conditions d'un dialogue, rechercher l'horizontalité de l'échange plus que la verticalité de la consigne. Passer d'une communication dirigée vers un groupe à un message adressé à un individu. Croiser logique d'audience et stratégies d'influence. Ensuite, accepter la complexité : une cible mouvante, une audience plus difficile

7. Selon de Dictionnaire de linguistique, la communication est un échange verbal entre un sujet parlant qui produit un énoncé destiné à un autre sujet parlant, et un interlocuteur dont il sollicite l'écoute et/ou une réponse explicite ou implicite (selon le type d'énoncé).



De l'introduction des langues locales dans l'enseignement professionnel au Cameroun. Le cas du personnel de santé

à mesurer. Il faut apprendre de ses erreurs, inventer inlassablement. Dresser des passerelles entre universitaires, acteurs de terrains, spécialistes de la communication et experts en santé publique pour rendre les messages plus pointus et plus efficaces. Il s'agit ni plus ni moins de remplir la promesse républicaine d'égalité face à la santé en développant une communication spécifique dont le but est d'universaliser la communication en santé publique (Aïna, 2009).

## Conclusion

Le système de santé camerounais est fragile parce qu'il ne répond pas aux besoins de la population : difficile accès aux services de santé et aux médicaments, coût élevé des soins, insuffisance en ressources humaines compétentes. Pour une bonne couverture sanitaire, les pouvoirs publics doivent dans un premier temps, relever le défi des ressources humaines. Ces dernières, pour répondre aux besoins des populations, doivent être formées en langues locales de manière à pouvoir communiquer avec tous les patients afin de percevoir leurs problèmes pour y apporter des solutions adéquates. Des modules d'enseignement tels : « étude des langues et civilisations des langues locales » et « langues locales, formation professionnelle et stratégies communicatives » sont nécessaires dans l'atteinte de l'objectif du développement de la population. L'implication de toute la société est nécessaire dans ce cas. Le gouvernement, les mairies, les organisations culturelles des jeunes, les associations des femmes doivent s'y mettre pour des campagnes d'alphabétisation en langues locales selon les sphères linguistiques afin de pallier ce problème de communication.

## Références

- Agbo, Amélie. 2020. *La problématique des systèmes de santé en Afrique : points de blocage et défis à relever*. Le Centre d'Étude et de Prospective Stratégique (CEPS). En ligne : <https://ceps-oing.org/notesdactualites/la-problematique-des-systemes-de-sante-en-afrique/>
- Aïna, Élodie. 2009. Santé publique : mieux cibler la communication pour parler à tous. *Hommes & migrations*, 1289, 34-42. En ligne : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/438>
- Arrêté N°263/14/MINESEC/IGE du 13 août 2014.
- Bitjaa Kody, Zachée Denis. 2001. Émergence et survie des langues nationales au Cameroun. *TRANS. Internet-Zeitschrift für Kulturwissenschaften*, 11. En ligne: <http://www.inst.at/trans/11Nr/kody11.htm>
- Bitjaa Kody, Zachée Denis. 2004. *La Dynamique des langues camerounaises en contact avec le français*. Thèse de doctorat de 3e cycle, Université de Yaoundé I.
- Cormier, Solange. 2008. *La Communication et la gestion* (2e éd.). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Daouaga Samari, Gilbert. 2012. *La Politique linguistique éducative du Cameroun : attitudes et représentations relatives à l'intégration des langues nationales dans les écoles primaires de l'Adamaoua*. Mémoire de master, Université de Ngaoundéré.
- Dieu, Michel et Renaud, Patrick. 1983. *Atlas linguistique du Cameroun : inventaire préliminaire*. Paris/ Yaoundé : ACCT, CERDOTOLA et DGRST.
- Gajo, Laurent. 2004. « Langue de l'hôpital, pratiques communicatives et pratiques de soins ». *Cahiers de l'ILSL- Institut de linguistique et des Sciences du langage*, 16, 1-6.

De l'introduction des langues locales dans l'enseignement professionnel au Cameroun. Le cas du personnel de santé

Grimes, Barbara. 1996. *Ethnologue* (13e édition). SIL. En ligne : <https://www.sil.org/resources/archives/6229>

*Journal Officiel de l'État du Cameroun*, 1924.

Le Hir, Pierre. 2009. L'aide au développement face à la barrière de la langue. En ligne : [https://www.lemonde.fr/planete/article/2009/01/08/1-aide-au-developpement-face-a-la-barriere-de-la-langue\\_1139292\\_3244.html](https://www.lemonde.fr/planete/article/2009/01/08/1-aide-au-developpement-face-a-la-barriere-de-la-langue_1139292_3244.html)

Leconte, Fabienne. 2015. Une éducation bilingue français/langues africaines? Absence institutionnelle et comportements contrastés des familles. Dans Erfurt Jürgen, Hélot Christine (Resp.), *L'Éducation bilingue en France. Politiques linguistiques, modèles et pratiques*. Limoges : Lambert-Lucas.

Lionel, Jean. 2019. Cameroun. En ligne : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/cameroun.htm>

Loi No 98/004 du 14 avril 1998 d'Orientation de l'Éducation au Cameroun; *Cameroon Tribune*, numéro 2869 du vendredi 17 avril 1998.

Métangmo-Tatou, Léonie. 2019. *Pour une linguistique du développement. Essai d'épistémologie sur l'émergence d'un nouveau paradigme en sciences du langage*. Québec : Éditions science et bien commun.

Milin, Rozenn, Kinoa, Yihui Zhan. 2015. Les Langues au service du développement. En ligne : <http://www.sorosoro.org/les-langues-au-service-du-developpement/>

Ngoufo Yemedi, Joelle et Bilo'o, Yvette Pascale. 2020. Résumé – *Scolarisation Alphabétisation Instruction, Rapport de présentation des résultats définitifs*. 3e Troisième recensement général de la population et de l'habitat. En ligne : <http://www.bucrep.cm/index.php/fr/component/content/article?id=172>

Ouane, Adama et Glanz, Christine. 2010. *Pourquoi et comment l'Afrique doit investir dans les langues africaines et l'enseignement multilingue?.* Hambourg : Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie.

- Stumpf, Rudolf. 1979. *La Politique linguistique au Cameroun de 1884 à 1960. Comparaison entre les administrations allemande, française et britannique et du rôle joué par les sociétés missionnaires*. Berne : Peter Lang.
- Tabi-Manga, Jean. 2000. *Les Politiques linguistiques du Cameroun*. Paris : Karthala.
- Tadadjeu, Maurice (dir.). 1988. *Manuel de Formation pour l'enseignement des langues nationales dans les écoles primaires*. Yaoundé : PROPELCA.
- Tourneux, Henry. 2011. *La Transmission des savoirs en Afrique : savoirs locaux et langues locales pour l'enseignement*. Paris : Karthala.
- UNESCO. 1953. *The use of the vernacular in Education*. Paris : UNESCO.

---

### **Haoua ADJI OUMAR LIMAN**

L'autrice est chercheuse au Centre National d'Éducation depuis 2011, son centre d'attache. De 2013 à aujourd'hui, elle exerce au Centre Régional de la Recherche et de l'Innovation du Nord, d'abord comme chef de bureau de la valorisation et de la vulgarisation de la recherche, ensuite comme chef de bureau des Affaires Administratives et Financières. Ses recherches portent sur la sociolinguistique et les sciences de l'éducation. Elle s'initie depuis peu à la linguistique pour le développement. En outre, elle est, depuis 2017, interface-référente du Projet TSANGA (Transmissions des Savoirs et Appropriation Numérique des Générations Africaines). En 2019, elle a conduit un projet sur les enfants des rues à Garoua dans le cadre d'un projet d'investissement public au Centre Régional de la Recherche et de l'Innovation du Nord. Avant sa carrière de chercheuse, elle a enseigné le français de 2002 à 2007. De 2008 à 2012, elle a assuré la responsabilité administrative du collège Cheik Hamdan à Ngaoundéré au Cameroun. Ses publications concernent l'enseignement des langues nationales du nord Cameroun, le ou les caractère(s) subversif(s) du français dans l'appropriation et la norme endogène chez

De l'introduction des langues locales dans l'enseignement professionnel au Cameroun. Le cas du personnel de santé des collégiens, la langue en danger msør (langue kotoko- tchadique).  
Courriel : haouaadji@yahoo.fr

**ISSN : Version imprimée**

2756-7222

**ISSN : Version en ligne**

2756-7222

**En ligne à :**

<https://www.revues.scienceafrique.org/jeynitaare/texte/haoua2021/>

**Pour citer cet article :** Adji Oumar Liman, Haoua. 2021. De l'introduction des langues locales dans l'enseignement professionnel au Cameroun. Le cas du personnel de santé. JEYNITAARE. Revue panafricaine de linguistique pour le développement, 1(1), 131-151. DOI : 10.46711/jeynitaare.2021.1.1.6





## VARIA

**ISSN : Version imprimée**

2756-7222

**ISSN : Version en ligne**

2756-7222

**En ligne à :**

[https://www.revues.scienceafrique.org/jeynitaare/texte/varia\\_vol1/](https://www.revues.scienceafrique.org/jeynitaare/texte/varia_vol1/)







# Pratique du bilinguisme et enseignement dans les universités au Tchad

ALHADJI MAHAMAT

## Résumé :

Aujourd'hui, au Tchad, la pratique des langues dans l'éducation diffère beaucoup de celle mise en place il y a quelques décennies. Les langues d'enseignement/apprentissage aux prises avec les langues nationales, les langues vernaculaires et les langues étrangères s'imposent difficilement comme langue des sciences. Ce qui met au-devant des pratiques des enseignants, l'épineuse équation de l'émergence du bilinguisme à différents paliers éducatifs. Il est question dans cet article d'étudier à travers la problématique des contextes multilingues et multiculturels, ainsi que du choix des langues d'enseignement, l'influence de la pratique du bilinguisme sur les enseignants-chercheurs et les enseignantes-chercheuses dans les universités au Tchad. Dans ce cadre, nous avons effectué une recherche de type documentaire conduite en 2 étapes. L'analyse a passé en revue un certain nombre de facteurs essentiels en rapport avec le bilinguisme et inhérents aux pratiques enseignantes en milieu universitaire, notamment les enjeux de la pratique du bilinguisme, la maîtrise des langues d'enseignement, les pratiques pédagogiques des enseignants-chercheurs et des enseignantes-chercheuses, la formation initiale des enseignant·e·s des universités au Tchad. Il ressort de l'analyse

que la pratique du bilinguisme est une réalité complexe qui influe sur l'enseignement en milieu universitaire. Ce qui dénote l'existence des poches de résistance qui définissent le revers de la pratique du bilinguisme en voilant encore son effectivité. Ce faisant, il est indiqué de redéfinir un cadre normatif qui tient compte davantage de la place du bilinguisme intégral dans les pratiques pédagogiques et didactiques des enseignants-chercheurs et des enseignantes-chercheuses dans une perspective d'amélioration de l'enseignement/apprentissage en contextes éducatifs universitaires.

**Mots-clés :** bilinguisme, langue d'enseignement, pratique d'enseignement, Tchad, université

**Abstract :**

In Chad today, the use of languages in education is very different from that implemented a few decades ago. Teaching / learning languages grappling with national languages, vernacular languages and foreign languages have difficulty establishing themselves as the language of science. This brings to the fore the practices of teachers, the thorny equation of the emergence of bilingualism at different educational levels. This article aims to study, through the issue of multilingual and multicultural contexts as well as the choice of languages of instruction, the influence of the practice of bilingualism on teacher-researchers in universities in Chad. In this context, we carried out a documentary-type research carried out in two stages. The analysis reviewed a number of essential factors related to bilingualism and inherent in teaching practices in universities, in particular the challenges of the practice of bilingualism, mastery of the languages of instruction, the teaching practices of teacher-researchers and initial training for university teachers in Chad. The analysis shows that the practice of bilingualism is a reality that influences teaching in universities. This indicates the existence of pockets of resistance which define the flip side of the practice of bilingualism while further obscuring its effectiveness. In doing so, it is advisable to redefine a normative framework that takes more account of the place

Pratique du bilinguisme et enseignement dans les universités au Tchad

of full bilingualism in the pedagogical and didactic practices of teacher-researchers with a view to improving teaching / learning in university educational contexts.

**Keywords :** bilingualism, Chad, teaching language, teaching practice, university

### **Historique de l'article**

**Date de réception :** 11 août 2020

**Date d'acceptation :** 14 janvier 2021

**Date de publication :** 28 février 2021

**Type de texte :** Article

## **Introduction**

Depuis la Conférence d'Addis-Abeba de 1961, la plupart des pays d'Afrique francophone subsaharienne ont choisi les langues d'enseignement/apprentissage à différents paliers éducatifs dans le but de résoudre les multiples difficultés scolaires. Les options opérées ont, d'une manière ou d'une autre, animé de façon permanente les contextes en évoquant les questions liées au bilinguisme (Al-Habo, 2004; Djarangar, 1998; Koko et Dewa, 2001). En effet, les pays qui ont essayé d'introduire les langues nationales dans leur système éducatif ne semblent pas avoir donné les résultats attendus (Simbagoye et Sow-Barry, 1997). Selon ces auteurs, cet état de fait, parmi d'autres facteurs, a conduit les acteurs et les actrices de l'éducation à modifier leurs différentes réformes éducatives en réintroduisant le français comme langue d'enseignement/apprentissage. C'est l'une des raisons pour lesquelles dans les pays d'Afrique au sud du Sahara, de plus en plus, la langue française se voit accorder un statut

particulier dans la mesure où elle est la langue d'enseignement par excellence, malgré les réformes en faveur de la promotion des langues nationales dans l'éducation scolaire (Djihouessi et Da Cruz, 2014). Ceci a occasionné l'implémentation dans les systèmes éducatifs des pays d'Afrique francophone une sorte de pratique du bilinguisme apparent.

En effet, le bilinguisme désigne, pour un individu ou une communauté, l'usage de deux langues. Le bilinguisme peut être compris comme l'utilisation courante par un individu de deux langues à un degré de compétence. Il est donc l'état linguistique dans lequel les individus, en s'exprimant, sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux ou les contextes, deux ou plusieurs langues différentes<sup>1</sup>. C'est également la pratique de deux langues par un même individu ou une collectivité (Jasor, 2018).

Toutefois, depuis plusieurs décennies, la communauté scientifique a alimenté selon Jasor (2018) des réflexions autour du bilinguisme en essayant de mettre en avant non seulement la complexité à le définir, mais aussi la grande diversité des perceptions auxquelles il est associé. Pour cette autrice, la présence de deux langues réfère en principe à différentes manières selon qu'il s'agisse d'un bilinguisme précoce ou adulte, successif ou simultané, actif ou passif, additif ou soustractif. À cela s'ajoutent les nouvelles visions telles que décrites dans le cadre africain commun de références pour les langues (Jasor, 2018). Aujourd'hui, selon Trezeux (1995), l'enseignement bilingue est présent non seulement sur tous les continents, mais aussi dans les pays membres de la francophonie, et notamment en Afrique.

Le Tchad fait partie des pays qui appartiennent aujourd'hui à la fois aux espaces arabophone et francophone. En plus, la diversité de ses populations lui imprime une complexité linguistique plus grande. Les séquelles de la colonisation ont laissé des marques indélébiles telles qu'elles s'expriment dans les vies sociales, économiques, politiques et

1. On notera que certain-e-s auteurs et autrices restreignent l'utilisation de *bilinguisme* à la pratique de deux langues, et préféreront parler, dans les autres cas, de *trilinguisme*, de *quadrilinguisme*, de *plurilinguisme*. Voir Mackey (1997, p. 61).

surtout éducatives (Aminata, 2013; Djarangar, 1998). Tout en tenant compte du contexte multiculturel local, le système éducatif et pédagogique tchadien, en l'occurrence, reste proche du modèle français et en est très influencé, même après l'avènement de l'arabe comme deuxième langue officielle (Aminata, 2013). Il y a une réalité incontournable selon laquelle la langue arabe s'est grandement imposée comme langue des sciences (UNESCO, 2012). De plus en plus, dans les universités, l'État accorde un traitement de choix à l'enseignement du français tout en privilégiant celui de l'arabe.

Au regard de ce qui précède, bien que le bilinguisme soit apparu comme un phénomène digne d'intérêt dans l'enseignement/apprentissage, le système éducatif universitaire du Tchad continue de mettre en difficulté les enseignant·e·s (ADEA, 1996). Certains d'entre eux et elles développent des attitudes et comportements de réticence vis-à-vis de leurs collègues qui enseignent dans d'autres langues que les leurs. Cet aspect joue sur les aspirations et les performances intellectuelles et professionnelles des enseignant·e·s. L'impact en est, selon Nomaye *et al.* (2001), la transformation des rapports sociaux dans l'enseignement en milieux éducatifs. Aminata (2013), dans son analyse mentionne l'extrême complexité des situations d'enseignement bilingue français/arabe dans l'enseignement au Tchad. Pour cette autrice, il existe un seul dénominateur commun qui met en relief deux registres linguistiques qu'on ne devrait pas omettre quand on parle de la question de l'enseignement dans les universités.

Pourtant, l'intérêt que représentent le français et l'arabe au niveau universitaire laissent entrevoir l'existence d'un bilinguisme sans précédent qui appelle une relation très réciproque entre les différents locuteurs des langues d'enseignement/apprentissage (Aminata, 2013). C'est dans cette perspective que nous nous posons la question de savoir comment le bilinguisme au Tchad tel que pratiqué dans les universités peut-il influencer les pratiques des enseignants-chercheurs et des

enseignantes-chercheuses? L'objectif poursuivi par cet article est d'étudier l'influence du bilinguisme sur les pratiques des enseignant-e-s arabophones et francophones dans les universités du Tchad.

Nous évoquerons quelques caractéristiques socio-éducatives et linguistiques du Tchad avant de proposer une analyse holistique qui passera en revue les facteurs essentiels en rapport avec le bilinguisme et inhérents aux pratiques enseignantes en milieu universitaire. Il s'agira de mettre en exergue les enjeux, la maîtrise des langues d'enseignement, les pratiques pédagogiques et la formation des enseignant-e-s des universités au Tchad.

## Le Tchad : entre historicité, diversité ethnolinguistique et éducation

Le Tchad appartient aujourd'hui, non seulement aux espaces arabophone et francophone, mais aussi anglophone. La diversité de ses populations lui imprime donc une complexité linguistique plus grande. Indiscutablement arabophone, le Tchad reste sous l'influence francophone, à l'instar de ses voisins africains anciennement colonisés par la France (Radi, 2002). Le Tchad est un pays de l'Afrique Centrale étendu sur 1,2 million de kilomètres carrés. Il est limité au Nord par la Libye, à l'Est par le Soudan, au Sud par la République Centrafricaine, au Sud-ouest par le Cameroun et par le Nigeria, à l'Ouest par le Niger. Ce vaste pays est situé dans une zone qui partage l'Afrique arabe et l'Afrique noire (UNESCO, 2012). Sur le plan ethnique, le Tchad est composé de nombreux groupes. Selon Doutoum (2006), les 12 principaux sont les Arabes (12,3 %), les Baguirmiens (1,5 %), les Fitri Batha (4,7 %), les Goranes (6,3 %), les Hadjarai (6,7 %), les Kanem-Bornou (9 %), les Iro (0,5 %), les Mayo-Kébbi (11,5 %), les Ouaddai (8,7 %), les Peuls (2,4 %), les Sara (27,7 %), les Tandjilé (6,5 %).

La diversité linguistique est l'une des caractéristiques de la population tchadienne. On compte trois grandes familles linguistiques : la famille chamito-sémitique, la famille nilo-saharienne et la famille nigéro-congolaise). Seules 18 des 130 langues sont parlées par 50 000 locuteurs ou plus. En effet, la plupart des langues de ce pays ne sont donc parlées que par un petit nombre de locuteurs. Cette grande diversité linguistique impose au Tchad certaines contraintes éducatives (Doutoum, 2006).

Après son indépendance en 1960, le Tchad, avec plus de 100 groupes ethnolinguistiques, choisit le français comme langue officielle (Banque Mondiale, 2007). Ce n'est qu'en 1983 que l'arabe devient la deuxième langue officielle. C'est ainsi que le bilinguisme arabe/français prend forme et constitue l'un des maillons essentiels de la nouvelle société tchadienne. Toutefois, selon Aminata (2013), le français est resté la langue la plus parlée de manière quasi exclusive dans l'administration. D'après cette autrice, la recherche et la mise en place d'une parité au sein des instances francophones et arabophones ont eu des impacts directs au niveau de l'éducation. C'est l'une des raisons pour lesquelles les Centres d'apprentissage de la langue française (CALF) ont été implémentés au Tchad (Aminata, 2013).

À l'observation, dans l'enseignement universitaire au Tchad, il existe deux sections véritablement distinctes à savoir : la section arabophone et la section francophone. Les cours sont dispensés uniquement en arabe si l'on est dans la section arabe et uniquement en français si l'on est en section francophone. Les langues française et arabe sont, dans l'une ou l'autre section, enseignées comme deuxième langue. Ce qui veut dire concrètement qu'un arabophone doit apprendre comme deuxième langue le français et un francophone l'arabe comme deuxième langue.

Les enseignements ne sont pas faits automatiquement dans les deux langues. En milieu universitaire, les enseignant-e-s arabophones ou francophones peuvent dispenser des cours soit en arabe, soit en français, mais sans forcément pratiquer les deux langues à la fois. Par exemple, les

enseignants et enseignantes arabophones, qu'ils ou elles se trouvent en section arabophone ou en section francophone, font tou-te-s leurs cours en arabe.

S'agissant de la situation linguistique, l'université tend encore vers un système éducatif non véritablement bilingue. Le bilinguisme français-arabe littéraire n'est pas encore enraciné dans le quotidien des enseignant·e·s.

Les deux langues officielles doivent être enseignées dans toutes les écoles publiques. [...] Dans les écoles françaises, 6 heures de langue arabe par semaine sont requises au niveau primaire et 4 heures par semaine au niveau secondaire; le même nombre d'heures est attribué au français dans les écoles arabes. Mais cela ne s'applique pas toujours dans toutes les écoles (Nomaye, cité par Aminata, 2013, p. 122).

Allant dans le même sens, Alio (2007) souligne que le bilinguisme éducatif ne commence officiellement et pratiquement qu'à partir du secondaire; soit à partir de la sixième, si l'élève choisit l'arabe comme première langue vivante, ou en seconde si l'arabe est choisi comme deuxième langue vivante. L'arabe est enseigné à ce niveau comme matière. Or, il n'y a pas à proprement parler d'expérience bilingue de l'enseignement.

Il y a lieu de souligner que le Tchad présente des clichés sociolinguistiques partagés entre l'histoire coloniale, la diversité ethnolinguistique, qui ont des impacts sur le fonctionnement adéquat de son système éducatif. En effet, le bilinguisme officiel se situe dans un contexte multilingue marqué par la présence des langues maternelles et des langues véhiculaires. Toutefois, quel que soit le type d'école, le français et l'arabe littéraire restent encore enseignés comme langues premières au primaire, puis comme langues vivantes au secondaire alors qu'elles sont toutes les deux des langues étrangères (Centre Al-Mouna, 1998). Si la transition entre les langues nationales et les langues officielles d'enseignement/apprentissage semble assez bien maîtrisée au Tchad et ailleurs en Afrique, les modalités de l'introduction d'un bilinguisme intégral en milieu universitaire ne semblent pas avoir été beaucoup



testées (Arditi, 2003). Ce qui nous permet de jeter un regard sur la question du bilinguisme dans l'enseignement dans les universités au Tchad.

## Problématique

Selon Trézeux (1995), l'enseignement bilingue reste toujours problématique au sein des systèmes éducatifs. En effet, il fait souvent l'objet de nombreux débats politiques intenses. Selon cet auteur, le problème, de façon générale, est lié à un jeu qui met en exergue l'ensemble des avantages qu'on pense tirer de la pratique d'un bilinguisme où l'une des langues est celle d'un pays étranger, parfois fort éloigné culturellement. En revanche, ce jeu, d'une manière ou d'une autre, constitue dans plusieurs pays une occasion de remettre en cause l'identité linguistique et culturelle parfois difficilement acquise (Trézeux, 1995).

L'importance du français comme l'une des langues d'enseignement en Afrique qui renforce la pratique du bilinguisme dans plusieurs sphères éducatives n'est plus à démontrer. Malheureusement Dumont (1990, p.15) soutient qu'« Aujourd'hui encore, pas un État d'Afrique n'a les moyens de sa politique linguistique ». Cet état des choses s'explique par l'absence d'une véritable politique d'aménagement linguistique, le manque de ressources matérielles et didactiques, l'inadéquation des méthodes d'enseignement, l'insuffisance d'assises théoriques, la carence d'enseignant·e·s qualifié·e·s, etc.

Au Tchad, selon Aminata (2013) et Alio (2007), le bilinguisme dans le système éducatif est vu comme un « serpent de mer » au niveau institutionnel. Dans ce pays, les langues nationales ne sont évoquées dans les textes constitutionnels qu'à partir de 1978 au prix de négociation entre mouvements politico-militaires. Au sein de l'éducation nationale, la promotion des langues nationales, au travers d'expérimentations

localisées, a été, selon Fournier (1998), tardive jusqu'en 1991 et correspondait plus à un affichage qu'à une réelle volonté politique de les intégrer dans le système d'enseignement. L'introduction des langues nationales dans les médias, notamment à la radio et la télévision nationales, a été progressive et sélective. Selon Alio (2007), la sélection des langues a été politique, arbitraire et difficilement implémentée.

Il y a quelques années, la Conférence Nationale Souveraine (CNS), tenue à N'Djaména du 15 janvier au 7 avril 1993, a été une occasion pour le grand public de prendre conscience de l'importance des langues nationales au travers de l'arabe tchadien. Au cours des débats, de rares intellectuels arabisants ont exprimé avec force, et parfois violence, leur attachement à l'arabe littéraire. Pourtant, beaucoup d'autres tchadiens ont contesté la place du bilinguisme additif dans le pays bien que la Charte de la transition de la République ait confirmé les langues officielles qui sont le français et l'arabe, sans plus de précisions (Aminata, 2013).

Selon Nomaye (2001), c'est en 1994 que les recommandations des états généraux de l'éducation nationale essaient de mettre en filigrane la promotion des langues nationales à travers une politique dynamique de recherche linguistique. En plus, elles ont défini les objectifs généraux du bilinguisme (français et arabe) conformément aux réalités historiques, sociopolitiques, culturelles et économiques du pays. Les politiques éducatives touchant à la question de l'enseignement des deux langues officielles (français et arabe) n'ont à aucun moment pris en compte les systèmes linguistiques des apprenant·e·s et ceux des enseignant·e·s (Pommerol, 1997; Aminata, 2013).

Aujourd'hui, de plus en plus, selon Al-Habo (2004), le bilinguisme tel qu'il est compris et pratiqué dans le système éducatif constitue un facteur de division entre enseignant·e·s arabophones, d'une part, et enseignants et enseignant·e·s, d'autre part. Sous l'effet de l'évolution de l'organisation du système éducatif, en lien avec l'introduction du bilinguisme intégral et obligatoire dans l'enseignement du français et de l'arabe au Tchad,

l'enseignement/apprentissage en milieu scolaire en général, et en milieu universitaire en particulier fait face à de multiples difficultés (Ngarsou, 2013).

Nous soulignons que les pratiques des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses arabophones dans les deux langues officielles (arabe littéraire et français) en milieu universitaire posent toujours des problèmes : 60% des Tchadiens parlent l'arabe tchadien, dont 10 % comme langue maternelle et 50 % comme langue seconde. En outre, le bilinguisme officiel au Tchad est un bilinguisme inégalitaire à l'avantage du français (Al-Habo, 2004). De façon spécifique, l'enseignant-chercheur et l'enseignante-chercheuse arabophone font face à certaines difficultés, notamment l'utilisation de langues peu familières comme le français et l'arabe littéraire. Cette situation explique largement l'inefficacité et la médiocrité de leurs performances universitaires (Alio, 2007).

Pour pallier ces insuffisances, l'État tchadien, ainsi que certains organismes internationaux et des ONG locales ont déployé de multiples efforts en faveur du bilinguisme intégral dans le système éducatif. Ces initiatives ont certes eu des effets positifs, mais toutes les attentes en ce qui concerne les pratiques adéquates du bilinguisme dans l'enseignement en milieu universitaire tchadien ne sont pas comblées. Il y a de plus en plus des enseignant·e·s qui se plaignent encore de la présence massive des documents en français ou en arabe selon qu'on soit arabophone ou francophone (Aminata, 2013).

Le constat majeur qui se dégage est que dans l'enseignement supérieur, les langues choisies n'ont pas fait l'objet d'une étude préalable ni sur le plan de la description sociolinguistique du français et de l'arabe, ni sur celui de la faisabilité; celle-ci intégrant, entre autres, les préoccupations didactiques, pédagogiques et culturelles. Pourtant, selon Rughoonundun (2007), il apparaît que le choix d'une ou de plusieurs langues d'enseignement en contexte multilingue et multiculturel doit faire l'objet d'une étude minutieuse en fonction des finalités du système éducatif, des objectifs qui lui sont associés et des moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. C'est l'une des raisons pour lesquelles

le bilinguisme pratiqué dans les universités au Tchad a une grande incidence sur le processus d'enseignement. Alio (2007, p.46) propose d'adapter au système éducatif tchadien un outil d'enseignement bilingue français-arabe qui va intégrer les « transferts de compétences de la didactique du français langue étrangère vers celle de l'arabe langue étrangère ». En effet, les enseignant·e·s doivent posséder diverses compétences (linguistiques, communicatives, discursives, socioculturelles) tout en s'appropriant les différents outils pédagogiques. C'est pourquoi Al-Habo (2004) considère que le bilinguisme institutionnel et ses impacts en matière d'éducation sont loin d'être atteints. Pour lui, le bilinguisme tel qu'il est compris et pratiqué aujourd'hui au Tchad est un facteur de division des jeunes entre arabophones et francophones.

Cet état de fait nous a conduit à poser les interrogations suivantes : comment le bilinguisme dans ses particularités matérialisant les différents contacts de langues, et institué dans l'enseignement influence-t-il les pratiques des enseignant·e·s en milieu universitaire au Tchad? Comment le bilinguisme peut-il de plus en plus favoriser la maîtrise correcte de deux langues comme le français et l'arabe par les enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses? Partant des enjeux ainsi que des influences arabisantes grandissantes au Tchad actuellement, quelle relation peut-on établir entre le français et l'arabe et les pratiques des enseignant·e·s dans les universités? Dans un contexte où la langue française reste la principale langue d'éducation quasi exclusive depuis les débuts de la colonisation, quel est l'apport des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses dans l'émergence de la didactique des langues dans les universités au Tchad? Quels sont les apports majeurs de la formation initiale des enseignants et enseignantes en lien avec le bilinguisme au prisme de la diversité du contexte sociolinguistique actuel des universités au Tchad? Telles sont les quelques questions qui sous-tendent la présente étude. Ce questionnement incite donc à mettre en relief un cadre méthodologique qu'il est nécessaire d'explicitier.

Tableau 1. Synthèse de la typologie et des conséquences liées aux difficultés des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses dans leurs pratiques du bilinguisme dans les universités au Tchad

<b>Typologie de difficultés</b>
L'absence d'une véritable politique d'aménagement linguistique
Le manque de ressources matérielles et didactiques
L'insuffisance d'assises théoriques
La carence d'enseignants qualifiés
L'inadéquation des méthodes d'enseignement
La non-prise en compte des politiques éducatives touchant à la question de l'enseignement des deux langues officielles (français et arabe)
Manque d'étude préalable sur les préoccupations didactiques, pédagogiques et culturelles dans l'enseignement bilingue dans les universités
<b>Conséquences des difficultés sur l'enseignement</b>
Émergence d'un véritable bilinguisme
Non-effectivité de la pratique du bilinguisme
Pratique du bilinguisme apparent
Réticence vis-à-vis des collègues n'enseignant pas dans la même langue/Transformation des rapports sociaux
Inégalité criarde entre le français et l'arabe quant à l'application de leurs pratiques dans l'enseignement supérieur

## Cadre méthodologique de l'étude

Le cadre comporte un ensemble de variables qui mettent en exergue la relation entre le bilinguisme et les pratiques des enseignant·e·s à savoir : bilinguisme et enjeux en milieu universitaire; bilinguisme et maîtrise des langues d'enseignement (1re et 2e langue) en milieu universitaire, bilinguisme et pratiques pédagogiques, bilinguisme et formation initiale des enseignant·e·s dans les universités.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons eu recours à plusieurs stratégies de recueil de données pour renforcer notre synthèse des connaissances par rapport aux sources littéraires. Cette approche nous a conduit à analyser nos données et à découvrir des connexions insoupçonnées et introuvables manuellement. Par ailleurs, nous avons effectué une recherche de type documentaire (Karsenti et Savoie-Zajc, 2000; Piolat, 2004) conduite selon les 2 étapes suivantes :

- Étape 1 : premier tri et sélection de la documentation pertinente à partir de mots clés et de critères établis au préalable;
- Étape 2 : analyse des ouvrages consultés. Nous avons créé deux types de modèles que nous avons testés et modifiés pour donner un cadre d'analyse commun.

Tableau 2. Opérationnalisation des variables

<b>Variable dépendante (VD)</b>	<b>Variable indépendante (VI)</b>
Enseignement dans les universités au Tchad	Pratique du bilinguisme
	<b>VI1</b> : Enjeux du bilinguisme dans l'enseignement universitaire
	<b>VI2</b> : Maîtrise des langues d'enseignement en milieu universitaire
	<b>VI3</b> : Choix pédagogique-didactiques dans les universités
	<b>VI4</b> : Formation initiale des enseignants-chercheurs

Le tableau 2 nous permet de comprendre l'opérationnalisation de nos deux variables à savoir : la variable dépendante (enseignement dans les universités au Tchad) et la variable indépendante (Pratique du bilinguisme). Par ailleurs, notre variable indépendante a été opérationnalisée en trois variables, notamment la maîtrise des langues d'enseignement en milieu universitaire, les choix pédagogique-didactiques dans les universités et la formation initiale des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses.

## Bilinguisme et enjeux dans l'enseignement en milieu universitaire : une vision plus large

Depuis plusieurs décennies, la question du bilinguisme a fait l'objet de nombreuses études scientifiques (Al-Habo, 2004; Alio, 2007; Aminata, 2013; Ardit, 2003; Alby et Léglise, 2007; Bennafla, 2000). Le bilinguisme présente aujourd'hui des enjeux importants pour le fonctionnement des systèmes éducatifs tant scolaires qu'universitaires en Afrique. Le bilinguisme est sous-tendu par des motivations des enseignant-e-s, des méthodes ainsi d'outils pédagogiques mobilisés pour la transmission des savoirs (AUF, 2019). De tout temps, le bilinguisme dans sa forme pratique, dévoile un certain nombre d'enjeux qui peuvent se situer sur les plans scientifique, socioculturel, motivationnel, etc.

De nos jours, à divers paliers socio-éducatifs, il est courant de constater que le contenu de l'éducation qui englobe aussi bien des valeurs socioculturelles que l'acquisition des savoirs est forcément véhiculée par une langue. Chidi (2019) souligne dans le cas du Tchad que l'arabe et le français sont considérés comme les deux langues officielles. Cependant, et malgré les différents textes établissant l'égalité entre lesdites langues, on constate une inégalité criarde entre elles quant à l'application de leurs pratiques dans les milieux éducatifs (Djarangar, 1998; Pommerol, 1997). Ces auteurs mettent en avant la dichotomie entre le discours officiel et les faits pratiques. Ils notent en outre, un déséquilibre du bilinguisme (arabe-français), la carence d'enseignant-e-s bilingues et le manque d'une volonté politique d'application du bilinguisme.

Il naît donc une disparité dans l'enseignement/apprentissage et l'utilisation de deux langues que les autorités compétentes se doivent de circonscrire rapidement dans l'enseignement (Chidi, 2019). Au Tchad, la diversité linguistique reflétée par l'éventail des langues parlées et le nombre de locuteurs de chaque langue est une caractéristique largement

reconnue et appréciée de la vie culturelle africaine. En revanche, des enjeux et des défis s'imposent aujourd'hui à l'échelle de l'enseignement dans les deux langues dans les universités.

De plus en plus, dans les universités, la diversité linguistique doit être envisagée dans le contexte social, économique, politique et culturel de l'évolution actuelle. À la suite des bouleversements spectaculaires qui se sont produits à travers la mondialisation dans les pays ces dernières années, le bilinguisme apparaît sous de nouveaux horizons (Arditi, 2003; Alio, 2007; Alidou et Maman, 2003). Aujourd'hui, les universités, à travers le bilinguisme, s'inscrivent aussi dans la mouvance de la mutation économique qui va par-delà les frontières politiques nationales, internationales, et même régionales.

Selon Ouedghiri (2003), ces changements de direction sont facilités par la suppression de certaines barrières linguistiques officielles présentes dans les pays, et par le progrès technologique en matière de communication. Ces réalités ont des effets sur les politiques linguistiques dans la mesure où elles conditionnent prioritairement les exigences du marché et le besoin de flexibilité et de mobilité dans le domaine de l'enseignement (Nomaye, 2001). Dans la plupart des cas, les priorités en question déterminent davantage encore les rôles respectifs des langues nationales et internationales (Edivanda Mugrabi, 2010). Dans cette mouvance, le bilinguisme en milieu universitaire devient une préoccupation première actuelle des enseignant-e-s d'université. On note parallèlement la reconnaissance croissante de l'importance de la maîtrise de langues étrangères et nationales dans l'enseignement. Au Tchad, l'élan vers l'intégration politique et économique des langues dans l'enseignement à l'université, selon Al-Habo (2004), crée un besoin, voire de véritables exigences dans le domaine de l'enseignement des langues à tous les niveaux des systèmes éducatifs.

Les tensions créées par ces nouvelles tendances font que les concepteurs et conceptrices des politiques éducatives, à tous les niveaux, sont confrontés à des difficultés se rapportant à la nature des langues d'enseignement en Afrique et à la manière de les enseigner dans les



institutions éducatives comme les universités (Bayart, 2008; Beacco et Véronique, 2005). Dans les universités tchadiennes, comme partout d'ailleurs, toute politique d'éducation bilingue est formulée et mise en œuvre dans un contexte assez complexe. Les responsables de ces politiques doivent donc avoir une vision très large en matière de conception de ce type d'enseignement au sein des facultés. En plus, il n'est pas admis de limiter leur réflexion à de simples questions de programmes ou de langues d'enseignement. Selon Bennafla (2000), il est plausible que les effets cumulés en termes d'efficacité des politiques et programmes d'enseignement bilingue ont plus d'importance que les éléments proprement éducatifs (programme, cursus, contenu, méthodes pédagogiques).

L'internationalisation croissante des universités crée de nouveaux marchés qui transcendent les frontières nationales. Cependant, la mondialisation est vue trop souvent sous le seul angle économique (Castelloti et Moore, 2005). Par conséquent, on peut dire que tous ces processus affectent les schémas linguistiques identitaires ainsi que la relation des tenants de ces identités avec les contextes éducatifs nationaux et internationaux. Corrélativement à la restructuration économique, les systèmes éducatifs restructurent la pratique du bilinguisme dans les institutions universitaires. Ainsi, faut-il le relever, il n'y a aucune difficulté à constater que ces changements affectent dès aujourd'hui les schémas de l'enseignement dans la diversité linguistique (Causa, Weber et Rosen, 2007).

Les enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses arabophones font face à des enjeux singuliers. En effet, la plupart des centres de documentation ou de recherche de N'Djamena, les 2/3 des documents commandés par les responsables sont en français. Partant de ces multiples enjeux inhérents à la pratique du bilinguisme dans les universités au Tchad qui suscitent une vision plus large de l'éventail des pratiques enseignantes.

## Pratique du bilinguisme et maîtrise des langues d'enseignement en milieu universitaire

Dans le contexte universitaire actuel où le bilinguisme s'impose à travers le monde, la maîtrise d'un enseignement dans deux langues dans les amphithéâtres est d'une importance capitale. C'est dans ce souci de pluralité linguistique que doit s'inscrire la pratique du bilinguisme dans les universités.

S'agissant précisément de l'engagement des enseignant·e·s d'université, nous nous rendons compte que le bilinguisme s'est imposé petit à petit au niveau des sphères pédagogiques et didactiques dans les salles de cours. C'est dans cette perspective qu'Alio (2007) fait remarquer que l'utilisation de l'alternance des langues dans les salles de cours par les enseignants semble être une réalité au quotidien dans un certain nombre de contextes universitaires. L'observation du niveau linguistique des étudiant·e·s, comme celui des enseignant·e·s, permet de conceptualiser la situation à l'université de la manière suivante : à la base se trouvent les « analphabètes bilingues », pour reprendre l'expression cinglante d'Ahmed Moatassime, qui traînent leur mauvaise maîtrise des langues arabe et française et qui, de surcroît, ont du mal à accéder aux deux langues. Au sommet de la pyramide universitaire, le français est revalorisé comme langue du savoir (Trézeux, 1995).

Les enseignant·e·s partagent leurs savoirs sociolinguistiques quand les langues s'invitent dans le cours du fait des différentes variantes combinatoires des étudiant·e·s qui ont d'autres langues maternelles que celles du Tchad (Alby et Léglise, 2014). Bien qu'allant à l'encontre des instructions institutionnelles en milieux éducatifs africains, ces pratiques s'imposent du fait même du contexte. Aminatou (2013) souligne que l'intégration des langues véhiculaires dans le système éducatif n'en est encore qu'au stade expérimental. Pour cette auteure, la guerre des langues entre le français et l'arabe au Tchad en serait-elle une

explication? En effet, la pratique du français qui domine largement au sein de l'administration et de l'éducation attise les revendications des arabisants influents, quoique peu nombreux (Aminata, 2013).

## Bilinguisme et choix pédagogique-didactiques dans les universités

Selon Duverger (2005), l'enseignement bilingue ne règle pas les difficultés des apprenants et apprenantes, mais ces derniers disposent de deux langues de communication et d'apprentissages potentiels ultérieurs au lieu d'une. Le Tchad, à l'instar d'autres pays africains, depuis les indépendances à ce jour, a été et demeure un terrain d'expérimentation de plusieurs pratiques tant pédagogiques que didactiques. Les universités constituent certes un terrain d'expérimentation de nouvelles inventions et innovation en didactique, ingénierie et pédagogie, etc. Si aujourd'hui nous pensons que les universités tchadiennes ne remplissent plus efficacement leurs missions, c'est effectivement parce qu'elles n'ont pas véritablement vocation à placer les étudiant·e·s tchadien·ne·s dans l'univers sociolinguistique et culturel leur permettant d'accéder aux savoirs par l'entremise de leurs langues maternelles. Il y a lieu de comprendre que l'incompatibilité des théories didactiques et des modèles pédagogiques, adoptés pour l'enseignement en français et en arabe littéraire au Tchad, a eu des conséquences très graves sur les universités. De ces multiples conséquences, nous retenons la faible compétence des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses (compétence linguistique, compétence cognitive, compétence communicationnelle et compétence informative) qui n'arrivent pas à transformer le « savoir enseigné » en un « savoir acquis »; l'incapacité à transmettre leurs multiples expériences, le handicap linguistique d'accéder aux contenus des savoirs dispensés dans une langue différente à celle de l'étudiant·e.

L'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA, 2005) a donné un avant-goût de la réflexion sur la question de l'utilisation des langues africaines dans l'éducation. Un état des lieux confirme que l'enseignement bilingue et l'utilisation des langues locales constituent des facteurs influents et déterminants de la qualité des apprentissages dans les systèmes éducatifs des pays. L'UNESCO (2004), dans le cadre de l'éducation bilingue au Tchad tant en milieux scolaires qu'universitaires, révèle que la promotion de l'éducation bilingue s'inscrit dans la logique de réalisation des engagements pris dans le cadre d'action de Dakar. Pour les auteurs, le bilinguisme occupe une place de choix dans les systèmes éducatifs africains et son influence sur l'enseignement/apprentissage des jeunes n'est pas à négliger.

De façon générale, la mise en place de pratiques enseignantes en milieu universitaire vise explicitement le développement d'une compétence métalinguistique qui va au-delà de l'acquisition d'une langue en particulier. La pratique du bilinguisme requiert des approches plurielles (Candelier, 2008; De Pietro, 2008). Si l'éveil aux langues commence à trouver une place de choix dans les universités à partir des cadres de collaborations menées entre enseignant-e-s, chercheurs et chercheuses, la question des choix pédagogiques et didactiques des alternances n'en est qu'au stade de la réflexion chez les chercheurs et chercheuses dans les universités africaines. Selon les auteurs comme Anderson *et al.*, (2010), Alby (2009), Alby et Launey (2007), Légglise et Puren (2005), la reproduction de la co-présence des langues dans la classe devrait, à terme, permettre de développer de nouveaux modèles didactiques (Moore, 1996; Gajo et Mondada, 2000).

Dans certaines universités tchadiennes (Abéché, Mongo par exemple), la pratique du bilinguisme est quasi absente. Les enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses s'enferment dans leur langue première, les étudiant-e-s se « débrouillent ». Selon nos observations, pour beaucoup d'étudiant-e-s arabophones fraîchement venus du niveau secondaire, faire un cours de mathématiques, de biochimie ou d'anthropologie en arabe ou en français est parfois gênant selon qu'ils

sont francophones ou arabophones. À l'université, exception faite des enseignements de langues au sein de certaines filières, les deux catégories suivent les cours ensemble.

En revanche, la diversité grandissante au sein des universités a stimulé des réflexions nouvelles en ce qui concerne la mission du bilinguisme ainsi qu'un questionnement critique des approches d'enseignement dominantes liées aux contextes éducatifs. La recherche sur les pratiques des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses représente un volet important dans l'évolution des pratiques pédagogiques et didactiques. Il convient plus que jamais d'insister sur les faits, abondamment attestés par la sociolinguistique : une langue ne se maintient que si son utilité et son prestige sont assurés dans les institutions, comme les universités. Par conséquent, chaque fois qu'une langue perd sa primauté sur le plan social et institutionnel au profit d'autres langues, par exemple en tant que langue d'enseignement à l'université, l'une ou l'autre langue s'en trouve affaiblie.

Au Tchad, les recherches menées depuis 2007, comme celles d'Alio (2003, 2007) mettent en relief le potentiel d'une pédagogie ciblant la forme dans les contextes éducatifs particuliers de la maîtrise des langues d'enseignement. Elles ont permis entre autres de mettre en évidence des problématiques pédagogiques importantes, et ont eu un impact significatif sur notre compréhension du niveau des pratiques enseignantes dans les universités. De façon générale, dans les universités au Tchad, une étude menée par Guitembaye (2018) a montré que les pratiques pédagogiques enseignantes dans la seconde langue qui est l'arabe littéraire, 40,71 % des enseignant-e-s développent des pratiques pédagogiques autarciques qui ne leur permettent pas d'enseigner convenablement dans les deux langues. C'est la raison pour laquelle les enseignant-e-s ne résument pas leurs cours dans la première langue d'apprentissage. Ce taux se fonderait sur les difficultés qu'éprouvent les enseignant-e-s arabophones, par exemple, en conciliant un enseignement dans les deux langues, surtout en français auquel ils semblent ne pas accorder de valeur.

Des auteurs comme Al-Habo (2004) Alidou, Hassana et Garba Maman (2003), Alio (2007), Aminata (2013) ont montré que l'arabe tchadien est la langue d'éducation des étudiant·e·s au sein de leurs familles. Cette langue a tendance à influencer la pratique du bilinguisme dans leurs enseignements à l'université. Dans un monde globalisé, le bilinguisme (arabe-français par exemple) est devenu une capacité indispensable pour s'épanouir dans le monde du XXI<sup>e</sup> siècle. Enseigner dans deux langues supposées étrangères permet, dans une certaine mesure, de développer leurs compétences à mieux comprendre l'autre, à s'ouvrir sur le monde. Ce qui nécessite aussi une réflexion sur le cadre formatif des enseignant·e·s.

## **Bilinguisme, formation initiale et pratiques des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses : réalité ou utopie?**

L'objectif de toute formation d'enseignant·e·s est de permettre à ces dernier·e·s de saisir toutes les composantes de la situation dans laquelle il est impliqué avec ses apprenants, et trouver l'attitude de réponse la plus adaptée (Postic, 2001). Tout enseignant·e· se doit donc d'avoir une vraie connaissance de ses apprenants et apprenants, de leurs acquis antérieurs, afin de pouvoir répondre avec pertinence à leurs besoins et de mettre en place un enseignement qui leur soit adapté. Il existe à l'heure actuelle dans les pays du Sud, tant de la part des chercheurs et chercheuses que des acteurs et actrices de l'éducation, un intérêt croissant pour la question du bilinguisme dans les actions éducatives.

Dans les universités tchadiennes, si les enseignant·e·s doivent bien évidemment maîtriser le français et l'arabe, placés au cœur de l'enseignement/apprentissage. Ils ou elles doivent aussi apprendre à enseigner dans une société plurilingue. Mais cet objectif n'est que

rarement explicite parmi ceux qui sont habituellement identifiés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur au Tchad. Ce qui induit des effets sur les pratiques enseignantes, car si les enseignant·e·s ont à travailler dans ce sens, il convient de les y former (De Goumoëns, 1997).

Malgré un intérêt croissant pour la question du plurilinguisme de la part des institutions d'enseignement, à travers le monde, qui s'accordent aujourd'hui à constater la nécessité d'une adaptation à un environnement plurilingue, il reste encore beaucoup à faire, et notamment dans le domaine de la formation des enseignant·e·s où historiquement, comme le rappelle Lopez (1995, p. 25), « la formation de professionnels amenés à répondre aux besoins de l'éducation bilingue a toujours été considérée comme non prioritaire ». Il incombe donc aujourd'hui à ces institutions de repenser cette formation afin d'améliorer la capacité des enseignant·e·s à enseigner dans des contextes plurilingues (Gagliardi, 1995).

La formation des enseignant·e·s bilingues constitue l'un des principaux défis de l'enseignement supérieur bilingue au Tchad. On ne saurait exiger une formation approfondie de linguistes ou d'anthropologues, mais on doit faciliter aux enseignant·e·s l'accès à un certain nombre de connaissances qui leur permettent d'évoluer dans les meilleures conditions possibles. Chaque enseignant·e pourra mettre en pratique ses compétences professionnelles pour trouver de manière souple et diversifiée les moyens de sortir de telle ou telle situation. Au Tchad, la question de la langue pèse sur l'ensemble des enseignements, et ce, jusqu'au niveau supérieur, où les enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses se plaignent des difficultés qu'ils éprouvent.

Il faut le dire avec force que le profil des enseignant·e·s dans les universités semble bien loin de ce que l'on pourrait attendre d'eux et elles par rapport au contexte dans lequel ils et elles évoluent. Selon Gagliardi (1995), dans la plupart des situations d'enseignement en contextes plurilingues comme ceux d'Afrique, il y a, de manière systématique, des lacunes à ce niveau chez les acteurs et actrices de l'éducation. Certes, on ne trouve que peu d'enseignant·e·s, à l'heure actuelle, qui se déclarent totalement hostiles à la prise en compte de la langue des étudiant·e·s

dans le contexte universitaire; la plupart se déclarent d'ailleurs favorables à celle-ci. Or, il est attesté dans un certain nombre de travaux (Hamers et Blanc, 1983) que les attitudes de l'entourage de l'enfant vis-à-vis des langues de son répertoire et de son bi- ou plurilinguisme ont une profonde incidence sur son développement bi- ou plurilingue. Ainsi, dans la mesure où l'enseignant-e occupe une place fondamentale dans le réseau social de l'enfant (De Goumoëns, 1997), son attitude concernant sa (ses) langue(s) et son bi- ou plurilinguisme doit faire l'objet d'une réflexion et d'une formation dans le cadre de sa professionnalisation en formation initiale ou en formation continue.

## Conclusion

Cette recherche avait pour objectif général d'étudier l'influence du bilinguisme sur les pratiques des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses dans les universités au Tchad. Il était question pour nous d'analyser, à travers des contextes multilingues et multiculturels, la pratique du bilinguisme dans les universités au Tchad.

Au terme des analyses, nos résultats corroborent ceux des écrits portant sur l'influence du bilinguisme en rapport avec les pratiques enseignantes intervenant dans les universités tchadiennes. Nous avons montré que la pratique du bilinguisme telle que mise en exergue dans le système éducatif en général, et dans les universités en particulier, s'inscrit dans une évolution constante permettant aux enseignant-e-s de pouvoir partager des connaissances à travers des langues de manière optimale. En outre, il nous a semblé nécessaire de considérer un certain nombre de facteurs en tant que variables essentielles à inclure dans les pratiques enseignantes en milieu universitaire; ceux-ci ayant trait aux enjeux, à la maîtrise des langues d'enseignement, aux pratiques pédagogiques des et à la formation initiale des enseignant-e-s.



Ces différentes variables nous ont permis de mieux cerner l'application du bilinguisme par les enseignant-e-s. En plus, nous avons également mis en relief des considérations péjoratives qui définissent le revers de la pratique du bilinguisme et voilent encore son effectivité dans les universités. Bien que notre analyse n'ait pas porté sur des pratiques effectives du bilinguisme, nous avons mené une réflexion qui a pris en compte juste quelques variables plus ou moins importantes qui sous-tendent le bilinguisme en milieu universitaire. Certes, les variables que nous avons utilisées peuvent refléter des contextes dans lesquels de nombreux enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses francophones ou arabophones tchadien-ne-s pourraient se retrouver.

## Références

- Al-Habo, Mahamat Ahamat. 2004. Bilinguisme, où en sommes-nous?. *Carrefour*, 27, 28-30.
- Alby, Sophie. 2009. La formation des enseignants dans le contexte guyanais. Dans Vernaudeau et Fillol (dir.), *Vers une école plurilingue dans les collectivités françaises d'Océanie et de Guyane* (p. 225-250). Paris : L'Harmattan.
- Alby, Sophie et Launey, Michel. 2007. Former des enseignants dans un contexte plurilingue et pluriculturel. Dans, Léglise et Migge (dir.), *Pratiques et représentations linguistiques en Guyane : regards croisés* (p. 317-348). Paris : IRD Editions.
- Alby, Sophie et Léglise, Isabelle. 2014. Politiques linguistiques éducatives en Guyane. Quels droits linguistiques pour les élèves allophones?. Dans Nocus, Vernaudeau et Paia, *Apprendre plusieurs langues, plusieurs langues pour apprendre : l'école plurilingue en Outre-mer* (p. 271-296). Rennes : Presses Universitaires de Rennes. Halshs-00990950.

- Alidou, Hassana et Mallam, Garba Maman. 2003. *Évaluation et enseignements des expériences d'utilisation des langues africaines comme langues d'enseignement*. Document d'appui, biennale de l'ADEA, Niamey.
- Alio, kalil. 2007. L'éducation bilingue au Tchad. De la théorie à la pratique. *Travaux de Linguistique Tchadienne*, 10, 23-38.
- Aminata, Diop. 2013. *La diffusion du français au Tchad : les centres d'apprentissage pour arabophones*. Paris : Karthala.
- Anderson, Jim, Helot, Christine., Mcpake, Joanna, Obied, Vicky. 2010. Formation professionnelle du personnel travaillant dans les écoles multilingues. *Études et Ressources*, 5. En ligne : [http://www.coe.int/t/DG4/linguistic/Source/Source2010\\_ForumGeneva/5FormationProfStaff\\_fr.pdf](http://www.coe.int/t/DG4/linguistic/Source/Source2010_ForumGeneva/5FormationProfStaff_fr.pdf)
- Arditi, Claude. 2003. Le Tchad et le monde arabe : essai d'analyse des relations commerciales de la période précoloniale à aujourd'hui. *Afrique contemporaine*, 207, 185-198.
- Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique. 1996, August. *A Synopsis of Research Findings on Languages of Instruction and their Policy Implications for Education in Africa. (Working Group on Education Research and Policy Analysis)*. Working Paper for the Meeting of African Ministers of Education and the Seminar on Languages of Instruction, Accra, Ghana.
- Banque Mondiale. 2007. *Le Système éducatif tchadien. Eléments de diagnostic pour une politique éducative nouvelle et une meilleure efficacité de la dépense publique*. Document de travail n°110, Banque Mondiale, le développement humain en Afrique.
- Bayart, Jean-François. 2008. Obscénité franco-tchadienne. *Le Monde*, 28 février, 15-27.

- Beacco, Jean-Claude et Véronique, Daniel. 2005. Cultures linguistiques, éducatives et didactiques : parcours d'une notion et perspectives de recherche. Dans Beacco, Jean-Claude, Chiss, Jean-Louis, Cicurel, F. et Daniel Véronique (dir.), *Les Cultures éducatives et linguistiques dans l'enseignement des langues* (p. 269-276). Paris : PUF.
- Bennafla, Karine. 2000. Tchad : l'appel des sirènes arabo-islamiques. *Autrepart*, 16, 67-86.
- Candelier, Michel. 2008. Approches plurielles, didactiques du plurilinguisme : le même et l'autre. *Les Cahiers de l'ACEDLE*, 5(1), 65-90.
- Castellotti, Véronique et Moore, Danièle. 2005. Répertoires pluriels, culture métalinguistique et usages d'appropriation. Dans Dans Beacco, Jean-Claude, Chiss, Jean-Louis, Cicurel, F. et Daniel Véronique (dir.), *Les Cultures éducatives et linguistiques dans l'enseignement des langues* (p. 107-132). Paris : PUF.
- Causa, Mariella, Weber, Corinne et Evelyne Rosen. 2007. *Le Français dans le monde*, 41. Formation initiale en français langue étrangère : actualité et perspectives. 191 p.
- Centre AL-Mouna. 1998. Tchad : contentieux linguistique arabe-français, *Actes du colloque de décembre 1997*. N'Dja.ména : Centre Al-Mouna.
- Chidi, Abderaman Dadi. 2019. L'application du bilinguisme officiel arabe-français au Tchad. Paris : L'Harmattan
- De Goumoëns, Claire. 1997. Regards pluriels sur le bilinguisme. Les représentations sociales du bilinguisme chez des enseignants d'école enfantine en Suisse romande. Dans Lefebvre et Hily (dir.), *Les Situations plurilingues et leurs enjeux* (p. 342-357). Paris-Montréal : L'Harmattan.
- De Pietro, Jean François. 2008. *L'Éveil aux langues. Begeung mit sprachen / Language Awareness / Educazione linguistica*. Communication présentée au séminaire. Amsterdam. En ligne : [http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Pietro\\_Amsterdam.doc](http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Pietro_Amsterdam.doc)

- Djarangar, Djita Issa. 1998. De l'introduction des langues nationales dans le système éducatif au Tchad : quelques aspects techniques. Dans *Actes du colloque sur l'introduction des langues nationales dans le système éducatif tchadien* (p. 30-53). Darda, République du Tchad et Association SIL.
- Djihouessi, Blaise Coovi et Da Cruz, Maxime. 2014. Choix des langues de scolarisation en contexte multiculturel : cas de l'Afrique francophone. *Lettres, Langues et linguistique*, 0(0), 8-9.
- Doutoum, Adoum. 2006. *Ethnies, langues, religions*. Paris : Les éditions J.A.
- Duverger, Jean. 2005. *Enseignement en classe bilingue*. Paris : Hachette.
- Edivanda, Mugarabi. 2010. *Pour un bilinguisme équilibré dans les écoles : expériences bilingues en Afrique francophone*. Communication présentée à la Table ronde du XXI<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie. Montreux.
- Fournier, Mathieu. 1998. Une expérience pédagogique dans le Moyen-Chari au Tchad. *Travaux de Linguistique Tchadienne*, 3, 5-12.
- Dumont, René. 1990. L'Afrique noire est-elle perdue?. *Monde diplomatique*, 23.
- Gagliardi, Raúl. 1995. Des élèves bilingues en classe. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 7, 87-94.
- Gajo, Laurent et Mondada, Lorenza. 2000. *Interactions et acquisitions en contexte. Modes d'appropriation de compétences discursives plurilingues par de jeunes immigrés*. Fribourg : Editions Universitaires Fribourg Suisse.
- Hamers, Josiane et Blanc, Michel. 1983. *Bilinguisme et bilinguisme*. Bruxelles : Mardaga.
- Jasor, Ingrid. 2018. Le bilinguisme français-créole au service de l'apprentissage d'une nouvelle langue vivante en Guadeloupe : l'exemple de l'anglais au cœur de la didactique intégrée des langues. Mémoire, ESPE Guadeloupe-Ecole supérieure du Professorat et de l'éducation, Académie de Guadeloupe.

- Karsenti, Thierry et Savoie-Zajc, Lorraine. 2000. Vers une formation globale à la recherche. Dans Thierry, Karsenti et Lorraine, savoie-Zajc. Dans *Introduction à la recherche en éducation* (p. 7-15). Québec : Les Éditions du CRP.
- Karsenti, Thierry et Savoie-Zajc, Lorraine. 2000. *Introduction à la recherche en éducation*. Montréal : CRP.
- Koko, Abderamane et Dewa, Goloum. 2001. Tchad. Dans *Réforme des systèmes éducatifs et réformes curriculaires*. UNESCO, en ligne <http://www.ibe.unesco.org/curriculum/AfricaPdf/Iltchad>
- Léglise, Isabelle et Puren, Laurent. 2005. Usages et représentations linguistiques en milieu scolaire guyanais. *Univers Créoles*, 5, 67-90.
- Moore, Daniel. 1996. Bouées transcodiques en situation immersive ou comment interagir avec deux langues quand on apprend une langue étrangère à l'école. *AILE*, 7, 95-121.
- Ngarsou, Voudina. 2013. La traduction pédagogique et le bilinguisme français-anglais au Tchad : utopie ou réalité?. *Éducation et sociétés plurilingues*, 34, 79-90.
- Mondada, Lorenzo. 2000. La compétence de catégorisation : procédés situés de catégorisation des ressources linguistiques. Dans Martinez et Pekarek Doehler (dir.), *Notions en question : les contacts de langues en didactique* (p. 123-138). Paris : Didier Erudition.
- Nomaye, Madana. 2001. *Les Politiques éducatives au Tchad*. Paris : L'Harmattan.
- Piolat, Annie. 2004. La prise de notes : écriture de l'urgence. Dans Annie Piolat (dir.), *Écriture. Approches en sciences cognitives* (p. 205-229). Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence.
- Postic, Marcel. 2001. *La relation éducative*. Paris : PUF
- Puren, Laurent. 2005. Enseignement et bilinguisme dans les écoles du haut Maroni. *Ethnies*, 31-32, 89-101.

- Radi, Marco. 2002. *Éducation et formation au Tchad : recueil d'études thématiques, Politiques et stratégies d'éducation*. En ligne : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000127413>
- Simbagoye, Athanase et Sow-Barry, Aïssatou. 1997. L'éducation en français auprès de groupes minoritaires à travers le monde. *Revue des sciences de l'éducation*, 23(3), 665-682.
- Trezeux, Guy. 1995. Enseignement bilingue et politique linguistique. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 07. En ligne : <http://journals.openedition.org/ries/3972> DOI: 10.4000/ries.3972
- UNESCO. 2012. *Plan d'action national d'alphabétisation du Tchad (2012-2015)*. Paris : UNESCO.
- Mackey, William Fancis, 1997. Bilinguisme. Dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique : les concepts de base*. Bruxelles : Mardaga.

---

### **Alhadji MAHAMAT**

L'auteur est le tout premier Coordonnateur de l'Annexe de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Ngaoundéré à Garoua (depuis mars 2018). Il est par ailleurs Chef de département des Enseignements fondamentaux en Éducation (EFE) dans la même faculté. Après son Master 2 obtenu à l'Université de Rouen en 2009 (France), il soutient en 2013 une Thèse de Doctorat PhD en sciences de l'éducation à l'Université Franche-Comté de Besançon (France). Il enseigne également au Département des Sciences de l'Éducation à l'École Normale Supérieure de l'Université de Maroua et à l'Université Virtuelle de N'Djamena (Tchad). Ses axes de recherche portent principalement sur la pédagogie, la didactique générale, la didactique des disciplines, le FLE, les pratiques d'enseignement en milieu scolaire et universitaire, les langues maternelles ainsi que les TIC dans l'enseignement/apprentissage. Il est auteur de plusieurs articles.

**ISSN : Version imprimée**

2756-7222

**ISSN : Version en ligne**

2756-7222

**En ligne à :**

<https://www.revues.scienceafrique.org/jeynitaare/texte/mahamat2021/>

**Pour citer cet article :** Mahamat, Alhadji. 2021. Pratique du bilinguisme et enseignement dans les universités au Tchad. JEYNITAARE. Revue panafricaine de linguistique pour le développement, 1(1), en ligne. JEYNITAARE. Revue panafricaine de linguistique pour le développement, 1(1), 155-185. DOI : 10.46711/jeynitaare.2021.1.1.7







# Analyse énonciative des discours de Paul Biya sur la crise anglophone

DIEUDONNÉ BAYANG WILBA LOUMBÉLÉ

## Résumé :

L'objectif de ce texte est de mettre en lumière les traces de la subjectivité inscrite dans les discours du président Paul Biya sur la crise anglophone. Nous entrerons, à cet effet, par la situation d'énonciation. Il apparaît que le président tente de réconcilier les Camerounais-es, de reconquérir leur cœur à la suite de la crise anglophone.

**Mots-clés :** crise anglophone, discours, engagement politique, énonciation, subjectivité

## Abstract :

The objective of this text is to highlight the traces of subjectivity inscribed in the speeches of President Paul Biya on the Anglophone crisis. To this end, we will enter through the situation of enunciation. It appears that the president is trying to reconcile Cameroonians, to win back their hearts in the wake of the Anglophone crisis.

**Keywords :** Anglophone crisis, discourse, enunciation, political commitment, subjectivity

**Historique de l'article**

**Date de réception :** 20 mai 2020

**Date d'acceptation :** 5 février 2021

**Date de publication :** 28 février 2021

**Type de texte :** Question de recherche

## Introduction

La notion d'« énonciation » est définie par Benveniste (1974, p. 80) comme une « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ». C'est un processus de transformation de la langue en discours. En effet, l'énonciateur ou l'énonciatrice adresse un message ou énoncé en destination d'un énonciataire, dans des circonstances spatio-temporelles particulières. Ainsi, chaque fois qu'un discours est produit, il y a inéluctablement un acte locutionnaire : on a affaire à un acte accompli quand le destinataire ou la destinataire émet un message. Les traces de la subjectivité inscrite dans la situation d'énonciation constituent l'objet de notre étude qui porte sur les discours du président Paul Biya à la Nation. Quelles relations le chef de l'État établit-il entre le peuple camerounais et lui? Quelle part de responsabilité assument les deux parties dans la crise anglophone? Comment se déploie l'argumentaire de l'homme politique qui prône le vivre ensemble? Nous essayerons de répondre à ces questions en reliant les formes linguistiques à la situation d'énonciation.

## Les indices énonciatifs

En prenant la parole, l'énonciateur ou l'énonciatrice utilise la langue pour son compte et l'emploie comme il ou elle l'entend afin d'exprimer son sentiment, son intention. Pour ce faire, il ou elle n'opère pas de choix au hasard, mais selon un tri de mots susceptibles de transmettre fidèlement sa pensée. Il ou elle sera ainsi dévoilé-e dans son énoncé par des indices et des procédés linguistiques qui relèvent du domaine de la subjectivité.

## Les déictiques

D'après Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 34), on ne saurait tenter de faire l'inventaire des unités « subjectives » sans envisager premièrement le cas de ces unités linguistiques dont l'observation est à l'origine de la réflexion lexicologique : il s'agit des *déictiques* ou *shiffers*, terme généralement traduit par « embrayeurs » et utilisé par Jakobson. Définis comme « une classe de mots [...] dont le sens varie avec la situation » (Jakobson, cité par Kleiber<sup>1</sup>, 1986, p. 8), les déictiques exigent en effet, pour rendre compte de la spécificité de leur fonctionnement sémantico-référentiel, que l'on prenne en considération certains des paramètres constitutifs de la situation d'énonciation. Ainsi, les déictiques peuvent être compris comme des unités linguistiques dont l'encodage et l'interprétation impliquent une prise en compte des éléments de la situation de communication :

- le rôle que jouent les actants de l'énoncé dans le procès d'énonciation;
- la situation spatio-temporelle, et éventuellement de l'allocutaire.

Les unités subjectives nous permettent de situer le contexte de la crise et la prise de position du locuteur par rapport à ladite crise.

1. Kleiber (1986) précise que Jakobson emprunte le terme à Jespersen (1922). Ruwet, qui traduit l'ouvrage de Jakobson, le rend en français par *embrayeur*.

## Les pronoms personnels

Les pronoms personnels sont manifestement les déictiques les plus connus. Pour recevoir un contenu référentiel précis, les pronoms personnels exigent, en effet, du récepteur ou de la réceptrice que celui-ci ou celle-ci prenne en considération la situation de communication; il en est ainsi de *je* qui est pur déictique. Les premiers et principaux éléments constitutifs d'un acte d'énonciation que sont le locuteur ou la locutrice (celui ou celle qui énonce) et l'allocutaire (celui ou celle à qui est adressé l'énoncé), sont représentés respectivement par les pronoms personnels « *je* » et « *tu* ». Cependant, tous les deux sont indifféremment désignés interlocuteurs parce qu'ils peuvent changer de statut ou inverser de rôle : l'énonciateur peut devenir énonciataire tout comme le destinataire peut se substituer au destinataire. Ces pronoms, Kerbrat-Orecchioni (1980) les appelle « purs déictiques » parce que, ce n'est en s'identifiant comme personne unique que chacun d'entre eux se déclare à tour de rôle « *sujet* ». Ils sont abondamment utilisés par l'orateur dans son discours comme nous pouvons le constater dans les exemples ci-dessous :

(1) **Je** voudrais saisir la présente occasion, pour réitérer mes condoléances les plus sincères et celles de la Nation tout entière à tous ceux qui ont perdu des êtres chers dans le cadre de cette crise (7/9/2019);

(2) **J'**adresse également un message de réconfort aux blessés et à toutes les autres victimes à divers titres. (7/9/2019);

(3) **Je** leur donne l'assurance qu'ils peuvent compter sur la solidarité du Gouvernement de la République et sur celle de la Nation tout entière (7/9/2019);

(4) Depuis la survenance de cette crise, **je** n'ai ménagé aucun effort, avec l'aide de Camerounaises et de Camerounais de bonne volonté, pour rechercher les voies et moyens d'une résolution pacifique de celle-ci (7/9/2019).

Les multiples occurrences du pronom personnel « *je* » expriment l'engagement du locuteur à faire des concessions, des promesses pour essayer de rassurer le destinataire (les Camerounais-es). Le *je*, déictique par excellence, renvoie au président Paul Biya. S'il est évident que

Analyse énonciative des discours de Paul Biya sur la crise  
anglophone

l'énonciateur utilise à profusion ce pronom dans ses allocutions pour évoquer la situation de crise qui le préoccupe, il n'en demeure pas moins qu'il use également de pluriel comme le montrent les extraits ci-dessous :

(5) **Nous** avons constaté, ensemble, que la situation sécuritaire dans nos régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest demeurerait préoccupante, malgré les appels à déposer les armes adressés aux insurgés. Il convenait donc d'accorder la priorité à la recherche d'une solution (31/12/2019);

(6) Bien sûr, il reste encore beaucoup à faire. **Nous** le ferons ensemble. Nous bâtirons ensemble la société juste et prospère que nous appelons de nos vœux (10/02/20).

Le passage du singulier au pluriel montre que les conséquences de la crise mises en exergue par l'orateur sont aussi fâcheuses pour l'énonciateur que l'énonciataire. En effet, les incidences de ce conflit ont des répercussions sur le quotidien de l'ensemble des Camerounais-es. C'est ce qui explique le recours au *nous* inclusif. Mais à l'observation, le fonctionnement de ce pronom est beaucoup plus complexe. On peut distinguer, parmi ces occurrences, deux sortes d'emplois. Dans un premier temps, le *nous* inclusif des exemples (5) et (6) présente la particularité d'être associé à un cooccurrent, *ensemble*. Cet adverbe, en plus de désigner la collectivité, participe de la construction discursive de l'unité. On peut y voir, de la part du locuteur, une volonté de faire fusionner son regard à celui de son auditoire en l'incluant dans ses actions. Ainsi, c'est bien lui et eux ou elles qui ont « constaté ensemble »; de même, il formule une invite à participer à cette action dans « nous le ferons ensemble », puis dans « nous bâtirons ensemble la société juste et prospère », et enfin, « nous devons maintenant consolider la sécurité intérieure ». Le pronom inclusif permet alors d'attirer l'attention de ses concitoyen-ne-s, afin qu'ils et elles se sentent concerné-e-s par la résolution de la crise.

(7) **Nous** sommes disposés, à la suite et dans l'esprit des artisans de la Réunification, à créer une structure nationale dont la mission sera de nous proposer *des solutions pour maintenir la paix, consolider l'unité de notre pays et renforcer notre volonté et notre pratique quotidienne du VIVRE ENSEMBLE* (31/12/2016);

(8) **Nous** devons donc rester à l'écoute les uns des autres. **Nous** devons rester ouverts aux idées amélioratives, à l'exclusion toutefois, de celles qui viendraient à toucher à la forme de notre État. En dehors des instances dont j'ai prescrit la création au Gouvernement, et qui fonctionnent déjà, **nous** sommes prêts à aller plus loin (31/12/2016).

La configuration du pronom diffère un peu dans les exemples (7) et (8). En effet, le point de vue du locuteur semble beaucoup plus marqué dans ces énoncés. Lorsqu'il dit « nous sommes disposés [...] à créer une structure nationale », l'énonciateur met en avant son engagement. Dans ce cas de figure, le *nous* situe le propos hors du champ de l'auditoire dans la mesure la création de la structure dont il est question relève des seules prérogatives du locuteur de par sa fonction de chef de l'État. Le jeu de pronoms est complexifié par une sorte d'oscillation entre une posture de constructeur avec la collectivité (nous devons rester à l'écoute les uns des autres, nous devons rester ouverts aux idées) et une attitude plus subjectivante, incarnant la figure de l'homme de pouvoir : « nous sommes prêts à aller plus loin ».

Si le *nous* suppose « moi vous », le *vous* renvoie ici au destinataire, au peuple camerounais qui, de près ou de loin, subit les conséquences de la crise. Il s'agit en réalité d'une interpellation des Camerounais-es par rapport cette crise qui porte atteinte à la vie des citoyen·ne·s et à l'économie nationale. Le locuteur engage ainsi les Camerounais-es à adhérer à son opinion. Les stratégies argumentatives consistent donc à incorporer l'auditoire dans un argumentaire : il s'agit d'un dialogue virtuel que l'orateur mène avec ses auditeurs et auditrices. Ainsi, comme nous l'avons relevé en amont, le *nous* conjoint le *vous* et le *moi*. Autrement dit, les Camerounais-es, y compris le locuteur qui n'est pas en marge de la société camerounaise. En effet, il fait partie intégrante de cette société au sein de laquelle il vit et agit au moyen d'expression. Son argumentation constitue donc un moyen de persuasion : il met en œuvre un raisonnement dans une situation de communication qui trahit son ethos dans le temps et dans l'espace. L'usage du verbe « devoir » (verbe qui revient trois fois) traduit l'obligation que l'énonciateur convoque pour atteindre son objectif. Il utilise, par ailleurs, le futur simple pour donner

espoir à l'allocutaire : « Nous le ferons ensemble. Nous bâtirons ensemble la société juste et prospère que nous appelons de nos vœux ». Cette promesse est localisée dans le temps et dans l'espace.

## Localisation temporelle

Selon Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 45), exprimer le temps, c'est localiser un événement sur l'axe de la durée, par rapport à un moment T pris comme référence. L'énonciateur localise la crise tout en situant le contexte dans lequel elle est née comme nous pouvons le constater dans les extraits en aval :

(9) Ainsi, dès le **10 décembre 2019**, un projet de loi concernant la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme a été adopté par l'Assemblée Nationale et le Sénat. Il prévoit que l'usage de l'anglais et du français doit s'appliquer de façon égale à l'ensemble de nos institutions publiques. Le respect de cette loi, j'en suis sûr, renforcera le caractère bilingue de notre pays (10/9/2019);

(10) Précédé, comme je l'ai rappelé, par diverses offres de paix adressées aux insurgés et accompagnées par la libération de plusieurs centaines de détenus, ce « Grand Dialogue National » s'est effectivement tenu du **30 septembre au 04 octobre 2019**. Il a réuni un large éventail de représentants de la société camerounaise (31/9/2019).

Les indicateurs temporels se répartissent en deux catégories : ceux qui circonscrivent un événement dans un cadrage temporel précis et ceux qui définissent un cadrage diffus. Les exemples (9) et (10) correspondent à la première catégorie d'indicateurs. Il s'agit d'indication de date qui fixe les destinataires sur le jour, le mois et l'année du déroulement des faits. Mais cette indication peut marquer spécifiquement le point de départ d'une action, comme dans « dès le 10 décembre 2019, un projet de loi [...] a été adopté »; ou alors elle sert à établir la chronologie d'un fait tel « ce Grand dialogue national s'est effectivement tenu du 30 septembre au 04 octobre 2019 ».

(11) Depuis près de **trois ans**, les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest de notre pays sont en proie à une crise, qui met en péril la sécurité et le bien-être des populations qui y vivent, mais a également de profondes conséquences sur l'ensemble de la communauté nationale (10/9/2019);

(12) Il n'y a pas si longtemps, m'adressant à la Nation, je vous disais que le septennat en cours devait être décisif. Je pensais bien entendu à notre accès à l'émergence à **l'horizon 2035** qui validerait nos avancées dans le domaine de la démocratie et du progrès économique et social (10/2/2020).

Parallèlement à ces marques temporelles à fort de degré de précision, il y a des indicateurs à contours imprécis : « Depuis près de trois ans », « Je pensais bien entendu à notre accès à l'émergence à l'horizon 2035 ». Dans le premier énoncé, la locution prépositive « près de » souligne cette approximation dans la datation. Quant au second énoncé, il réfère à une projection dont il est difficile juger l'exactitude. L'expression « à l'horizon » qui signifie « au loin » n'opère pas une délimitation temporelle nette, même s'il est vrai que l'année 2035 fournit une borne, mais celle-ci est amplement ouverte. Conscient de la durée de la crise, le locuteur décrie sa persistance : « Depuis près de trois ans, les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest de notre pays sont en proie à une crise ». Il préconise en même temps des solutions en rapport avec la loi. Il fixe par ailleurs le cap à long terme : « Je pensais bien entendu à notre accès à l'émergence à l'horizon 2035 qui validerait nos avancées dans le domaine de la démocratie et du progrès économique et social ».

## Les modalités

Les modalités sont « la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit » (Bally, 1942, p. 3). Ce sont l'une des manifestations de la subjectivité dans l'énoncé. On trouve une diversité de marques modales dans le discours du chef de l'État.



Analyse énonciative des discours de Paul Biya sur la crise  
anglophone

(13) De même, un **certain** frémissement sur le front social et politique **a semblé**, par moments, fragiliser les fondements mêmes de notre vivre ensemble (31/12/2016);

(14) Notre pays s'engageait **résolument** dans une nouvelle phase de son grand projet pour l'accélération de la croissance, la création d'emplois et des richesses (31/12/2016);

(15) Je voudrais donc, avant toute autre chose, vous dire **solennellement**, ce soir, que le Cameroun est un pays plus que jamais debout. Un pays un et indivisible, fier de sa diversité culturelle et jaloux de sa liberté (31/12/2016).

Dans cette liste, on remarque l'emploi d'adjectifs et d'adverbes qui traduisent la certitude, comme dans les exemples (13), (14) et (15). *Certain* et *résolument* tiennent de ce soulignage de véridicité. Dans « un certain frémissement », il y a une difficulté à préciser la qualité du frémissement. Il faut lui associer le verbe modal « a semblé » pour rendre explicite l'idée de « façade ». Ce qui peut se gloser comme suit : le frémissement avait l'air d'affaiblir les fondements du vivre ensemble, mais il ne l'a pas effectivement affaibli. Les adverbes « résolument » et « solennellement » quant à eux portent leur qualification sur l'action exprimée par des verbes « s'engageait » et « dire ». L'engagement se veut *résolu*, donc *assuré* tandis que la prise de parole s'affirme elle-même comme un discours empreint de solennité, une sorte de symbole majestueux. La qualification est donc centrale dans ces énoncés d'autant plus toutes ces marques de modalités manifestent la manière avec laquelle le locuteur souhaite que son auditoire reçoive son propos. Les énoncés qui suivent, sans s'éloigner du désir d'établir une forme de certitude, s'en distinguent du point de vue de leur construction.

(16) J'ai la **ferme conviction**, à cet égard, que le moment est venu de mobiliser toutes les forces positives et constructives de notre pays, à l'intérieur comme dans la diaspora, pour que ce désir devienne une réalité (07/9/2019);

(17) Le dialogue dont il est question concernera principalement la situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Mais **il est évident** qu'en cela même il touchera à des questions d'intérêt national, telles que l'unité nationale, l'intégration nationale, le vivre ensemble, il ne saurait intéresser uniquement les populations de ces deux régions. (07/9/2019);

(18) **Bien sûr**, il reste encore beaucoup à faire. Nous le ferons ensemble. Nous bâtirons ensemble la société juste et prospère que nous appelons de nos vœux (10/2/2020).

La forme synaptique<sup>2</sup> « ferme conviction » accentue l'assurance et la détermination de l'énonciateur dont la prise en charge énonciative est clairement assumée par « j'ai ». La tournure impersonnelle « il est évident » concourt, une fois encore, à donner cette impression d'une réalité incontestable. L'orateur est conscient de la gravité de la crise. Mais il est aussi bien optimiste sur le dénouement de ce conflit et le grand dialogue national reste, selon lui, la solution : « il est évident qu'en cela même il touchera à des questions d'intérêt national »; « Il est donc fondamental [...] qu'un éventuel dialogue permettra d'effacer tous ces crimes et assurera l'impunité à leurs auteurs ». S'agissant de la locution adverbiale « bien sûr », elle entre dans la construction d'une concession, nuançant la certitude affirmée préalablement : « Bien sûr, il reste encore beaucoup à faire ». De manière générale, le locuteur se présente comme un homme sûr de lui et convaincu de sa victoire. Cette conviction se matérialise par ailleurs à travers les modalités d'énonciation.

## Les modalités d'énonciation

Les modalités d'énonciation « renvoient au sujet d'énonciation en marquant l'attitude énonciative de celui-ci dans sa relation avec son locuteur » (Riegel, Pellat, et Rioul, 1994, p. 580). Dans cet acte d'énonciation, l'attitude énonciative du locuteur ou de la locutrice invite l'interlocuteur à lui répondre. L'assertion, l'interrogation et l'injonction sont trois modalités d'énonciation de base par lesquelles le locuteur ou la locutrice adopte une attitude par rapport à l'interlocuteur. C'est également l'expression d'une subjectivité qui établit aussi une relation interpersonnelle. En effet, les modalités d'énonciation se manifestent à travers les énoncés où il s'agit d'asserter (énoncés déclaratifs en

2. Les synapsies sont une forme de composé servant à désigner de manière constate. Le terme est proposé par Benveniste, 1974.

affirmation ou en négation), de donner un ordre (énoncés injonctifs), de poser une question (énoncés interrogatifs) ou de faire une exclamation. Avec les modalités d'énonciation, l'énonciateur ou l'énonciatrice s'exprime donc sur sa manière de dire.

### **L'injonction**

Cette première catégorie de modalisation présente le rapport JE-TU comme « comminatoire », c'est-à-dire menaçant, grondant, agressif, voire dangereux (Kerbrat-Orecchioni, 1980). Elle confère à l'énonciateur ou énonciatrice (JEé) un statut de supériorité, d'autorité. L'injonction se rapporte à la *fonction conative* (Jakobson, 1963). En effet, le locuteur ou la locutrice ordonne de manière volontaire et contraint l'allocutaire à l'entend. Le statut de parent, patron, chef, etc. peut conférer un pouvoir de supériorité au JEé qui exerce sa suprématie, sa condescendance vis-à-vis du destinataire (TUd) qui lui doit soumission ou obéissance. Il y a ici un rapport sommation-exécution.

Au nom de la pluralité illocutoire, un impératif peut être selon Austin, « un ordre, une permission, une demande, un désir, une supplication, une suggestion, une recommandation, un avertissement » (1970, p. 96). Il s'agit alors des modalités qui spécifient l'injonction. Elles dérivent des verbes de locution à savoir *ordonner, interdire, juger, sommer, accuser, condamner*. Ces verbes connotent en fait une instruction ou une recommandation. L'injonction a alors une valeur engageante, coercitive pour l'allocutaire qui se trouve dans une situation obligeante.

(19) Nous **devons** maintenant consolider la sécurité intérieure, reconstruire, organiser le retour des déplacés et ranimer l'économie locale (31/12/2016);

(20) J'**ai instruit** le Gouvernement d'engager un dialogue franc avec les différentes parties concernées, pour trouver des réponses appropriées aux questions posées. Je les invite à participer, sans préjugés, aux différentes discussions (31/12/2016);

(21) En dehors des instances dont j'**ai prescrit** la création au Gouvernement, et qui fonctionnent déjà, nous sommes prêts à aller plus loin (31/12/2016).

Nous constatons que l'injonction ou l'ordre se confond avec la classe des *exercitifs*. Nous remarquons tout de même que l'exercice du pouvoir est lié au commandement, à l'injonction du supérieur vis-à-vis du subalterne. Il s'agit ici d'une personnalité investie du pouvoir, d'un chef ou une cheffe hiérarchique qui donne des ordres à ses subordonné-e-s (j'ai prescrit la création au gouvernement/j'ai instruit l'instauration d'un dialogue entre le gouvernement et les organisations syndicales en vue de trouver des réponses appropriées à ces revendications). En fait, l'ordre hiérarchique est de type vertical, car il établit la relation entre le chef de l'État et les ministres qui forment le gouvernement. Cette relation se fonde sur les éléments suivants : « Pouvoir, hiérarchie, domination, rapport de place » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 45). La relation verticale renvoie à la dimension de l'inégalité des partenaires dans l'interaction (j'ai instruit le gouvernement d'engager un dialogue franc).

(22) « **Débattons**, ne nous **battons** pas » (31/12/2019);

(23) **Faisons** ensemble du Cameroun une terre de grandes opportunités de développement économique et social, dans la paix et l'unité (31/12/2019).

Le président donne des recommandations aux ministres qui ont pour mission de mettre en exécution les orientations devant apaiser les cœurs : « j'ai instruit l'instauration d'un dialogue entre le gouvernement et les organisations syndicales en vue de trouver des réponses appropriées à ces revendications ». L'interpellation est inclusive, d'où l'usage de l'impératif présent : « Débattons, ne nous battons pas »; « Faisons ensemble du Cameroun une terre de grandes opportunités de développement économique et social, dans la paix et l'unité ». C'est à dessein que le chef de l'État utilise l'impératif. En effet, l'heure est grave, car les deux régions anglophones du Cameroun sont à feu et à sang. D'où l'interpellation des Camerounais-es par Paul Biya afin d'avoir une porte de sortie de crise. Le locuteur ne cesse de multiplier des déclarations interpellatrices pour amener les Camerounais-es promouvoir la paix au détriment de la guerre fratricide.

### **La déclaration ou l'assertion**

## Analyse énonciative des discours de Paul Biya sur la crise anglophone

Encore appelée « assertif », cette modalité est une postulation de vérité, un apport d'information. L'assertion vise à convaincre. Selon Kerbrat-Orecchioni, « Loin d'être accessoire, elle est au contraire au cœur de l'acte » (1980, p. 82). Il y a dans l'assertion une volonté d'amener l'autre à considérer une information qu'on lui donne. Pour Attal (cité par Kerbrat-Orecchioni, 1980), l'assertion ne se limite pas à informer le locuteur ou la locutrice, mais elle vise aussi à influencer sa vision des choses et l'obliger à tenir compte de ce qui est dit. L'assertion est alors une stratégie qui permet au chef de l'État de persuader le peuple camerounais et de l'amener à adhérer à sa vision sur la résolution de la crise dans les régions anglophones. La plupart des propos de l'orateur sont assertifs :

(24) Depuis la survenance de cette crise, je n'ai ménagé aucun effort, avec l'aide de Camerounaises et de Camerounais de bonne volonté, pour rechercher les voies et moyens d'une résolution pacifique de celle-ci (7/7/2019);

(25) Fort du soutien massif que vous m'avez accordé lors de la dernière élection présidentielle, je continuerai à œuvrer sans relâche, avec toutes les filles et tous les fils de notre pays, à relever les multiples défis auxquels nous sommes confrontés pour améliorer le bien-être de nos populations, notamment en matière d'infrastructures, d'approvisionnement en eau et en électricité, de couverture sanitaire et d'emploi des jeunes (7/7/2019);

(26) S'agissant du progrès social, **notre** objectif reste d'améliorer les conditions de vie de nos concitoyens et, à terme, d'éradiquer la pauvreté (31/12/2019).

Dans les énoncés ci-dessus, l'orateur donne pour vrai ou évident ce qu'il dit. En ayant recours à l'assertion, il veut que l'auditoire accepte son dire tel quel. Ces énoncés sont, d'une part, centrés sur des projets en cours de réalisation et d'autre part sur des desseins à court, moyen voire à long terme. Ils apportent des informations qui permettent à l'allocutaire de reconnaître les efforts consentis par le président de la République en vue de promouvoir le vivre ensemble. D'où la sollicitude du chef de l'État à l'égard de ses compatriotes.

### **Le sollicitatif**

Le *sollicitatif* est une modalité qui exprime une invitation, une demande ou un appel. Contrairement à la modalisation *discriminatif* qui, selon Charaudeau (1983, p. 60), distingue le *statut d'autorité* du statut de *sujet discriminé*, le rapport JE-TU dans le cas du sollicitatif situe l'interaction sur l'axe de l'horizontalité. Selon Kerbrat-Orecchioni, il s'agit d'« un axe graduel orienté d'un côté vers la distance, et l'autre vers la familiarité et l'intimité » (1980, p. 85). Le sollicitatif, dans le corpus, traduit la proximité entre le chef de l'État et l'ensemble de la communauté universitaire, comme le montrent les énoncés ci-dessous :

(27) Je voudrais à cet égard **en appeler** au patriotisme et au sens des responsabilités de tous nos compatriotes de l'intérieur comme de la diaspora pour que chacun, où qu'il se trouve, saisisse cette opportunité historique pour contribuer à conduire notre pays sur les chemins de la paix, de la concorde, de la sécurité et du progrès (7/7/2019);

(28) Dans le même ordre d'idées, j'ai adressé une offre de paix aux membres des groupes armés, **en les invitant à déposer** les armes et à bénéficier d'un processus de réintégration dans la société. (7/7/2019);

(29) J'**exhorte** donc tous les Camerounais inscrits sur les listes électorales à aller voter, en ayant conscience qu'ils éliront des femmes et des hommes qui traduiront dans les faits les réformes voulues par le peuple camerounais, notamment l'accélération de la mise en œuvre de la décentralisation (31/12/2019).

Contrairement à l'injonction, le sollicitatif ne place pas le locuteur en situation d'autorité. En recourant au sollicitatif, le chef de l'État ne se montre pas autoritaire puisqu'il invite l'ensemble des Camerounais-e-s à adhérer à son point de vue (J'exhorte donc tous les Camerounais inscrits sur les listes électorales à aller voter/J'invite encore aujourd'hui le gouvernement à se mobiliser). Il se sert alors du sollicitatif pour briser, d'une part, la distance qui existe entre les Camerounais-e-s et lui, et d'autre part, pour rapprocher son auditoire de lui : « j'ai adressé une offre de paix aux membres des groupes armés, en les invitant à déposer les armes et à bénéficier d'un processus de réintégration dans la société »; « Je voudrais à cet égard en appeler au patriotisme et au sens des responsabilités de tous nos compatriotes de l'intérieur comme de la diaspora pour que chacun, où qu'il se trouve, saisisse cette opportunité

historique pour contribuer à conduire notre pays sur les chemins de la paix, de la concorde, de la sécurité et du progrès ». Le sollicitatif établit ainsi une proximité entre le locuteur et l'allocutaire. Cette proximité crée alors une familiarité ou intimité entre le président et ses compatriotes. Toutefois, le sollicitatif permet aussi de maquer un rapport hiérarchique établi. Dans l'extrait (30) ci-dessous, le locuteur s'exprime dans un registre prescriptif et les destinataires de ce propos, en l'occurrence les membres du gouvernement, l'interpréteront comme un ordre.

(30) [...] j'**avais demandé** au gouvernement d'envisager la mise en place d'un plan national de lutte contre la consommation des drogues et de l'alcool. Celle-ci avait alors atteint la côte d'alerte au sein de la jeunesse camerounaise. J'**invite** encore aujourd'hui le gouvernement à se mobiliser davantage pour lutter contre ce fléau (10/2/2020).

## Les modalités d'énoncé

Les modalités d'énoncés « renvoient au sujet de l'énonciation en marquant son attitude vis-à-vis du contenu de l'énoncé » (Riegel, Pellat et Rioul, 1994, p. 580). En effet, elles renvoient à l'acte d'énonciation en marquant l'attitude énonciative du locuteur ou de la locutrice dans sa relation avec son interlocuteur, ou encore elles renvoient à l'énoncé en marquant l'attitude du locuteur ou de la locutrice par rapport à ce qu'il ou elle dit.

(31) Dans un souci d'apaisement, j'ai même décidé de l'**arrêt des poursuites judiciaires** pendantes devant les tribunaux militaires contre 289 personnes arrêtées pour des délits commis dans le cadre de cette crise (7/7/2019);

(32) Le 4 janvier dernier, j'ai procédé à un **important remaniement ministériel**, avec notamment la nomination d'un nouveau Premier Ministre, Chef du Gouvernement. **Le choix** de ces responsables a, comme à l'accoutumée, été principalement guidé par leurs qualités humaines et professionnelles, leurs compétences et leur expérience. Je voudrais néanmoins souligner que, fidèle à **la politique d'équilibre régional** que je n'ai cessé de promouvoir, j'ai choisi un Premier Ministre originaire de la région du Sud-Ouest. Son prédécesseur, qui a quant à lui passé près de dix ans à ce poste

clé, était originaire de la région du Nord-Ouest. De fait, depuis le 9 avril 1992, les Premiers Ministres, Chefs du Gouvernement, ont été choisis parmi les ressortissants de ces deux régions (7/9/2019).

Le président porte un jugement sur les innombrables pertes en vies humaines et en biens matériels causées par cette crise. Il condamne les actes de violence : « Il est donc fondamental, à ce stade, de dissiper les rumeurs selon lesquelles, l'on peut tranquillement piller, violer, incendier, kidnapper, mutiler, assassiner, dans l'espoir qu'un éventuel dialogue permettra d'effacer tous ces crimes et assurera l'impunité à leurs auteurs »; « Je voudrais d'ailleurs en profiter pour préciser que le respect de la règle de droit et la lutte contre l'impunité constituent les piliers de la consolidation de l'État de droit, à laquelle nous aspirons tous. Fouler aux pieds la règle de droit et assurer l'impunité à certains citoyens, aboutiraient à préparer le lit de l'anarchie ».

(33) Il n'en est rien. Je voudrais d'ailleurs en profiter pour préciser que le respect de **la règle de droit** et la **lutte contre l'impunité** constituent les piliers de la consolidation de l'État de droit, à laquelle nous aspirons tous. Fouler aux pieds la règle de droit et assurer l'impunité à certains citoyens, aboutiraient à préparer le lit de l'anarchie (7/9/2019);

(34) Il est donc fondamental, à ce stade, de dissiper les rumeurs selon lesquelles, l'on peut tranquillement piller, violer, incendier, kidnapper, mutiler, assassiner, dans l'espoir qu'un **éventuel dialogue** permettra d'effacer tous ces crimes et assurera l'impunité à leurs auteurs (7/9/2019).

Ainsi dans les énoncés (33) et (34), le locuteur se montre comminatoire à l'égard de ses allocutaires, plus précisément à l'égard des protestataires. Investi d'une marge de pouvoir, il met en garde tous ceux qui ont activement pris part à l'insurrection : il les menace de représailles. En dépit de la condamnation qui traduit un pouvoir *exercitif* qu'il détient, le président se veut en même temps le conseiller de ses compatriotes (j'ai décidé du lancement d'un vaste plan d'assistance à nos compatriotes éprouvés des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest; J'ai également créé un Centre de coordination de l'action humanitaire chargé de mettre ledit plan en œuvre). Le président manie à la fois le bâton et la carotte pour tenter d'amener ses compatriotes à la raison.



## Conclusion

La présente étude consacrée à l'énonciatif et aux modalités énonciatives a permis de décrire les relations qui lient les protagonistes du discours, à savoir le président Paul Biya et ses concitoyen-ne-s camerounais-es. La diversité des interactions est fondée sur l'injonction, le déclaratif et le sollicitatif. L'ordre, à travers les énoncés comportant les présentatifs et l'impératif, a un objectif perlocutoire : le chef de l'État les utilise pour imposer au peuple camerounais une certaine attitude voulue par lui. Compte tenu de la tournure que prend la crise dans les régions anglophones, l'orateur, en tant que chef de l'exécutif, somme ses compatriotes à se conformer aux règles et aux lois en vigueur. C'est à dessein que le chef de l'État a recouru aux verbes « falloir » et « devoir » pour obliger le destinataire à mettre en exécution ses recommandations. Au-delà de la modalité « ordre » établit une distance entre le locuteur et le destinataire, la modalité « exhortation » permet à l'énonciateur d'exprimer les encouragements, les conseils dont le but est de consolider le sens du vivre ensemble. Le sollicitatif et le déclaratif permettent, cependant, au garant de la souveraineté camerounaise de se rapprocher de son auditoire. Cette modalité établit une familiarité, une intimité, voire une complicité entre les protagonistes de la situation de communication, plus précisément entre les différentes composantes de la société camerounaise et lui.

### Références

- Austin, John Langshaw. 1970. *Quand dire c'est faire*. Paris : Seuil.
- Bally, Charles. 1942. Syntaxe de la modalité explicite. *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 2, 3-13.
- Benveniste, Émile. 1974. *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- Charaudeau, Patrick. 1983. *Langage et discours. Éléments de sémiolinguistique*. Paris : Hachette.

Dieudonné Bayang WILBA LOUMBÉLÉ

- Jakobson, Roman. 1963. *Essais de linguistique générale* (Nicholas Ruwet, trad.). Paris : Minuit.
- Jespersen, Otto. 1923. *Language, its nature, development and origin*. Londres : G. Allen and Unwin.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1990. *Les Interactions verbales* (tome 1). Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1980. *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- Kleiber, Georges. 1986. Déictiques, embrayeurs, “token-réflexives”, symboles indexicaux, etc. : comment les définir?. *L'Information grammaticale*, 30, 3-22.
- Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe et René Rioul. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.

---

### **Dieudonné Bayang WILBA LOUMBÉLÉ**

Attaché de presse au secrétariat général de l'Université de Ngaoundéré et chef de chaîne de Radio Campus, l'auteur prépare actuellement une thèse de doctorat en science du langage dans la même institution.

#### **ISSN : Version imprimée**

2756-7222

#### **ISSN : Version en ligne**

2756-7222

#### **En ligne à :**

<https://www.revues.scienceafrique.org/jeynitaare/texte/bayang2021/>

Analyse énonciative des discours de Paul Biya sur la crise  
anglophone

**Pour citer cet article :** Bayang Wilba Loumbélé, Dieudonné. 2021. Analyse énonciative des discours de Paul Biya sur la crise anglophone. JEYNITAARE. Revue panafricaine de linguistique pour le développement, 1(1), 187-205. DOI : 10.46711/jeynitaare.2021.1.1.8